

# État des lieux de l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale en France

Réalisé  
dans le cadre de  
l'observatoire  
de l'éducation  
à la citoyenneté  
et à la solidarité  
internationale  
(ECSI)

Auteur : Virginie Escudié  
Membre de "LED Expertise"  
Parution : avril 2019



---

Relecture typographique :  
Anna Mélin  
[www.ma-redactrice.fr](http://www.ma-redactrice.fr)

---

Conception graphique :  
Perrine Grosjean

# État des lieux de l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale en France

# Sommaire

## AVANT-PROPOS

## LISTE DES SIGLES ET ABRÉVIATIONS

### 1 ♦ PAGE 10 ENJEUX, DÉFIS ET CADRE INSTITUTIONNEL DE L'ECSI

> ENJEUX ET DÉFIS DE L'ECSI DANS UN PAYSAGE EN MOUVEMENT	P 12
+ Quand les défis s'accumulent dans un environnement turbulent	P 12
+ De quoi parle-t-on?	P 14
+ « L'éducation à la citoyenneté mondiale » en Europe : changement de paradigme ou querelle terminologique?	P 16
> LE CONTEXTE INSTITUTIONNEL ET POLITIQUE DE L'ECSI EN 2018	P 18
+ Les nouveaux cadres internationaux de référence : Agenda 2030 et Accord de Paris sur le climat	P 18
+ Le dispositif européen en faveur de l'ECSI	P 20
+ Le dispositif français de solidarité internationale : un cadre en attente et des institutions cloisonnées	P 22
+ L'Éducation nationale : ODD, citoyenneté et République	P 27
> LE FINANCEMENT DE L'ECSI EN FRANCE ET EN EUROPE	P 32
+ Le financement de l'ECSI en France : regards d'acteurs	P 32
+ L'AFD, un bailleur public important de l'ECSI en France	P 34
+ Le cas particulier des RRMA	P 41
+ Comparatif européen des financements dédiés à l'ECSI	P 41

### 2 ♦ PAGE 44 FOCUS THÉMATIQUES 2018

> L'ECSI AU SERVICE DE LA MOBILISATION CITOYENNE	P 46
+ Travailler les questions de méthode pour préciser les enjeux de l'ECSI (Sophia Mappa)	P 49
> LES « TANDEMS SOLIDAIRES »	P 52
+ L'EDD-SI dans l'académie de Grenoble (Pascal Boyries)	P 55
> CARTOGRAPHIE DE 4 FESTIVALS NATIONAUX D'ECSI	P 59
+ Derrière la cartographie des festivals, les intérêts et défis d'une démarche partagée d'observation- L'expérience d'un observatoire des engagements volontaires et solidaires à l'international (Julien Bécasse et François Grolier)	P 62

## ANNEXES

> ANNEXE 1 ÉLÉMENTS DE BIBLIOGRAPHIE	P 67
> ANNEXE 2 LISTE DES ACTEURS AYANT RÉPONDU AU QUESTIONNAIRE	P 67
> ANNEXE 3 RÉSULTATS COMPLÉMENTAIRES ISSUS DU QUESTIONNAIRE	P 68
> ANNEXE 4 LE FINANCEMENT DE L'ÉDUCATION GLOBALE EN EUROPE TABLEAUX EXTRAITS DE LA REVUE DU GENE 2018	P 71

# Avant- propos

par Anne Kaboré Leroy  
*Educasol – salariée référente  
observatoire  
et laboratoire de l'ECSI*

## L'ECSI DANS TOUS SES ÉTATS

« (La) vitalité de la citoyenneté, entendue comme une pratique positive, est peut-être l'expression de ce que la supposée "crise de la citoyenneté" n'est finalement qu'un renouveau »

Cette citation extraite de la synthèse de l'étude annuelle 2018 menée par le Conseil d'État – et publiée dans La citoyenneté. Être (un) citoyen aujourd'hui – témoigne de la pertinence de la mise en place d'un observatoire dédié à l'Éducation à la Citoyenneté et à la Solidarité Internationale (ECSI) et de la réalisation, sous son autorité, d'un état des lieux de l'ECSI. Alors l'ECSI – terminologie choisie par ses praticiens et qui place la citoyenneté au cœur du changement – est-elle, aussi, dans tous ses états ? Oui, forcément, et il faut s'en réjouir !

Alors que les acteurs ont chassé par la porte le développement – mot piège de l'ancienne terminologie éducation au développement et à la solidarité internationale (EAD SI) – le voilà revenu par la fenêtre via les objectifs de développement durable – devenu un cadre international de référence. Par conséquent, plus de porte, ni de fenêtre, ni même de mur... Voici l'heure de décloisonner l'ECSI et de la promouvoir haut et fort, sans complexe ni tabou ! À la croisée d'enjeux multiples, l'ECSI permet non seulement de décrypter les rapports de domination et les mécanismes d'exclusions et d'injustice dans les sociétés, et entre celles-ci, mais elle ouvre aussi aux acteurs des éducations aux changements une diversité de chemins pour insuffler ce désir de changement et renforcer les capacités de chacun à agir pour un monde meilleur. D'où son succès. Un nombre croissant de personnes et de structures s'en revendiquent, diversifiant les approches, les enjeux et les postures. Dans ce contexte bouillonnant, initier une démarche d'état des lieux est la bienvenue.

Mais comment faire un état des lieux d'un objet, l'ECSI, « si épars, diffus, difficilement saisissable, rendant son observation difficile », comme l'écrivent Julien Bécasse et François Grolier (p.64) ? Pourtant les effets concrets sont bien là, nourrissant par exemple « le système éducatif français au niveau de ses élèves, de ses enseignants et de ses cadres » ainsi que le constate Pascal Boyries (p.58). Et si, met en garde Sophia Mappa (p.50), le premier danger qui guettait l'ECSI était le consensus « empêchant le conflit d'idées comme moteur de clarification des rapports sociaux et de changement » ? C'est au partage de ces constats et questions telles que celles-ci, qu'invite cette étude. À charge aux acteurs de l'ECSI, quel que soit leur statut – associatif, collectivité territoriale, pouvoir public... – de les traiter de manière contradictoire et de relever ensemble les défis pour être plus forts, plus percutants, et contribuer aussi à leur propre changement.

## UN ÉTAT DES LIEUX PÉRIODIQUE, ORIENTÉ PAR DES CHOIX MÉTHODOLOGIQUES

Si l'ECSI fait son numéro, avis au lecteur, celui-là n'est que le premier ! Cette publication a vocation en effet à être régulièrement mise à jour et enrichie. Tout comme l'observatoire qui n'a été lancé qu'en janvier 2018, ce 1er numéro amorce une démarche qui vise à offrir régulièrement – à l'ensemble des parties prenantes – praticiens, partenaires, publics... – un temps de mise à plat et de prise de recul sur le contexte de l'ECSI, son évolution et son impact. Cet état des lieux n'est pas exhaustif. Des choix méthodologiques ont donc guidé ses orientations.

Le premier est d'avoir fait appel à une consultante externe, Virginie Escudié, qui deux mois durant a consacré son temps à la rédaction de cette étude avec l'appui en continu d'une référente Educasol et de manière plus ponctuelle des parties prenantes de l'observatoire.

Le second choix méthodologique a été, aux vues des contraintes externes et parce que cette publication a vocation à être annuelle, de structurer l'état des lieux autour de focus tant sur la 1re partie consacrée à des données dites « récurrentes » (acteurs, socle légal, financement de l'ECSI...), que sur la seconde abordant des thématiques spécifiques. Parce que le cadre légal et institutionnel de l'ECSI est en évolution depuis la cartographie publiée en 2012 par l'Agence française de Développement, il a été décidé de cibler la 1re partie de l'édition 2018 sur cet aspect. Il résulte de ce choix que l'évolution de la structuration du milieu associatif et plus largement de la société civile mobilisée sur l'ECSI n'est pas en tant que telle l'objet d'étude de cet état des lieux.

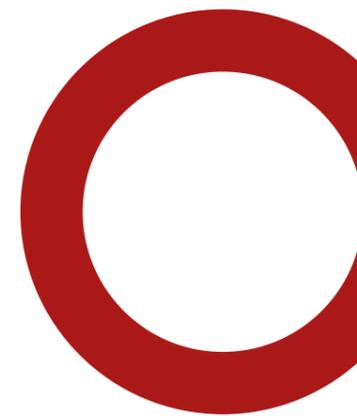
Toutefois cette société civile qui porte l'ECSI est fortement présente dans cette édition de trois manières.

Tout d'abord par le biais d'une enquête réalisée auprès des membres d'Educasol et des Réseaux Régionaux Multi-Acteurs, laquelle a permis d'épaissir et de diversifier les données émanant d'un travail principalement documentaire.

Par ailleurs, la seconde partie de la publication est dédiée à la présentation de trois démarches d'ECSI : les deux premières sont des démarches de capitalisation d'expériences – l'une sur le thème de la mobilisation citoyenne, l'autre sur celui de l'ECSI en milieu scolaire – la dernière présente une expérimentation de cartographie de données concernant 4 festivals nationaux d'ECSI. Trois auteurs, experts dans leurs domaines, ont bien voulu s'appuyer sur ces démarches pour élargir le cadre d'analyse, préciser des éléments de contexte et de méthode, et pointer des défis à relever.

Enfin et même si c'est une évidence, autant l'exprimer clairement ici : sans celles et ceux qui font au quotidien l'ECSI, il n'y aurait pas d'état des lieux ! Par leurs compétences et leur investissement, ils impulsent les évolutions terminologiques, mobilisent une grande diversité de publics et encouragent les politiques publiques françaises, européennes, voire internationales à porter de manière plus forte et cohérente l'ECSI.

Le chemin à parcourir reste exaltant, long et difficile. Il doit être construit par l'ensemble des parties prenantes ce qui nécessite un dialogue sincère et exigeant entre elles. Cette publication, et les échanges qu'elle va permettre, espère y contribuer.



### Remerciements

Merci à Virginie Escudié, Membre de LED Expertise, pour l'acuité de son regard extérieur et son investissement sans faille dans ce travail.

Merci à Isabelle Ensarguet, chargée de mission AFD – Division du Partenariat avec les ONG, pour le partage des données 2018 sur les projets cofinancés par l'AFD.

Merci aux auteurs des articles sur les focus thématiques :

- Sophia Mappa, professeur des Universités, psychanalyste et membre du Conseil Scientifique d'Educasol
- Pascal Boyries, coordinateur académique EDD de l'académie de Grenoble
- Julien Bécasse, chargé de mission « études », France Volontaires
- François Grolier, chargé de mission « valorisation de l'expérience de volontariat », France Volontaires

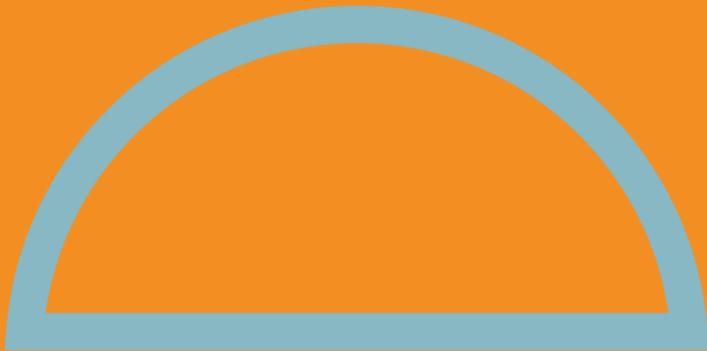
Merci aux 20 associations membres d'Educasol et aux 6 réseaux régionaux multi-acteurs qui ont renseigné le questionnaire.

Merci enfin aux membres du comité de pilotage de l'observatoire ainsi qu'aux membres du CA d'Educasol pour leur contributions et relecture de cette étude.



# Liste des sigles et abrévia- tions

- AECT** : Action Extérieure des Collectivités Territoriales
- AFD** : Agence Française de Développement
- APD** : Aide Publique au Développement
- BFC International** : Bourgogne-Franche-Comté International
- CCRE** : Conseil des Communes et Régions d'Europe
- CNCD** : Commission Nationale de la Coopération Décentralisée
- CICID** : Comité Interministériel de la Coopération Internationale et du Développement
- CIRRMA** : Conférence Inter-régionale des RRMA
- CIT** : Cadre d'Intervention Transversal
- CLAS** : Contrat Local d'Accompagnement Scolaire
- CNSI** : Conseil National pour le Développement et la Solidarité Internationale
- CONCORD** : European NGO Confederation for Relief and Development
- COP** : Conferencies Of the Parties
- COY** : Conference Of the Youth
- CRID** : Centre de Recherche et d'Information pour le Développement
- DEACT** : Délégation pour l'Action extérieure des Collectivités Territoriales
- DEAR** : Development Education and Awareness Raising
- DERIC** : Direction Europe et relations internationales
- DPA/OSC** : Division des Partenariats avec la Société Civile
- DROM-COM** : Départements et Régions d'Outre-Mer — Collectivités d'Outre-Mer
  - EAD** : Éducation Au Développement
  - EAD-SI** : Éducation Au Développement et à la Solidarité Internationale
  - ECM** : Éducation à la Citoyenneté Mondiale
  - ECSI** : Éducation à la Citoyenneté et à la Solidarité Internationale
  - EEDD** : Éducation à l'Environnement et au Développement Durable
  - E&D** : Étudiants et Développement
  - EPI** : Enseignements Pratiques Interdisciplinaires
  - ESPE** : Écoles Supérieures du Professorat et de l'Éducation
- FONJEP** : Fonds Jeunesse et Éducation Populaire
- FOREDD** : FORum des Ressources pour l'Éducation au Développement
- GENE** : Global Education Network
- LOP DSI** : Loi d'Orientation et de Programmation relative à la politique de Développement et de Solidarité Internationale
- MAPTAM** : Loi de Modernisation de l'Action Publique Territoriale et d'Affirmation des Métropoles
  - MEAE** : Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères
- NOTRe** : Nouvelle Organisation Territoriale de la République
- OCDE** : Organisation de Coopération et de Développement Économique
  - ODD** : Objectifs de Développement Durable
  - OMD** : Objectifs du Millénaire pour le Développement
- ONG** : Organisation Non Gouvernementale
- OSC** : Organisation de la Société Civile
- PISA** : Programme International pour le Suivi des Acquis des élèves
- RNB** : Revenu National Brut
- RRMA** : Réseaux Régionaux Multi-Acteurs
- UNESCO** : United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization



# Première Partie



## ENJEUX, DÉFIS ET CADRE INSTITUTIONNEL DE L'ECSI

Cette partie vise à présenter le cadre général de l'ECSI en France pour mettre en évidence les tendances, les enjeux et les points d'alerte éventuels. Pour cette première édition, le choix a été fait d'une attention plus particulière portée au contexte institutionnel. Cette priorité a guidé une sélection bibliographique qui privilégie donc les références institutionnelles. Néanmoins, pour contrebalancer quelque peu cette tendance, nous avons souhaité solliciter aussi les praticiens de l'ECSI grâce à un questionnaire en ligne diffusé aux membres d'Educasol et aux réseaux régionaux multi-acteurs. Ce sont ainsi 26 acteurs qui ont contribué à ce travail.

# 1— Enjeux et défis de l'ECSI dans un paysage en mouvement

Le contexte sociopolitique global et les priorités politiques nationales définissent la toile de fond sur laquelle se dessinent les stratégies et les activités d'ECSI. Depuis 2012, date de la cartographie de l'EAD-SI commanditée par l'AFD, de nombreux événements ont modifié le paysage dans lequel s'inscrit l'ECSI en France. Dans ce cadre en mouvement, les acteurs de l'ECSI s'adaptent à de nouveaux enjeux, de nouvelles contraintes et de nouvelles opportunités qu'ils tentent aussi d'anticiper et d'influencer. Dans la partie qui suit, nous verrons quels ont été les événements marquants l'ECSI depuis 2012, pour repérer les marqueurs de changement et identifier les nouveaux enjeux.



## QUAND LES DÉFIS S'ACCUMULENT DANS UN ENVIRONNEMENT TURBULENT

### Des équilibres structurels modifiés

Dans son rapport sur « *la modernisation de la politique partenariale de développement* »<sup>2</sup>, le député Hervé Berville identifie trois dynamiques structurelles qui modifient en profondeur le contexte mondial :

- (1) Sous l'influence de la croissance économique des pays émergents, l'extrême pauvreté a reculé de 44 % à 12 % entre 1985 et 2014, mais demeure significative (10 % de la population mondiale est en insécurité alimentaire) et se concentre dans des zones de crise qui s'étendent et où les populations sont extrêmement vulnérables. En outre, cette réduction globale de la pauvreté s'est accompagnée d'une **montée des inégalités intrapays**.
- (2) Les conditions dans lesquelles s'est déployée cette croissance rapide ont fait naître des besoins urgents, notamment en termes d'infrastructures et de protection sociale.

- (3) À la faveur de l'**interdépendance grandissante** des économies, les défis ont changé d'échelle et sont devenus globaux et interconnectés. Les enjeux climatiques, humanitaires, sécuritaires et sanitaires nécessitent une réponse collective. Or, l'organisation mondiale actuelle ne parvenant pas à corriger ces déséquilibres, on assiste à une remise en cause profonde et une montée des populismes dans de nombreux pays.

### Défiance, repli sur soi, mouvements citoyens... le rejet protéiforme de l'ordre international

Dans ce monde en mutation, écrit le député Berville, « *Les défis semblent s'accumuler inlassablement et l'ordre international n'apparaît plus en mesure d'apporter les solutions adéquates à la multiplication des foyers d'instabilité, à l'accélération des changements climatiques ou encore à l'accroissement des inégalités. (...) les sociétés sont traversées par des incertitudes sur l'avenir et paraissent partout fatiguées d'assumer ce qu'elles considèrent comme les coûts associés à l'intensification de l'interdépendance (intervention militaire, ouverture des marchés, aide internationale). Le rejet de la mondialisation est ainsi devenu un argument électoral victorieux dans de nombreux pays, entraînant un profond boulever-*

*sement des équilibres politiques. Tous ces phénomènes ont conduit à la remise en cause du multilatéralisme et des organismes de coopération, renforçant le risque d'une paralysie durable de l'action collective.* » Dans toute l'Europe, le constat est similaire. Dans un contexte marqué par l'augmentation des inégalités entre riches et pauvres, les attaques terroristes dans plusieurs pays européens, l'arrivée de réfugiés et de migrants en provenance des pays limitrophes, les défis géopolitiques sont majeurs : montée des populismes, croissance des extrémismes, menaces néo-fascistes, droits humains attaqués. Dans cette Europe, où les médias sociaux jouent un rôle croissant, la subversion de la réalité et la remise en cause des processus démocratiques sont devenues alarmantes.

Mais le repli sur soi n'est pas la seule manifestation de ce rejet et on assiste aussi, comme le souligne Educasol, à une multiplication de mouvements spontanés, dans une « *volonté de reprise par les citoyens de sujets sensibles, à l'exemple des biens communs, ainsi qu'une capacité à se rassembler autour d'une cause ou d'une indignation partagée* »<sup>3</sup>. Ces actions ponctuelles, précise la plateforme, « *témoignent souvent d'un certain activisme plutôt que de militantisme* »<sup>4</sup>. Pour les acteurs de l'ECSI, ces mouvements ouvrent des opportunités sur lesquelles il faut s'appuyer tout en y introduisant les dimensions éducatives de l'ECSI.

### Convoquer l'ECSI au service du « bien vivre ensemble » à tous les échelons

Dans ce contexte, l'EAD-SI, l'éducation globale, l'ECSI, apparaissent comme d'utiles pratiques pour contribuer aux enjeux démocratiques, à la mobilisation citoyenne et au bien-vivre ensemble. L'UNESCO qui s'est saisie de cet enjeu depuis plusieurs années<sup>5</sup> a publié en 2018 un document intitulé « *Global citizenship education and the rise of nationalist perspectives : réflexions and possible ways forward* »<sup>6</sup>. Après une partie consacrée à la compréhension de la montée des nationalismes dans le monde, le document revient sur la définition et les mécanismes à l'œuvre dans l'éducation à la citoyenneté mondiale (ECM). Il vise à lever certaines ambiguïtés et des incompréhensions qui pourraient constituer des freins. Enfin, il propose une série de recommandations pour relever les nouveaux défis que constitue cette montée des tensions.

Selon le GENE, les dynamiques à l'œuvre traduisent un besoin de rationalité, d'éducation globale critique et l'urgence d'une mobilisation pour les biens

communs<sup>7</sup>. Pour Laura Sullivan, vice-présidente de CONCORD, l'éducation à la citoyenneté mondiale est un des éléments de la réponse à ces enjeux, il s'agit d'un « *outil vital qui propose une stratégie de long terme* » pour s'attaquer aux maux de la société auxquels nous sommes confrontés aujourd'hui. Le GENE souligne que les acteurs impliqués dans ces éducations (que l'on qualifie parfois « *d'éducation à* ») avaient saisi depuis plus de 50 ans l'enjeu que constituaient les tensions existantes aux niveaux local et global. Les fondements de l'injustice sociale et de la pauvreté y sont abordés sans distinction, qu'elles frappent les individus aux niveaux local, national, européen ou mondial. Il existe donc une longue tradition pour aborder les problèmes concrets des citoyens européens, français et dans les territoires en lien avec les problèmes de justice globale au niveau mondial. Or, souligne le rapport, « *les causes de la montée du populisme et de l'extrémisme sont liées aux problèmes d'exclusion et de pauvreté à la maison* »<sup>8</sup>.

En France, le gouvernement semble s'intéresser de nouveau aux enjeux de citoyenneté et de jeunesse, renforçant l'action publique en faveur de l'ECSI. L'accent est mis sur le thème des migrations, question de société très médiatisée depuis 2015. Dans cette optique, le cadre d'intervention transversale de l'AFD 2018-2023 souligne « *l'importance cruciale de l'éducation au développement et la mobilisation citoyenne dans un contexte national et européen de « montée de l'individualisme, de repli identitaire et de rejet des étrangers et des migrants »* »<sup>9</sup>.

Le rapport Berville pointe quant à lui, l'insuffisance des moyens et des ambitions mis en œuvre dans le domaine de l'EAD-SI « *pour générer une appropriation par le public et faire le travail de pédagogie nécessaire (...)* Le baromètre IFOP pour l'AFD confirme la même tendance sur la connaissance des ODD avec 54 % des sondés en ayant entendu parler, en hausse par rapport à l'année précédente (35 %), mais avec une minorité (8 %) voyant précisément de quoi il s'agit. »<sup>10</sup> En outre, il souligne l'incapacité de cette politique à cibler les jeunes et les diasporas.

<sup>2</sup> La modernisation de la politique partenariale de développement », Hervé Berville, août 2018, p.16

<sup>3</sup> « *Projet associatif et cadre stratégique d'Educasol (2017-2021)* », Educasol, p. 7

<sup>4</sup> Ibid.

<sup>5</sup> « *Repenser l'éducation. Vers un bien commun mondial ?* », UNESCO, 2015, UNESCO.ORG, « *Education à la Citoyenneté Mondiale. Préparer les apprenants aux défis du XXIe siècle* », UNESCO, 2015

<sup>6</sup> « *Global citizenship education and the rise of nationalist perspectives : réflexions and possible ways forward* », UNESCO, 2018, UNESCO.ORG

<sup>7</sup> « *State of global education 2018* », Liam Wegimont, GENE, P.8. Le GENE « *Global Education Network* » est le réseau européen des ministères et des agences de développement engagés dans l'Education Globale.

<sup>8</sup> Ibid., p.9

<sup>9</sup> Cadre d'intervention Transversal 2018-2023, p.10

<sup>10</sup> « *La modernisation de la politique partenariale de développement* », op.cit. p. 52

## Mais de quelle éducation et de quelle mobilisation est-il question ?

Dans ce contexte de rejet de la mondialisation et du multilatéralisme, H. Berville souligne la nécessaire mobilisation citoyenne pour répondre aux défis posés. Mais il paraît opportun de souligner ici le décalage qu'il peut y avoir entre la représentation nationale et celle des acteurs de l'ECSI en matière de mobilisation citoyenne. En effet, la mobilisation citoyenne apparaît ici convoquée en premier lieu au service d'une revalorisation de la mondialisation et d'une meilleure acceptation de la politique de coopération sans concevoir d'éventuels besoins de transformation du cadre dans lequel elles s'opèrent. Cette conception se situe dans une logique traditionnelle d'EAD (développement) plus que d'ECSI (engagements citoyens au service du bien commun). En effet, les acteurs de l'ECSI s'inscrivent davantage dans une perspective de changement comme l'exprime le CRID dans un texte qui promeut la notion « d'éducation aux transitions » définie comme « une éducation à la citoyenneté qui prend en compte les enjeux globaux, qui innove et qui assume de vouloir transformer notre société et notre économie pour qu'elles soient plus justes et respectueuses de l'environnement et des droits humains »<sup>11</sup>. Pour ses acteurs, l'ECSI consiste à produire du changement social grâce à la mise en œuvre d'actions pédagogiques et de sensibilisation qui vise à accompagner et outiller les citoyens dans une démarche de compréhension des interdépendances et de prise de conscience de leur capacité d'agir. Le point suivant prolonge cette réflexion terminologique.



<sup>11</sup> Pour une éducation aux transitions, CRID

## DE QUOI PARLE-T-ON ?

**EAD-SI, éducation globale, ECSI? On le voit, selon les acteurs auxquels on se réfère, les termes ne sont pas les mêmes. Face à l'importance des enjeux soulevés et des ambitions affichées, cette diversité sémantique mérite d'être interrogée. Il ne s'agit pas nécessairement de promouvoir l'une ou l'autre terminologie, mais de comprendre les logiques à l'œuvre, de préciser les objectifs poursuivis, de prendre la mesure des consensus et des désaccords. Cette diversité est-elle le reflet d'une diversité de pratiques? Voire de pratiques antinomiques? Ou, au contraire, cache-t-elle un faisceau de pratiques convergentes?**

### Un faisceau convergent de pratiques, mais une terminologie variée et variable

La cartographie de 2012, réalisée par l'AFD, se réfère à la terminologie de l'EAD-SI, qui était encore majoritairement employée malgré d'importants débats. Ces débats traduisaient, selon les auteurs, deux positionnements différents selon que l'on se situait :

- Dans une optique d'éducation à la compréhension du monde.
- Dans une optique de consolidation d'une citoyenneté mondiale engagée.

Les auteurs voyaient aussi dans ces débats l'évolution d'une éducation centrée sur les questions de développement vers une éducation appréhendée en termes de renforcement des compétences et des capacités des acteurs sociaux. En effet, la notion d'EAD-SI renvoie à la politique de développement et cela ne traduit pas la transversalité et la cohérence à rechercher avec d'autres politiques publiques (éducation, jeunesse, transition écologique...) auxquelles aspirent les acteurs de l'ECSI.

En outre, la notion d'EAD-SI renvoie essentiellement à une compréhension du développement et des relations Nord-Sud. Or, le concept de développement et la terminologie « Nord-Sud » sont très largement remis en cause pour privilégier des approches plus globales et transversales qui interrogent les interdépendances mondiales.

Enfin, et nous l'avons souligné précédemment au sujet du rapport du député Hervé Berville, la notion d'EAD porte en elle l'idée d'une pédagogie utile à l'acceptation des pratiques gouvernementales en

matière de coopération.

### Quand les praticiens choisissent l'ECSI

En France, aujourd'hui, dans le milieu de la coopération et de la solidarité internationale, la notion d'ECSI est plus largement utilisée, comme en témoigne l'adoption d'une nouvelle charte par la plateforme nationale Educasol en 2015. Le choix de cette terminologie est le résultat d'un processus de concertation et d'échanges organisé par la plateforme avec ses membres. L'ECSI est également le terme privilégié par les réseaux régionaux multi-acteurs. « L'ECSI est une démarche sociale et politique dont la finalité est de favoriser la contribution individuelle et collective à la construction d'un monde juste, solidaire et durable. Elle s'appuie sur un processus pédagogique qui se déroule tout au long de la vie » (Charte d'Eucasol pour une ECSI). Cette évolution sémantique recouvre plusieurs aspects qui ont des implications concrètes :

- **La pluralité des acteurs** : si les associations de solidarité internationale restent les acteurs clés de l'ECSI, d'autres structures n'ayant pas vocation à s'impliquer dans la sphère internationale sont concernées. L'éducation populaire, la lutte contre les inégalités, la lutte contre le réchauffement climatique, etc. sont autant de thématiques inscrites dans le champ de l'ECSI. Comme le souligne E&D « la frontière est parfois mince entre les projets d'EEDD et d'ECSI »<sup>12</sup> et certains acteurs ne font pas la distinction.
- **Une pédagogie participative** : l'ECSI, comme définie dans la charte d'Eucasol, suppose une pédagogie alternative qui ne focalise pas sur la transmission du sachant vers l'apprenant, mais qui est conçue comme un processus d'accompagnement dans lequel l'apprenant est l'acteur de son apprentissage.
- **L'engagement** : l'introduction de la notion de citoyenneté (qui remplace celle de développement) est porteuse d'engagements. L'ECSI ne se limite pas à fournir des outils de compréhension, mais donne à voir des modalités d'action pour susciter l'engagement dans une logique constructive et positive.
- **L'interculturalité** : comprendre la prégnance des codes et des valeurs culturels (chez soi autant que chez les autres) est au cœur de l'ECSI dans une attitude de questionnement qui interroge les postures universalistes. L'interculturalité inscrit la citoyenneté dans une perspective mondiale qui dépasse la seule dimension Nord-Sud.

<sup>12</sup> « Agir en France pour la solidarité internationale... c'est possible », Etudiants & Développement, octobre 2018, p.3

### Quand l'AFD assimile EAD-SI et ECSI

Au sein des instances publiques, et plus particulièrement à l'AFD, la terminologie d'EAD-SI reste utilisée, conformément à la loi d'orientation et de programmation sur le développement et la solidarité internationale (LOPDSI) de 2014. Toutefois, l'AFD considère les deux notions de façon synonyme comme en atteste le dernier Cadre d'intervention avec les OSC qui mentionne les actions d'EAD-SI tout en précisant que de nombreuses OSC les appellent ECSI<sup>13</sup>. On peut, en outre, citer le relevé de décisions du CICID 2018 qui s'approprie la notion d'ECSI dans son point 24.6 : « La France poursuivra ses efforts pour soutenir les initiatives des acteurs de l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale afin de favoriser l'appropriation, la compréhension et la participation des citoyens aux enjeux du développement durable. » On peut aussi relever dans le projet de LOP DSI, discuté en CNDSI du 22 mars 2019, que la notion d'EAD-SI n'est plus utilisée alors qu'il est fait mention des « acteurs de l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale »<sup>14</sup>.

Ainsi, derrière cette différence terminologique (qui tend à s'atténuer), il y aurait un consensus sur le fonds entre les acteurs. Dans la revue des pairs du GENE de 2015, l'AFD et le MEAE identifient les questions liées à la jeunesse, au climat et aux migrations comme étant les thématiques prioritaires en matière d'ECSI.

### L'éducation au développement durable et au développement rural dans le secteur de l'éducation formelle

Dans le secteur de l'éducation formelle, la notion d'ECSI n'est pas privilégiée. Depuis le milieu des années 2000, l'accent est mis sur l'éducation au développement durable (EDD) qui enrichit l'approche de l'Éducation Relative à l'Environnement (ERE) en lui associant les dimensions sociales, économiques et culturelles. Il s'agit de dépasser la simple éducation aux « gestes verts ». Dans la circulaire de février 2015, l'EAD-SI apparaît comme une composante de l'EDD<sup>15</sup>, qu'elle prolonge « en contribuant à la compréhension des interdépendances environnementales, économiques, sociales et culturelles à l'échelle mondiale » et en encourageant la réflexion des élèves sur les moyens de remédier aux grands déséquilibres planétaires.

Dans l'enseignement agricole, en revanche, la coopération internationale est inscrite dans les missions éducatives<sup>16</sup> au service de « l'éducation au développement » et de la « citoyenneté ».

<sup>13</sup> Stratégie - L'AFD partenaire des organisations de la société civile 2018-2023, P.6

<sup>14</sup> Projet de LOP DSI pour discussion au CNDSI du 22 mars 2019, p.16

<sup>15</sup> Bulletin Officiel de l'Éducation nationale d'octobre 2009. Orientation reprise dans les circulaires 2011-186 et 2015-018.

<sup>16</sup> C'est une des cinq missions de l'enseignement agricole (loi Rocard de 1984), également inscrite dans la loi du 9 juillet 1999 (article L811 du code rural) et définie dans la circulaire du 26 juin 2001.

La notion d'EADR-SI (Éducation au Développement Rural et à la Solidarité Internationale) est parfois employée<sup>17</sup>.

Dans les deux cas, ces «éducatons à» sont appelées à contribuer à la citoyenneté des élèves. Elles sont concomitantes des dispositifs de «parcours citoyens» dans l'enseignement général et «d'engagement citoyen» dans l'enseignement agricole.

Ces différences terminologiques se retrouvent plus globalement au niveau européen, entre les pays et au sein des pays. Le terme générique utilisé par CONCORD<sup>18</sup> est celui d'ECM<sup>19</sup> : éducation à la citoyenneté mondiale, traduction de Global citizenship Education en anglais<sup>20</sup>. En revanche, le GENE<sup>21</sup> emploie le terme de Global Éducation, que l'on traduit plutôt par éducation globale que par éducation mondiale.

## « L'ÉDUCATION À LA CITOYENNETÉ MONDIALE » EN EUROPE : CHANGEMENT DE PARADIGME OU QUERELLE TERMINOLOGIQUE ?

### Éducation globale versus citoyenneté mondiale

L'ECM est le terme retenu par l'UNESCO pour qualifier l'éducation ayant pour objectif de «rendre les apprenants capables de jouer et d'assumer des rôles actifs, tant au niveau local que mondial, d'affronter et de résoudre des problèmes globaux, et, en dernier ressort, de contribuer de manière proactive à l'émergence d'un monde plus juste, plus pacifique, plus tolérant, plus inclusif, plus sûr et plus durable.»<sup>22</sup>

<sup>17</sup> En 2012, le CNEAP (Conseil National de l'Enseignement Agricole Privé) et Fert ont décidé de s'investir dans la mission de coopération internationale de l'enseignement agricole, et de l'incarner par une structure décentralisée et horizontale : le réseau Education au développement rural et à la solidarité internationale (EADR-SI)

<sup>18</sup> Confédération européenne des ONG d'urgence et de développement qui rassemble 20 réseaux d'ONG internationales, 28 associations nationales et trois membres associés.

<sup>19</sup> CONCORD, « Éducation à la Citoyenneté Mondiale en Europe : combien compte-t-elle pour nous ? », 2018

<sup>20</sup> En anglais, global signifie mondial, et contrairement au français on ne distingue pas les termes.

<sup>21</sup> Global Education Network (GENE) qui rassemble - au niveau européen - les ministères des Affaires étrangères, les ministères de l'Éducation, leurs agences nationales et autres corps ayant des responsabilités en matière d'éducation à la citoyenneté mondiale

<sup>22</sup> Global Education Network (GENE) qui rassemble - au niveau européen - les ministères des Affaires étrangères, les ministères de l'Éducation, leurs agences nationales et autres corps ayant des responsabilités en matière d'éducation à la citoyenneté mondiale



La principale nuance avec «l'éducation globale» concerne la notion de «citoyen mondial» introduite par l'UNESCO. Si «l'éducation globale» prend en compte «l'importance d'une citoyenneté active et la dimension internationale de l'éducation», l'ECM utilisée par l'UNESCO introduit plus particulièrement la notion de «citoyenneté mondiale» qu'elle définit comme un «sentiment d'appartenance à une grande communauté et à une humanité commune» (UNESCO, 2014, p 14).

Il y a dans la notion de citoyenneté mondiale une double dimension :

- De compréhension des différents niveaux identitaires ;
- D'inscription dans une identité collective transcendant toutes les différences.

L'enjeu est complexe qui promeut une forme d'universalité tout en respectant les singularités. Selon l'UNESCO, il y a ici un possible conflit entre citoyenneté juridique et citoyenneté théorique mondiale<sup>23</sup>. Par ailleurs, nous dit le rapport de CONCORD, la notion d'ECM ne fait pas consensus auprès des acteurs, experts et praticiens. Tantôt jugée trop ambitieuse, trop floue, ou trop ambiguë, l'utilité de la référence à l'ECM ne semble pas perçue comme un changement de paradigme qui aurait un impact sur leur manière d'opérer, mais plutôt comme une énième querelle sémantique sans intérêt.

<sup>23</sup> Op.Cit, p.13

### Une cartographie des concepts pour comprendre « qui fait quoi »

Dans ce contexte européen «nébuleux composé d'une grande diversité d'acteurs» employant des notions diverses et variées, CONCORD a souhaité proposer une cartographie des concepts.<sup>24</sup>

L'objectif de cet exercice consiste non pas à privilégier une notion en particulier, mais plutôt à «clarifier les notions utilisées et chercher à mieux comprendre comment les différents acteurs (les) utilisent (...) Parce qu'elle permet de bien comprendre ce que les uns et les autres entendent par ECM, quelles sont leurs priorités, leurs pratiques, leurs ressources. Cette cartographie devrait être considérée comme une opportunité pour construire de nouveaux partenariats »<sup>25</sup>.

Dans cette cartographie, quatre notions sont appréhendées : l'éducation au développement, l'éducation au développement durable, l'éducation globale et l'Éducation à la citoyenneté Mondiale. L'ECSI, qui n'est évoquée que par les acteurs français, est abordée comme synonyme de l'ECM.

#### Tendances révélées par la cartographie et enjeux soulevés :

- Majoritairement, les institutions du monde de l'enseignement se réfèrent à l'éducation pour le développement durable et à l'éducation à la citoyenneté
- La notion d'éducation au développement est encore largement utilisée par les ministères des Affaires étrangères et les agences d'aide au développement
- Une ambiguïté existe dans l'interprétation des termes qui peut créer une certaine confusion. L'étendue de ce qu'englobent l'ECM, l'EAD, l'EDD, etc., et la relation entre ces concepts ne sont pas toujours semblables.
- Dans l'ensemble, une convergence existe au niveau des contenus et des sujets abordés, de la nature des savoirs, des compétences et des valeurs caractéristiques de l'ECM. Le concept est assez large pour intégrer une variété de dimensions.
- Deux démarches se distinguent selon que l'on cherche à «nommer le processus d'apprentissage» dans lequel on s'inscrit ou que l'on «se penche sur ce qui est fait précisément».

<sup>24</sup> Le tableau construit par CONCORD est fourni en annexe

<sup>25</sup> OP.Cit, p.9

### Travailler le langage pour mieux travailler ensemble

Pour CONCORD, malgré les réticences exprimées par les acteurs, la question du langage mérite d'être travaillée. Non pas dans la seule perspective d'un exercice linguistique, mais plutôt en lien avec les enjeux actuels.

Ainsi, on peut dégager les axes suivants pour orienter la discussion terminologique :

- Identifier derrière les différentes notions (et sans chercher à en désigner une seule) quels sont les objectifs communs aux différents acteurs pour envisager et construire de nouveaux partenariats. Cela suppose une réflexion collective ouverte à l'ensemble des acteurs impliqués et une certaine souplesse sémantique. Cela suppose aussi de définir une délimitation précise des activités qui peuvent s'inscrire dans le champ de l'ECM. Par exemple, en seraient exclues les pures actions de communication et de relations publiques.
- Préciser les notions de «citoyens du monde» et de «citoyenneté mondiale» en prenant en compte les tensions pouvant exister entre les niveaux local, national et international et tout en affirmant une posture qui n'oppose pas les intérêts nationaux et mondiaux, mais qui permet à chacun d'en mesurer la complexité.

## CONCLUSION

Dans un contexte en turbulence où les enjeux de cohésion sociale s'exacerbent aux niveaux international, national et local, l'éducation à la citoyenneté et la solidarité internationale apparaît dans toute sa pertinence pour œuvrer au «bien vivre ensemble» et à la mobilisation citoyenne. Néanmoins, nous avons pu le voir, l'absence de consensus terminologique génère des incompréhensions et une difficulté à poser un cadre commun. Au-delà d'un simple exercice de style, travailler les concepts et le sens des mots c'est aussi travailler les pratiques<sup>26</sup>.

<sup>26</sup> Nous verrons plus loin, dans la seconde partie, comment Sophia Mappa nous invite à prolonger ce travail de questionnement sémantique.

## 2— Le contexte institutionnel et politique de l'ECSI en 2018

### LES NOUVEAUX CADRES INTERNATIONAUX DE RÉFÉRENCE : AGENDA 2030 ET ACCORD DE PARIS SUR LE CLIMAT

Depuis 2015, le cadre international de référence de la coopération internationale en général, et de l'ECSI en particulier, s'est transformé sous l'influence de deux événements majeurs :

- L'Agenda 2030 pour les ODD
- L'Accord de Paris sur le climat

L'engagement, en 2015, de 193 pays pour atteindre 17 objectifs de développement durable constitue un changement de paradigme. En effet, contrairement aux OMD qui se focalisaient sur les pays en dévelop-

pement, les ODD inscrivent la lutte contre la pauvreté dans une perspective ambitieuse qui met l'accent sur les interdépendances économiques, sociales et environnementales.

En outre, l'Accord de Paris issu de la COP 21 constitue désormais un cadre contraignant et structurant pour accélérer la transition énergétique et climatique par la fixation d'objectifs chiffrés de réduction de gaz à effet de serre d'une part et par le maintien et le renforcement des efforts financiers consentis<sup>27</sup> d'autre part.



<sup>27</sup> Réitérer l'engagement de la COP 15 de Copenhague en matière de financement, à savoir 100 milliards de dollars de financements publics et privés par an d'ici 2020 et lancer le fonds vert pour le climat avec une enveloppe de 10 milliards de dollars pour financer des projets d'atténuation et d'adaptation dans les pays en développement.

### Dans quelles mesures ces cadres modifiés intègrent-ils et influencent-ils l'ECSI ?

#### L'objectif 4.7

L'objectif 4.7 des ODD promeut le concept d'ECM et d'EDD : « D'ici à 2030, faire en sorte que tous les élèves acquièrent les connaissances et compétences nécessaires pour promouvoir le développement durable, notamment par l'éducation en faveur du développement et de modes de vie durables, des droits de l'homme, de l'égalité des sexes, de la promotion d'une culture de paix et de non-violence, de la citoyenneté mondiale et de l'appréciation de la diversité culturelle et de la contribution de la culture au développement durable ».

#### OCDE, PISA et compétence globale

L'action de l'OCDE dans le domaine de l'éducation qui accorde une place essentielle à « la compétence globale » au service d'une éducation moderne mérite d'être soulignée. Une contribution importante réside dans l'introduction de la « compétence globale » au sein du PISA<sup>28</sup> 2018 : « La compétence globale est la capacité à examiner les problèmes locaux, globaux et inter-culturels, pour prendre conscience et comprendre d'autres visions du monde et d'autres perspectives, pour engager, dans un esprit d'ouverture, des interactions appropriées et réelles avec des personnes de différentes cultures, et pour contribuer au bien-être collectif et au développement durable »<sup>29</sup>. Compte tenu de la reconnaissance mondiale dont jouit cette évaluation, il s'agit d'un signal fort envoyé au monde de l'éducation.

<sup>28</sup> Program for International Student Assessment : PISA est une enquête menée tous les trois ans auprès de jeunes de 15 ans dans les 34 pays membres de l'OCDE et dans de nombreux pays partenaires. Elle évalue l'acquisition de savoirs et savoir-faire essentiels à la vie quotidienne au terme de la scolarité obligatoire

<sup>29</sup> Traduction du PISA 2018 : « Global competence is the capacity to examine local, global and intercultural issues, to understand and appreciate the perspectives and world views of others, to engage in open, appropriate and effective interactions with people from different cultures, and to act for collective well-being and sustainable development ».

### Les « Conférences of the Parties » (COP) et l'implication des jeunes

Le climat mobilise les citoyens, et plus particulièrement les jeunes comme en attestent les manifestations qui accompagnent chacune des COP, la Marche pour le climat en septembre 2018 qui a mobilisé 100 000 personnes en France, « La grève scolaire pour le climat » initié par Greta Thunberg en Suède et qui commence à se propager, le mouvement « Youth for climate » en Belgique, etc.

Les conférences climatiques sont des occasions, notamment pour les associations « environnementalistes », d'organiser des campagnes de mobilisation de grande ampleur. On peut notamment citer la COY<sup>30</sup> (Conference Of Youth) qui a permis à 5000 jeunes du monde entier de s'investir sur cet enjeu et de proposer leurs solutions lors de la COP 21.

### Le nouveau paradigme des ODD

Les ODD représentent une convergence entre les OMD, qui touchaient aux enjeux de pauvreté, d'éducation, d'égalité et de santé, et les objectifs environnementaux nés de la conférence de Rio en 1992. Indépendamment de l'objectif 13 centré sur le climat, on dénombre 6 ODD à caractère environnemental (eau et assainissement, énergie, climat, modes de consommation et de production durables, écosystèmes terrestres, mers et océans). En outre, on observe que 7 ODD concernent l'autonomisation des individus et des groupes et les questions de gouvernance, témoignant de l'importance désormais reconnue de ces facteurs de développement.

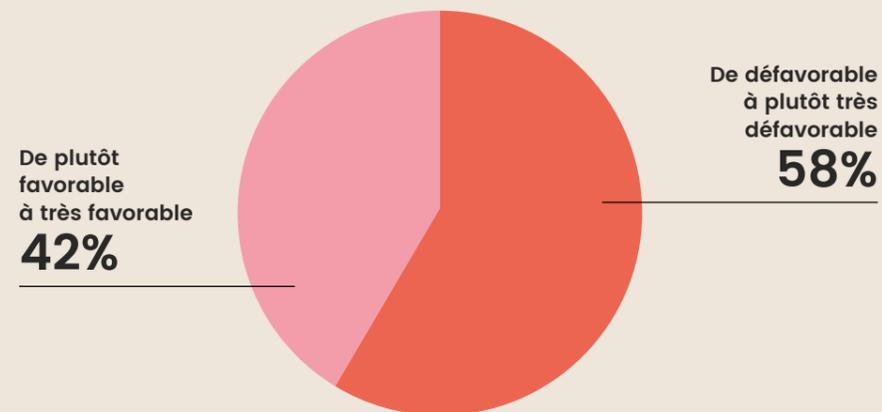
Ce nouveau paradigme détermine aujourd'hui l'ensemble du cadre institutionnel mondial de la coopération internationale et de l'ECM.

<sup>30</sup> Organisée par : Avenir Climatique, Climates, la Fédération du scoutisme français, le Réseau français des étudiants pour le développement durable (REFEDD) et le mouvement WARN

## Zoom questionnaire

Les 26 organisations qui ont répondu au questionnaire considèrent globalement que le contexte international est «plutôt défavorable» ou «défavorable». Seul un acteur le juge «favorable», et aucun ne l'estime «très favorable». En complément à ce constat, nous pouvons observer qu'aucun des acteurs interrogés ne bénéficie de cofinancements internationaux pour ses projets d'ECSI (voir graphique 12). Mais il serait sans doute excessif de limiter l'explication à cet état de fait.

**Graphique 1 :**  
**Comment jugez-vous le contexte politique et institutionnel au niveau international ?**



## LE DISPOSITIF EUROPÉEN EN FAVEUR DE L'ECSI

**Le programme DEAR :** Le Programme «Éducation au développement et sensibilisation des citoyens» lancé en 2012 par la Commission européenne, vise à améliorer la compréhension des problématiques, des savoir-faire et l'engagement des citoyens européens dans des projets liés au développement. Le programme met à disposition une enveloppe de 30 millions d'euros par an, dans tous les États membres pour soutenir des projets portés en collaboration entre les OSC et les autorités locales. Ces projets portent sur des thématiques variées telles que la consommation durable, le changement climatique, l'éradication de la pauvreté, l'égalité des sexes et l'éducation.

**Le nouveau consensus européen pour le développement «Notre monde, notre dignité, notre futur» :** signé le 7 juin 2017<sup>31</sup>, il constitue le nouveau document de référence pour la politique européenne de développement pour les années à venir. Il remplace celui adopté en 2005, et prend en compte les évolutions majeures entérinées lors de l'année 2015 comme

l'adoption du plan d'action d'Addis-Abeba sur le financement du développement, des objectifs de développement durable et de l'Accord de Paris sur le climat. Il intègre les dimensions économiques, sociales et environnementales du développement durable alignant l'action européenne dans le domaine du développement sur le programme de développement durable à l'horizon 2030. Le point 122 du consensus affirme que «l'éducation au développement et la sensibilisation peuvent jouer un rôle important dans l'accroissement de l'engagement du public et l'atteinte des ODD aux niveaux national et global, tout en contribuant à la solidarité mondiale».

**Le conseil de l'Europe :** principale organisation de défense des droits de l'Homme sur le continent européen, il rassemble 47 États membres, dont les 28 États de l'UE. Au sein du Conseil, le **centre Nord-Sud** est plus particulièrement en charge de renforcer le rôle de la société civile européenne. Le Centre Nord-Sud a été créé en novembre 1989 sous la forme d'un «*Accord partiel élargi*» afin que d'autres États non membres du Conseil de l'Europe puissent en faire partie. Il y a actuellement 21 États membres, dont

quatre ne sont pas membres du Conseil de l'Europe. L'ECM figure parmi les priorités du centre et plusieurs outils et supports ont été développés à ce titre. Y figurent : un guide pratique de l'ECM, une formation en ligne, une formation de formateurs «jeunesse et ECM» et la semaine de l'ECM organisée tous les ans. Le centre s'appuie dans chaque pays sur un réseau des coordinateurs de l'ECM. En France, c'est le **CRID** et le **Festisol** qui assument cette fonction.

**Le Global Education Network in Europe (GENE) :** le réseau européen des ministères et des agences responsables de l'éducation globale dans les pays de l'Union a été créé en 2010 et rassemble aujourd'hui des institutions issues de 25 pays. L'objectif du GENE est de contribuer à la progression de «l'éducation globale» et de «l'éducation au développement et la sensibilisation des citoyens» dans les pays membres. La France est représentée par le MEAE et l'AFD. Le GENE organise des tables rondes, des conférences, il publie tous les ans une «Revue des pairs», il propose des services d'appui aux institutions et récompense tous les ans des initiatives innovantes dans le cadre du «Global Education Innovation Award». En 2018, le Festival des Solidarités, le programme «Une Seule Planète» du CRID et KuriOz se sont associés pour répondre aux GENE Awards 2018 en mettant en avant la complémentarité de leurs actions. Ils ont, dans ce cadre, figuré parmi les 7 lauréats qui ont bénéficié d'un prix de 10 000 euros.

**Projet Européen Bridge 47 :** Il s'agit d'un projet triennal (2017-2020) financé par l'Union européenne (DEAR) et cocréé par un consortium de 15 ONG européennes et internationales<sup>32</sup>. Ce projet a débuté en 2017 pour rassembler les acteurs européens de l'éducation à la citoyenneté mondiale et organiser une mobilisation partagée dans le cadre de l'objectif 4.7 des ODD. Parmi les actions entreprises par Bridge 47, un financement en cascade permet de soutenir à hauteur de 5000 euros des projets innovants d'ECM au niveau local.

**Plateforma :** créée en 2008 par le Conseil des Communes et Régions d'Europe (CCRE), plateforma (Plateforme européenne des autorités locales et régionales pour le développement) rassemble des associations de collectivités territoriales ainsi que quelques villes et régions dans le domaine de la coopération pour le développement. Il s'agissait de coordonner la voix des collectivités territoriales auprès des institutions européennes et de renforcer leur

<sup>32</sup> Deux réseaux internationaux, CIVICUS et le Conseil international pour l'éducation des adultes ICAE (International Council for Adult Education), un réseau de recherche européen EADI (European Association of Development Research and Training Institutes), trois réseaux nationaux d'éducation au développement et d'ECSI, dont Educasol, IDEA en Irlande (Irish Development Education Association) et IDEAS en Ecosse (International Development Education Association of Scotland), six plateformes nationales de la société civile, BPID en Bulgarie (Bulgarian Platform for International Development), AKÜ en Estonie (Estonian Roundtable for Development Cooperation), FINGO en Finlande, principal porteur du projet (Finnish Development NGOs), VENRO en Allemagne (Association of German Development and Humanitarian Aid NGOs), PMVRO en Slovaquie (Slovak NGDO Platform) et SLOGA en Slovénie (Slovene Global Action), trois organisations sur la citoyenneté mondiale, MUNDU au Danemark, le NGO support centre à Chypre et CEI en Lettonie (Center for Education Initiatives)

participation aux programmes de développement. Parmi les axes stratégiques de Plateforma, une grande place est accordée à la «promotion de la coopération décentralisée et la sensibilisation au développement». L'organisation des «journées européennes de la solidarité locale»<sup>33</sup>, depuis 2016, constitue le principal temps fort de la sensibilisation citoyenne.

## TENDANCES ET ENJEUX — AU NIVEAU EUROPÉEN

**Les ministères et les agences membres du GENE envisagent très clairement leur approche et leur travail en termes d'«éducation globale» dans le cadre des ODD. Ces institutions identifient deux principaux axes d'intervention pour renforcer l'éducation globale :** 1) le financement des ONG et 2) la collaboration avec le système d'éducation formel.

**Les thèmes prioritaires qui sont identifiés pour encourager et renforcer l'«éducation globale» concernent la nécessité :**

- D'une coopération interministérielle
- De mise en œuvre d'une stratégie nationale
- D'une coordination des ODD, notamment en lien avec l'éducation formelle.
- D'une (re) mobilisation des territoires



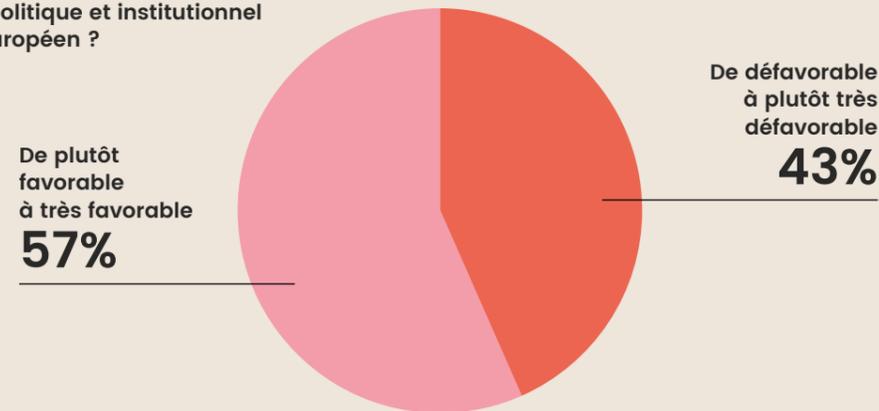
<sup>33</sup> <http://localsolidaritydays.eu/>

<sup>31</sup> Par le Parlement européen, le Conseil de l'UE, et la Commission européenne

## Zoom questionnaire

Contrairement à ce que l'on observe aux niveaux local et international, les acteurs qui ont répondu au questionnaire considèrent le contexte institutionnel et politique européen comme étant « plutôt favorable » et « favorable ». Aucun ne l'estime « très défavorable » ou « très favorable ». Soulignons que seuls 5 % des acteurs interrogés bénéficient pourtant de cofinancements de l'UE. Ainsi, l'appréciation du contexte renvoie à des considérations plus globales.

**Graphique 2 :**  
**Comment jugez-vous le contexte politique et institutionnel au niveau européen ?**



### LE DISPOSITIF FRANÇAIS DE SOLIDARITÉ INTERNATIONALE : UN CADRE EN ATTENTE ET DES INSTITUTIONS CLOISONNÉES

**Une nouvelle loi d'orientation et de programmation relative à la politique de développement et de solidarité internationale (LOP DSI) en cours d'élaboration.**

Elle fait suite à la première LOP DSI de 2014 et « devra permettre d'inscrire la politique de développement dans le cadre des derniers grands accords multilatéraux et européens intervenus depuis 2015 (Agenda 2030, Accord de Paris, consensus européen pour le développement) ». Elle inscrira également dans la loi l'augmentation décidée par le Président de la République des financements consacrés à l'APD sur 2018-2022 et entérinera la trajectoire financière vers les 0,55 % du revenu national brut (RNB). Enfin, elle vise la rénovation de cette politique publique, son pilotage, le rôle des acteurs et son évaluation. Dans ce sens, le rapport du député Hervé Berville sur la modernisation de la politique partenariale de développement

interroge « les limites actuelles de l'EADSI »<sup>34</sup>. Il insiste sur la nécessité d'une « association, une mobilisation, une implication de tous les pans de la société, et par conséquent deux séries d'initiatives seront déployées. La première s'attachera à intensifier la mobilisation des citoyens sur les ODD, avec une attention particulière portée sur la jeunesse et la diaspora, qui doivent devenir des forces motrices de l'action à long terme tandis que la seconde renforcera les initiatives des différents acteurs de cette politique. »<sup>35</sup>

Dans cette perspective, le rapport souligne l'importance d'une stratégie d'action publique de sensibilisation, d'appropriation et de mobilisation des citoyens « basée sur le triptyque informer, comprendre,

<sup>34</sup> H. Berville « Un monde en commun, un avenir pour chacun. Rapport sur la modernisation de la politique partenariale de développement », août 2018. P. 52

<sup>35</sup> Ibid. p.81

agir. »<sup>36</sup> Sur ce point, les ONG sont intervenues lors de la session extraordinaire du CNDSI en novembre 2018 pour qu'une place plus importante soit accordée à la sensibilisation et à la participation des citoyens aux enjeux du développement. Educasol est notamment intervenue pour demander qu'un soutien plus important soit accordé aux actions d'ECSI, et plaide pour que 3 % de l'APD soit consacrée à la sensibilisation des citoyens aux enjeux du développement s'inspirant des recommandations émises par le « Rapport sur le développement humain 1993 » du PNUD<sup>37</sup>.

Le projet de LOP DSI présenté pour discussion au CNDSI du 22 mars 2019 n'apporte pas d'éléments chiffrés. Un rapide paragraphe concerne la sensibilisation et la mobilisation des citoyens pour les ODD pour souligner que « L'État (...) encourage et soutient les initiatives des acteurs de l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale, et reconnaît l'importance de l'engagement citoyen à l'international, notamment des jeunes, comme levier transversal de cette politique. »<sup>38</sup> On notera que la terminologie de l'ECSI est ici retenue et que le projet ne mentionne pas l'EAD-SI.

#### Une feuille de route interministérielle pour soutenir les annonces ?

Le Comité Interministériel de la Coopération Internationale et du Développement (CICID) : En France, c'est le CICID, créé en 1998, et présidé par le Premier ministre, qui définit les orientations de la politique française de coopération internationale et d'aide au développement. Il réunit l'ensemble des ministres directement concernés par les questions de développement : Europe et Affaires étrangères, Économie, Budget, Intérieur, Éducation nationale, Armées, Transition écologique et solidaire, Outre-Mer, et tous autres ministres intéressés.

Le dernier CICID date de février 2018. Il vise à inscrire l'aide publique au développement (APD) parmi les priorités du quinquennat et réaffirme l'objectif général de l'éradication de la pauvreté, la mise en œuvre des Objectifs de développement durable (ODD), de l'Accord de Paris et la protection des biens communs mondiaux. En matière d'ECSI, il s'inscrit dans la continuité du CICID de 2016 qui était très favorable, notamment dans son point 13 qui contenait deux éléments clés : (1) L'annonce d'une mission particulière confiée à l'AFD pour lui permettre de produire des programmes d'EAD SI; (2) Le lancement d'une feuille de route interministérielle.

<sup>36</sup> Ibid. p.81

<sup>37</sup> « Les donateurs peuvent également légitimement subordonner leurs politiques en matière d'APD à leurs préoccupations pour des questions telles que les droits de l'homme, la réduction du flux des migrations internationales, la pollution, la prolifération des armes nucléaires et le trafic de drogues, ainsi que la lutte contre le terrorisme. On pourrait consacrer jusqu'à 3 % des dépenses engagées au titre de l'aide accordée par les pays donateurs pour sensibiliser leur opinion publique aux réalités de l'après guerre froide et de l'interdépendance Nord - Sud. » Rapport sur le développement humain, PNUD, 1993, p.8.

<sup>38</sup> Projet de LOP DSI pour discussion au CNDSI du 22 mars 2019, op.cit., p.16

**Point 13 (CICID 2016) :** Promouvoir en France comme à l'étranger la connaissance par les citoyens des objectifs de développement durable ainsi que l'éducation au développement et à la solidarité internationale.

Il convient de sensibiliser tous les citoyens, dès leur plus jeune âge, aux enjeux de développement dans le cadre renouvelé de l'Agenda 2030 et des ODD, de valoriser l'engagement solidaire — notamment des jeunes — reconnu comme un levier essentiel d'un mieux vivre ensemble en France, en Europe et dans le monde. (...) Le gouvernement décide de confier à l'AFD une mission de sensibilisation aux enjeux du développement durable et de solidarité internationale auprès du plus grand nombre, en France comme à l'étranger. (...) Le gouvernement décide de lancer, avec l'ensemble des parties prenantes, une feuille de route interministérielle, afin de mieux coordonner les initiatives et donner aux citoyens, notamment les plus jeunes, les clés pour comprendre les enjeux du développement durable et de la solidarité internationale et de contribuer à bâtir un consensus national autour de la politique de développement.

#### Points 24.5 et 24.6 (CICID 2018)

**24.5.** En matière de mobilisation citoyenne, la France augmentera son effort de développement de l'engagement citoyen, notamment au travers des dispositifs de volontariats internationaux. L'engagement citoyen est réaffirmé comme levier transversal d'action de la politique de développement et de solidarité<sup>39</sup>.

**24.6.** La France poursuivra ses efforts pour soutenir les initiatives des acteurs de l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale afin de favoriser l'appropriation, la compréhension et la participation des citoyens aux enjeux du développement durable. Enfin, dans son point 28.7, le CICID affirme l'inscription de la politique française de développement et de solidarité dans le cadre du consensus européen. Consensus qui reconnaît l'importance de l'EADSI pour l'atteinte des ODD.

La feuille de route interministérielle pour l'EADSI qui avait été annoncée en 2016 n'est pas mentionnée, en revanche il est question d'une feuille de route interministérielle pour les ODD. Cette dernière englobe-t-elle la première? Un comité de pilotage de haut niveau des ODD a été lancé en avril 2018 par deux secrétaires d'État, auprès du ministre de la Transition écologique et solidaire et auprès du ministre de l'Europe et des Affaires étrangères. Il est en charge d'élaborer la feuille de route qui doit donner lieu à une large concertation avec l'ensemble des acteurs engagés, notamment dans le cadre du CNDSI, d'ici septembre 2019 lors du premier Forum politique de haut niveau des chefs d'État et de gouvernement, et dans le cadre de la présidence française du G7. Le suivi de ce dispositif est coordonné par la déléguée interministérielle au développement durable.

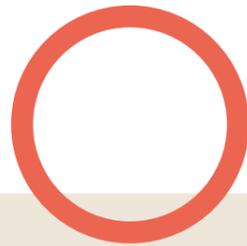
<sup>39</sup> Aucune cible chiffrée n'est annoncée. Educasol est intervenue pour que 3 % de l'APD soit dédiée à la sensibilisation des citoyens aux enjeux de développement.

## La concertation stratégique avec les ONG

**Le Cadre d'Intervention Transversal (CIT) :** Depuis 2013, il incarne la concertation stratégique entre les organisations de la société civile et l'AFD. L'un des objectifs stratégiques du CIT 2018-2023 concerne le renforcement des OSC pour contribuer « *activement à la mobilisation citoyenne* ». Dans ce document, l'AFD affirme sa volonté d'appuyer les actions d'EAD-SI au plus près des citoyens, dans les territoires. Elle « *s'attachera à soutenir les dynamiques de sensibilisation, d'éducation et de mobilisation citoyenne partout en France, et notamment dans les territoires français où les OSC jouent un rôle essentiel pour promouvoir la solidarité internationale, l'ouverture au monde et le vivre ensemble. Les associations actives sur l'EAD-SI en région sont très diverses, souvent de petite taille, et disposent d'un fort ancrage territorial. Beaucoup ont cependant été fragilisées par la baisse des subventions des collectivités locales, très sensible dans certaines régions depuis les dernières élections territoriales. Afin de contribuer à développer leur potentiel de mobilisation, l'AFD accompagnera les OSC qui mettent en œuvre des actions d'EAD-SI à portée régionale, notamment par le financement des*

*projets ancrés au niveau des régions.»*<sup>40</sup>  
En outre, « *l'AFD pourra développer des actions d'EAD-SI spécifiques vers le grand public et les jeunes en particulier.* »  
On le voit dans cet extrait du CIT, on se situe dans une approche qui va au-delà de l'EAD traditionnelle qui vise à faire accepter aux Français les dépenses publiques pour l'aide au développement.

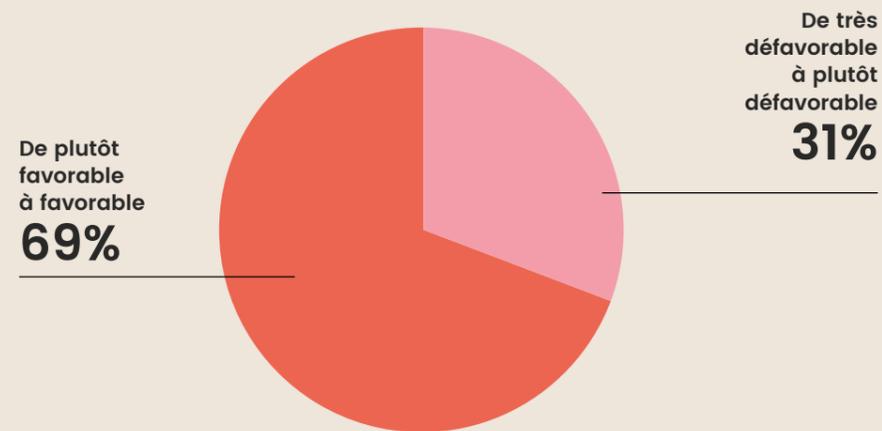
<sup>40</sup> CIT 2018-2023, op.cit., p.23



## Zoom questionnaire

Dans leur grande majorité, les acteurs interrogés considèrent que le contexte politique et institutionnel national est plutôt favorable à l'ECSI. Le constat est donc en demi-teinte dans la mesure où aucun acteur ne l'estime "très favorable" et où un seul d'entre eux le considère "favorable".

**Graphique 3 :**  
**Comment jugez-vous le contexte politique et institutionnel au niveau national?**



## TENDANCES ET ENJEUX — — AU NIVEAU NATIONAL

**Dans un contexte institutionnel national favorable à l'ECSI, on peut dégager quelques tendances assez cohérentes avec celles qui se dégageaient du contexte européen :**

- Une priorité accordée à la jeunesse
- La nécessité de (re) mobiliser les territoires
- Le besoin d'une coordination interministérielle pour mieux intégrer la dimension pluri-disciplinaire et pluri-acteurs de l'ECSI

### Les profondes disparités du cadre institutionnel local

Au niveau des institutions locales, l'ECSI renvoie essentiellement à l'action extérieure des collectivités territoriales (AECT), qui englobe toutes les actions des collectivités à l'international (coopérations décentralisées ou actions « unilatérales » : campagnes d'attractivité territoriale, bourses d'étudiants, bureaux de représentation, etc.).

La cartographie 2012 de l'EAD commanditée par l'AFD soulignait l'implication « *d'un nombre toujours plus important [de collectivités locales] dans le domaine de la solidarité internationale* » ce qui avait eu pour effet de « *multiplier les cadres normatifs auxquels peuvent se référer les ASI* » et de renforcer leur travail d'EAD. Mais l'implication des collectivités locales est très dépendante de la volonté politique, dès lors elle est très inégale entre les différentes régions, entre les métropoles, entre les départements et entre les communes. Par ailleurs, et c'est un fait marquant depuis la cartographie de 2012, la configuration administrative et politique sur les territoires a été largement bouleversée par les lois MAPTAM et NOTRe<sup>41</sup> et les élections municipales et régionales de 2014 et 2015. Corollaire de ces transformations, on constate en 2016 une baisse de 41 % du flux d'APD des collectivités locales. Le gouvernement s'est saisi de ce nouvel enjeu dans les territoires et le CIT 2018-2023 souligne le rôle des associations en région qui contribuent « *activement à la mobilisation citoyenne* ». Ces associations, « *très diverses, souvent de petite taille, disposent d'un fort ancrage territorial. Beaucoup ont cependant été fragilisées par la baisse des subventions des collectivités locales, très sensible dans certaines régions depuis les dernières élections territoriales* ».

Dans le cadre institutionnel régional, il convient de citer les RRMA qui ont un rôle particulier.

**Les réseaux régionaux multi-acteurs (RRMA) :** Les douze Réseaux sont soutenus par le MEAE (DAECT et Délégation aux partenariats et à la société civile) pour intervenir dans un esprit de service public et dans une démarche pluri-acteurs dans tous les champs de la coopération et de la solidarité internationale, dont celui de l'ECSI. En tant que référents régionaux, ils agissent en complémentarité des politiques publiques locales et nationales. Ils ont à ce titre, un rôle important d'interface avec les différentes institutions publiques ou privées au premier plan desquels le MEAE. Les RRMA sont appelés à jouer un rôle accru sur les territoires comme en atteste le Livre blanc « *Diplomatie et territoires* » publié en 2017 par la CNCD<sup>42</sup> qui considère qu'il y aura « *tout à gagner à s'appuyer sur eux pour renforcer la cohérence et la coordination transversale de l'AECT en région.* »<sup>43</sup> Dans cette logique, les RRMA ont souhaité renforcer leur dynamique collective et ils ont créé en octobre 2018 la Conférence Inter-régionale des RRMA (CIRRMA). Neuf d'entre eux ont adhéré à cette association loi 1901, conçue pour renforcer la visibilité des réseaux et leurs synergies au niveau national tout en garantissant l'autonomie et les spécificités propres à chaque réseau. Cette démarche s'inscrit dans une cohérence ascendante où la dimension nationale est envisagée comme la démultiplication des actions régionales.

Au cours des dernières années, la configuration dans les territoires concernant la solidarité internationale en générale, et l'ECSI en particulier, a connu des mutations importantes. Dans certaines régions, les recompositions politiques et les nouveaux arbitrages qui en découlent ont beaucoup affaibli les acteurs associatifs traditionnellement investis dans l'ECSI et la coordination. Dans ces territoires, les associations, les collectifs associatifs et les réseaux régionaux multi-acteurs doivent notamment faire face à d'importantes baisses de moyens et mettre en œuvre des stratégies d'adaptation. Concomitamment à cette paupérisation sur certains territoires, on a assisté au renforcement des logiques pluri-acteurs et à la naissance de nouveaux RRMA dans les régions qui en étaient dépourvues<sup>44</sup>. Cette dynamique territoriale, encouragée par les institutions nationales (MEAE et AFD notamment), soucieuses de soutenir la coopération internationale et l'ECSI dans les régions, se traduit par une montée en puissance des RRMA, désormais plus nombreux, mieux coordonnés et plus visibles. Dans ce paysage en mutation, où les financements locaux tendent à diminuer, et où les acteurs régionaux sont de plus en plus sollicités sur les questions d'ECSI et de mobilisation citoyenne, des

<sup>42</sup> « *Diplomatie et territoires. Pour une action extérieure démultipliée. 21 propositions pour un nouveau partenariat MAEDI/collectivités territoriales* », La documentation française, MAEDI, CNCD, Paris 2017.

<sup>43</sup> Ibid. p.26

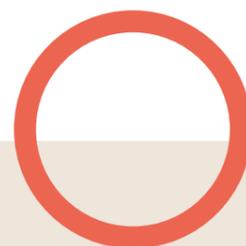
<sup>44</sup> Dans les outre-mer, en 2018 un RRMA (KARIB Horizon) a été créé et la dynamique progresse. En métropole, seule l'Île-de-France reste dépourvue d'un RRMA.

<sup>41</sup> La loi de modernisation de l'Action publique territoriale et d'affirmation des métropoles (MAPTAM) promulguée en janvier 2014 et la loi sur la nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe) promulguée en août 2015.

stratégies propres à chaque territoire sont en cours d'élaboration et de mise en œuvre. Elles concernent notamment l'articulation entre les réseaux régionaux multi-acteurs et les collectifs associatifs locaux qui tendraient à spécifier l'ECSI comme relevant historiquement des collectifs associatifs là où les RRMA seraient sur des missions plus larges liées à la coopération internationale dans sa globalité. Dans la mesure où certaines missions sont fortement liées aux deux catégories d'organisations (accompagnement, formation des ASI, animation du territoire, etc.) et dans un contexte de visibilité accrue pour les RRMA, il s'agit d'un aspect sensible de cette recomposition. De ce point de vue, il n'est pas possible d'identifier de configuration unique et dans chaque région, les logiques d'acteurs sont différentes. Par exemple, en Nouvelle Aquitaine, la Région a fait le choix de soutenir le RADSI Nouvelle-Aquitaine (réseau associatif pour le développement et la solidarité internationale) et le RRMA So Coopération en appuyant une logique de concertation. En Bretagne, le CASI (collectif associatif de solidarité internationale) a été un acteur important de la création du nouveau RRMA Bretagne Solidaire. Dans la plupart des cas, les collectifs sont membres des RRMA au sein des collèges « Associations » et ils participent souvent aux instances de gouvernance. Dans l'ensemble, et même si elles sont parfois encore

fragiles, les logiques partenariales progressent dans les territoires grâce à un travail de concertation entre acteurs locaux et grâce à la mise en place progressive de collaborations concrètes. Cette dynamique pluri-acteurs, encore dans une phase de co-construction, s'inscrit en cohérence avec les principes de l'ECSI, mais ce processus complexe qui redessine les équilibres en place, laisse parfois apparaître certaines tensions qui se sont notamment exprimées lors de la journée « solidarité internationale et territoires » organisée le 15 juin 2018 par Coordination Sud et le CRID. De ce point de vue, et compte tenu de l'importance qu'a prise la question territoriale dans la solidarité internationale et l'ECSI, il semblerait opportun que cette concertation puisse aussi se renforcer au niveau national. Le groupe de travail sur les territoires organisé par Coordination Sud (dont certains membres sont aussi des acteurs inscrits dans les territoires et parfois membres des RRMA et de leurs structures de gouvernance) offre des opportunités intéressantes. En outre, Educasol et les RRMA amorcent un processus de rapprochement, notamment via l'observatoire de l'ECSI. Enfin, la CIRMA, instance de représentation nationale des RRMA créée en 2018 pourrait aussi jouer un rôle de facilitateur.

## Zoom questionnaire



Globalement au niveau local, le contexte politique et institutionnel est jugé « plutôt défavorable » ou « défavorable » pour 62 % des organisations ayant répondu.<sup>45</sup>

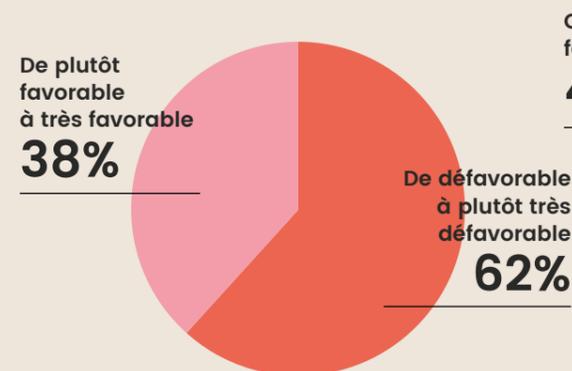
Malgré cela, les collectivités restent des partenaires privilégiés. En effet, les collectivités locales restent des partenaires importants qui se situent à la troisième place des partenaires évoqués (65 % des acteurs). Et en matière de cofinancement des projets, 85 % des acteurs interrogés mentionnent les collectivités locales (voir graphique 12). Plus surprenant, quand on interroge les acteurs sur l'évolution de l'implication des collectivités locales dans les projets d'ECSI, pour 31 % d'entre eux, la situation reste inchangée et pour une majorité (42 %) elle évolue favorablement.

Ces résultats illustrent, selon nous, deux éléments à prendre en considération :

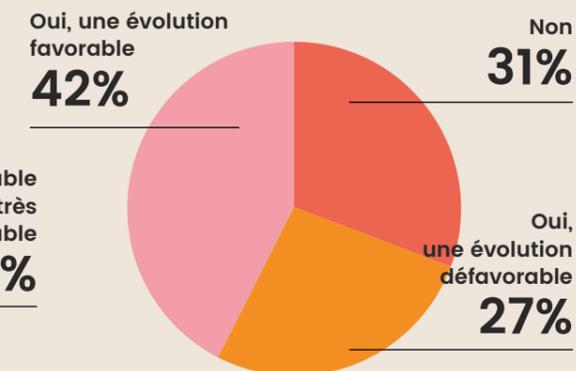
- (1) Au niveau territorial, chaque situation doit être considérée au cas par cas. Chaque commune, chaque département et chaque région a sa propre stratégie et sa propre histoire. Les relations se nouent au niveau local et ce sont les acteurs locaux qui ont les clés pour agir.
- (2) Dans les régions où la situation est peu favorable, les acteurs font preuve d'inventivité et de résilience.

<sup>45</sup> Précisons qu'en dehors des RRMA, les acteurs locaux de l'ECSI n'ont pas été interrogés directement, mais uniquement via les structures têtes de réseaux.

**Graphique 4 :**  
Comment jugez-vous le contexte politique et institutionnel au niveau local ?



**Graphique 5 :**  
Constatez-vous une évolution de l'implication des collectivités locales dans vos projets d'ECSI ?



## L'ÉDUCATION NATIONALE : ODD, CITOYENNETÉ ET RÉPUBLIQUE

Comme indiqué dans la revue des pairs du GENE : depuis que la France est engagée dans les ODD, un nombre croissant de ministères travaillent à accroître la participation des jeunes dans l'Agenda 2030. Les questions clés actuelles sont essentiellement liées au climat dans le prolongement de la 21 COP.

Pour les institutions membres du GENE il y a deux moyens d'encourager les ODD : le financement des ONG et la collaboration avec le système d'éducation formel.

Un nombre croissant de ministères de l'Éducation a d'ailleurs rejoint le réseau au cours des dernières années. Mais en dépit de cette tendance générale, le ministère de l'Éducation nationale français ne participe pas au GENE, ni le ministère de l'Agriculture, qui est en charge du système national d'éducation agricole.

Comme souligné dans le rapport de CONCORD<sup>46</sup>, si l'apprentissage non formel est « le principal volet d'introduction à l'ECM. (...) Cependant, en vue de réformes systémiques de l'ECM au niveau national et sur le long terme, l'éducation formelle est cruciale. »<sup>47</sup> Il n'est pas facile de distinguer ce qui relève de l'ECSI dans le cadre formel. L'éducation à la citoyenneté,

notamment, fait partie intégrante des enseignements.

Pour observer la place de l'ECM, les ONG s'appuient sur 3 critères nous dit le rapport :

- La place de l'ECM dans le programme et le soutien que lui accordent les équipes de direction.
- Les méthodes d'enseignement, qui renvoient d'une part aux compétences des enseignants (formation initiale, formation continue, valeurs et attitudes) et d'autre part, aux ressources disponibles.
- Les politiques d'éducation. Les réformes offrent des opportunités pour développer l'ECM dans l'éducation formelle. De ce point de vue, les travaux de l'UNESCO et de l'OCDE jouent un rôle clé en termes d'influence.

En France, l'Éducation au Développement et à la Solidarité Internationale (EAD-SI) est conçue comme une composante de l'Enseignement et de l'éducation au développement durable (EEDD) à laquelle elle doit participer en « contribuant à la compréhension des interdépendances environnementales, économiques, sociales et culturelles à l'échelle mondiale ».<sup>48</sup>

<sup>46</sup> « Éducation à la citoyenneté mondiale en Europe. Combien compte-t-elle pour nous ? », CONCORD, 2018

<sup>47</sup> Ibid., p.17

<sup>48</sup> Le Bulletin officiel de l'Éducation nationale (BOEN), octobre 2009, présente l'EAD-SI comme une composante de l'EEDD. Cette orientation est reprise par les circulaires 2011-186 et 2015-018. Voir le site [education.gouv.fr](http://education.gouv.fr)

## Quelques textes clés

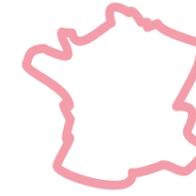
**Note de service N° 2008-077 du 5 juin 2008** : Dans le cadre des OMD, il s'agit d'enseigner aux élèves de primaire et secondaire le développement et la solidarité internationale. « Les établissements scolaires sont invités à s'assurer le concours des établissements d'enseignement agricole, des services déconcentrés de la jeunesse et des sports, des collectivités territoriales, ainsi que celui d'associations de solidarité internationale agréées et de campagnes de sensibilisation bénéficiant des références requises au regard du service public. » Les partenaires cités sont la plateforme Educasol, le Ritimo et le comité français pour l'UNICEF.

**La Loi du 8 juillet 2013** sur « La refondation de l'école de la République » repose sur un « socle commun de compétences et de connaissances » qui propose un redécoupage transdisciplinaire des problématiques scolaires et promeut l'acquisition de compétences pour aller au-delà des seules connaissances. C'est l'utilité sociale de l'école qui est valorisée à travers cette loi. La réforme des collèges s'inscrit dans cette dynamique qui cherche à favoriser la transdisciplinarité, la transition écologique, le développement durable, la citoyenneté, l'ouverture à la société civile, etc. Elle introduit l'éducation à l'environnement et au développement durable dans le code de l'éducation. Cette nouvelle mission confiée à l'école doit s'exercer dans le cadre d'une démarche partenariale entre la communauté éducative, les collectivités territoriales et les parties prenantes et associations intervenant dans le champ de cette éducation transversale.

**Circulaire n° 2015-018 du 4 février 2015** : À l'occasion de l'organisation par la France de la COP 21, le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche ont souhaité impulser une nouvelle dynamique pour généraliser l'éducation au développement durable (EDD) dans les écoles et les établissements scolaires. L'éducation au développement durable doit désormais être ancrée dans toutes les disciplines. La circulaire prévoit l'intégration du développement durable dans la formation initiale et continue des enseignants et personnels d'encadrement et la mise à disposition de ressources adaptées. Elle invite à une démarche par projet, en lien avec les acteurs compétents et si possible dans le cadre de projets d'établissements qu'elle incite également à entrer dans la démarche de labellisation E3D.

**La grande mobilisation de l'école pour les valeurs de la République du 22 janvier 2015** : Suite aux attentats qui ont frappé la France, la ministre de l'Éducation nationale a présenté onze mesures : transmission des valeurs républicaines, laïcité, citoyenneté et culture de l'engagement, lutte contre les inégalités et mixité sociale, mobilisation de l'Enseignement supérieur et de la Recherche sont au centre de ces mesures. Cette grande mobilisation pour les valeurs de la République s'adresse à toute l'école, y compris l'enseignement agricole et l'enseignement privé sous contrat.

### Outils et ressources de l'Éducation nationale : une approche territoriale



#### Le portail national

Eduscol : portail national d'informations et de ressources du ministère de l'Éducation nationale pour les professionnels de l'éducation, il recense de très nombreuses ressources (textes de référence, formations, partenaires, kits pédagogiques, etc.). Les ressources qui intéressent l'ECSI se retrouvent dans les rubriques « Parcours éducatifs » avec notamment le « parcours citoyen » et les « éducations transversales » dont fait partie « l'éducation au développement durable ».



#### Le maillage territorial

Canopé : réseau de proximité présent sur l'ensemble du territoire sous tutelle de l'Éducation nationale, il édite des ressources pédagogiques transmédias au service de la loi de refondation de l'école et du plan numérique. Le volet numérique constitue par conséquent une activité importante du réseau. Il existe aussi un axe « vivre ensemble » qui propose des ressources au service des éducations à la citoyenneté, à l'EDD, à la laïcité, etc. Le réseau s'attache à produire des supports et des outils innovants. Tous les ans, Canopé organise le Forum des ressources pour l'éducation au développement (FOREDD), qui est ouvert aux ONG et au monde de la recherche.



**Les ESPE** : créées en 2013, les écoles supérieures du professorat et de l'éducation (ESPE) sont en charge de la formation aux métiers de l'enseignement et de l'éducation et du développement de la recherche en éducation. Les ESPE participent à la recherche en éducation et assurent la diffusion, le développement et la promotion de méthodes pédagogiques innovantes. Elles favorisent ainsi les processus de transferts entre

recherches et pratiques professionnelles. Les ESPE sont, en outre, particulièrement engagées dans la formation des enseignants à l'usage du numérique. Enfin, elles ont vocation à participer à des actions de coopération internationale.

**Les rectorats (la DAREIC)** : L'ouverture internationale des établissements scolaires fait partie des axes de la politique de formation du ministère. Cette activité est de la responsabilité des délégués académiques aux relations européennes et internationales et à la coopération (Dareic), qui assurent la coordination des activités académiques dans ce domaine.

## TENDANCES ET ENJEUX —

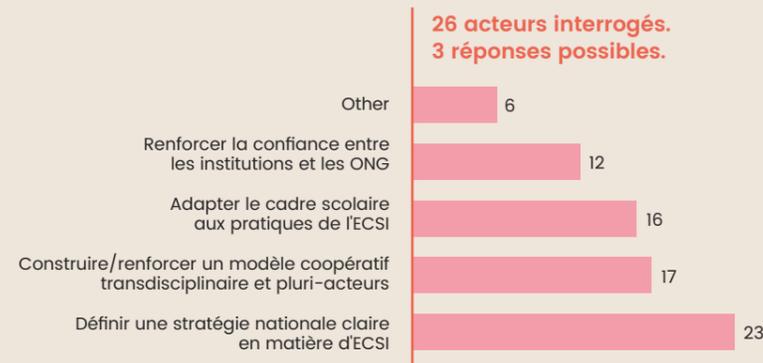
### Quand la transversalité de l'ECSI se heurte au cloisonnement des services et des compétences

L'ECSI en milieu scolaire s'inscrit nécessairement dans une logique territoriale. Le maillage territorial des ressources de l'Éducation nationale est renforcé par la décentralisation en France qui confère des compétences particulières aux collectivités locales (écoles/communes, collèges/départements et lycées/régions). S'ajoute alors la complexité de la répartition des compétences au niveau de ces collectivités. Par exemple, au niveau régional, les projets d'ECSI en milieu scolaire peuvent concerner : la direction Europe et Relations Internationales (la DERIC), la direction lycées, la direction climat, environnement, énergie, santé et le service développement durable. Le cloisonnement peut-être très important et sclérosant. Contraire à la logique de l'ECSI transversale et systémique par définition.

L'ECSI en milieu scolaire nécessite la construction de partenariats entre le monde enseignant et le milieu de l'ECSI qui sont fortement dépendants de la volonté politique et de l'implication individuelle des personnels : rectorats, chefs d'établissements, enseignants. Les directives du ministère se heurtent à la difficulté de les rendre opérationnelles pour les enseignants.

## Zoom questionnaire

**Graphique 6 :**  
Leviers à actionner pour renforcer l'ECSI

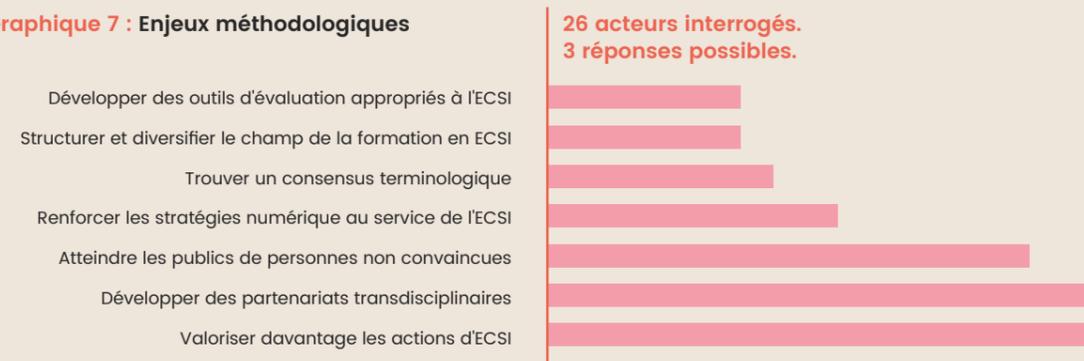


À la question «concernant le contexte institutionnel et politique français, quels sont, selon vous, les trois principaux leviers à actionner pour renforcer l'ECSI?», les acteurs répondent en tout premier lieu (23 %) qu'il est nécessaire de définir une stratégie nationale. De ce point de vue, on ne peut que déplorer l'abandon de la feuille de route interministérielle pourtant annoncée lors du CICID 2016.

À ce jour, la prise en compte de l'ECSI dans la feuille de route pour les ODD est peu lisible. La nécessité de construire/renforcer un modèle coopératif transdisciplinaire est citée en deuxième position. Comme cela a été évoqué précédemment, la dimension intrinsèquement transdisciplinaire de l'ECSI se heurte au cloisonnement des cadres et des disciplines. Enfin, troisième levier cité pour renforcer l'ECSI, l'adaptation du cadre scolaire aux pratiques d'ECSI renvoie aux mêmes nécessités de décloisonnement et de pluridisciplinarité. Le renforcement de la confiance entre les institutions et les ONG n'apparaît pas comme une préoccupation essentielle, on peut y voir le signe d'un bon niveau dialogue. Les «autres» réponses ne permettent pas de dégager de tendance.

Dans ce contexte particulier où l'ECSI semble avoir un rôle à jouer, les acteurs identifient certains défis à relever. Ainsi, interrogés sur les trois principaux enjeux méthodologiques qu'ils perçoivent, ils mettent en première place la valorisation de leurs actions et le développement des partenariats transdisciplinaires devant leur capacité à diversifier les publics touchés.

**Graphique 7 :** Enjeux méthodologiques



Ces réponses appellent quelques commentaires :

- 1) Les acteurs identifient un besoin d'améliorer la communication sur leurs actions pour les rendre plus visibles et mieux comprises. Cet effort pour «valoriser les actions d'ECSI» permettrait de mieux percevoir l'utilité de l'ECSI pour répondre aux défis d'aujourd'hui.
- 2) L'ECSI s'adresse à une pluralité d'acteurs (scolaire, étudiants, grand public, politique, etc.) et concerne des thématiques variées (agriculture, commerce mondial, éducation, environnement, énergie, migrations, etc.). D'un point de vue méthodologique, elle mobilise une grande diversité de vecteurs (artistique, éducatif, évènementiel, formation, etc.) qu'elle inscrit dans des démarches locales, nationales et internationales. Pour nourrir ce vaste programme, l'ECSI puise auprès de praticiens et de théoriciens (associations, chercheurs, enseignants, médias, artistes, etc.) qui couvrent un éventail disciplinaire très large (sciences de l'éducation, science politique, agronomie, économie, etc.). Dès lors, la nécessité d'un travail collaboratif, pluri-acteurs et pluridisciplinaire apparaît comme une évidence. Le questionnaire donne à voir un besoin de renforcer cette logique et de «développer des partenariats transdisciplinaires» (65 % des participants).
- 3) Sensibiliser et informer les citoyens sont des activités qui reposent sur un postulat tacite : les cibles des actions concernent des individus peu ou pas sensibilisés et peu ou pas informés. Or, dans la pratique, ces publics éloignés sont très difficiles à atteindre quand ils ne sont pas captifs. La nécessité de progresser sur ce point pour «atteindre les publics de personnes non convaincues» est une préoccupation importante pour les acteurs de l'ECSI interrogés (57 %).



## CONCLUSION

L'Agenda 2030 et l'Accord de Paris constituent désormais le cadre de référence dans lequel s'inscrit l'ensemble des politiques en matière de coopération et d'éducation. Néanmoins, derrière cet apparent consensus, la mise en pratique des objectifs reste entravée par l'absence de stratégie nationale claire et le cloisonnement des institutions et des services en charge d'une ECSI par définition pluridisciplinaire et pluri-acteurs. Pour les acteurs de l'ECSI aussi, ce besoin de transdisciplinarité et d'ouverture est évoqué dans le cadre de leurs propres pratiques. Soulignons en outre que cette logique d'ouverture embrasse les dimensions territoriales évoquées ainsi que l'intégration de publics cibles élargis.

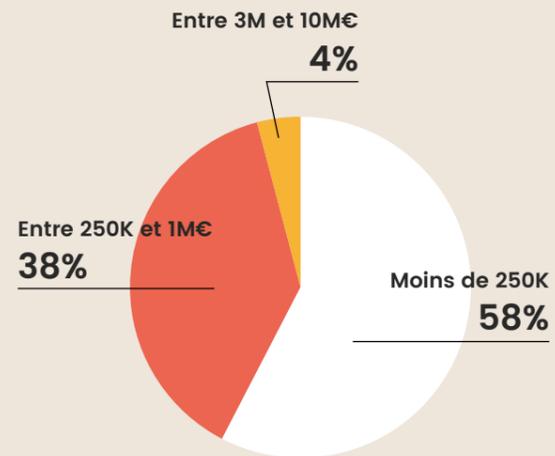
# 3— Le financement de l'ECSI en France et en Europe

## LE FINANCEMENT DE L'ECSI EN FRANCE : REGARDS D'ACTEURS

### Des acteurs de l'ECSI qui mènent des projets de taille modeste

Dans leur majorité, les acteurs qui ont répondu au questionnaire ont mené des projets d'ECSI de taille réduite en 2018. En effet, le montant total du budget consacré aux projets d'ECSI, en 2018, n'excède pas 250 000 euros pour 58 % d'entre eux. Pour 38 % ce budget n'excède pas un million d'euros et seule une association a engagé plus de trois millions. Le questionnaire ne permettant pas de savoir combien de projets ont été menés, il n'est pas permis ici d'estimer le montant moyen des projets. Néanmoins, nous pouvons conclure avec ce résultat que les projets d'ECSI sont essentiellement des projets de taille modeste. Le questionnaire ne permet pas de comprendre dans quelles mesures il s'agit d'un choix ou d'une adaptation aux dispositifs financiers existants. Néanmoins, l'AFD — dans le cadre de son dispositif initiatives ONG — propose des financements pour les projets à partir de 300 000 euros de budget sur 3 ans. Dès lors, on peut faire deux hypothèses : soit (hypothèse 1), le dispositif de l'AFD est inaccessible ou inadapté, soit (hypothèse 2) les associations privilégient les projets de taille modeste.

**Graphique 8 :**  
Quel budget avez-vous consacré à vos projets d'ECSI en 2018 ?



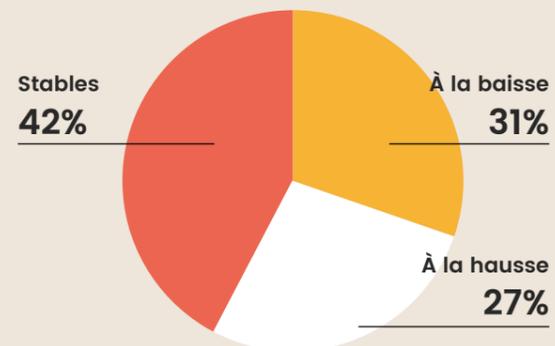
### Des financements qui se diversifient et qui restent globalement stables au cours des dernières années

Le questionnaire aborde plusieurs questions relatives au financement des activités d'ECSI au cours des dernières années. Une première question concerne l'évolution des financements consacrés à l'ECSI et l'on constate que majoritairement (42 %), ces derniers sont plutôt stables.

De la même manière, on observe que pour 58 % des acteurs interrogés, les ressources humaines sont restées stables, et lorsqu'elles évoluent, c'est plutôt à la hausse (31 %).

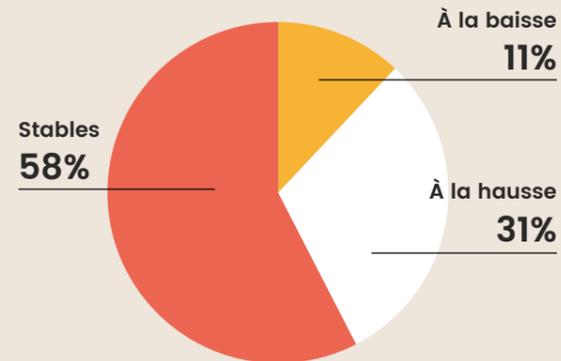
Cette stabilité est à mettre en perspective avec la diversification des sources de financement

**Graphique 9 :**  
Les financements dédiés à l'ECSI dans votre structure ont-ils évolué ?

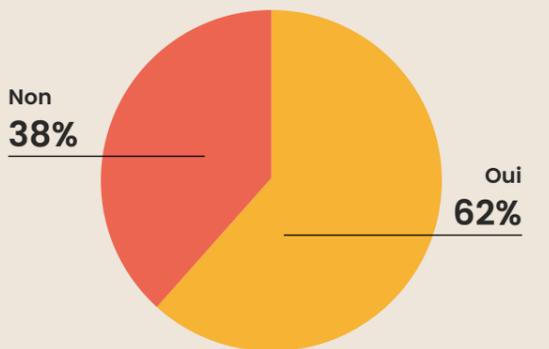


observée pour 62 % des acteurs. Cet état de fait peut être considéré comme un indicateur des difficultés de financement que rencontrent les acteurs et qui les incitent à développer des stratégies de diversification.

**Graphique 10 :**  
 Vos ressources humaines ont-elles évolué ?



**Graphique 11 :**  
 Avez-vous diversifié vos sources de financements ?



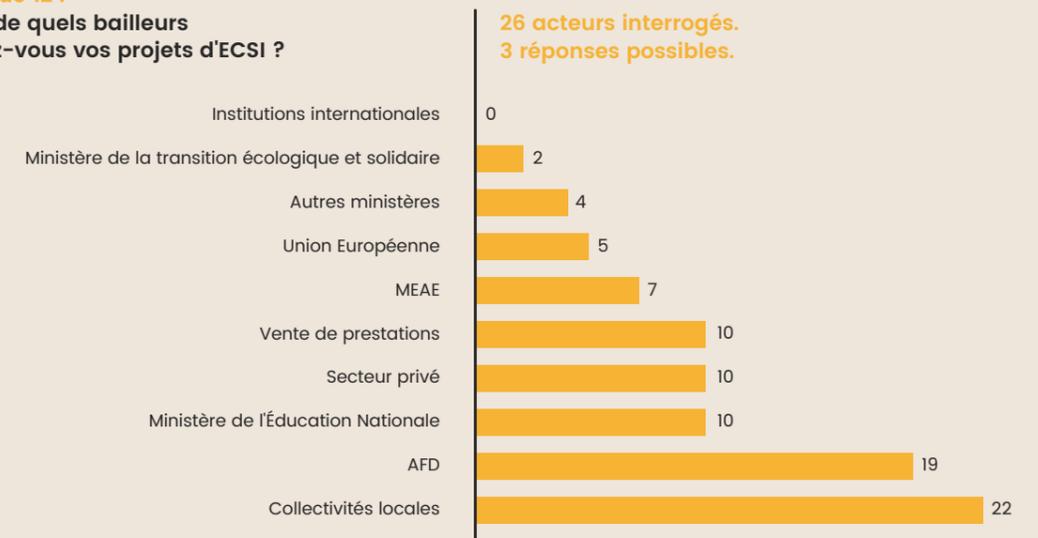
### Les collectivités locales et l'AFD, principaux bailleurs sollicités

Malgré les évolutions constatées dans les territoires, les collectivités locales restent des bailleurs importants pour les acteurs de l'ECSI. En revanche, le questionnaire ne nous permettait pas de prendre la mesure de la part que représentent ces cofinancements dans les budgets.

Concernant les financements en provenance de l'éducation nationale, nous pouvons citer les financements aux associations complémentaires de l'enseignement scolaire via la direction générale de l'enseignement scolaire (DGESCO) et le soutien aux réseaux d'éducation populaire via la direction de la jeunesse de l'éducation populaire et de la vie associative (DJEPVA).

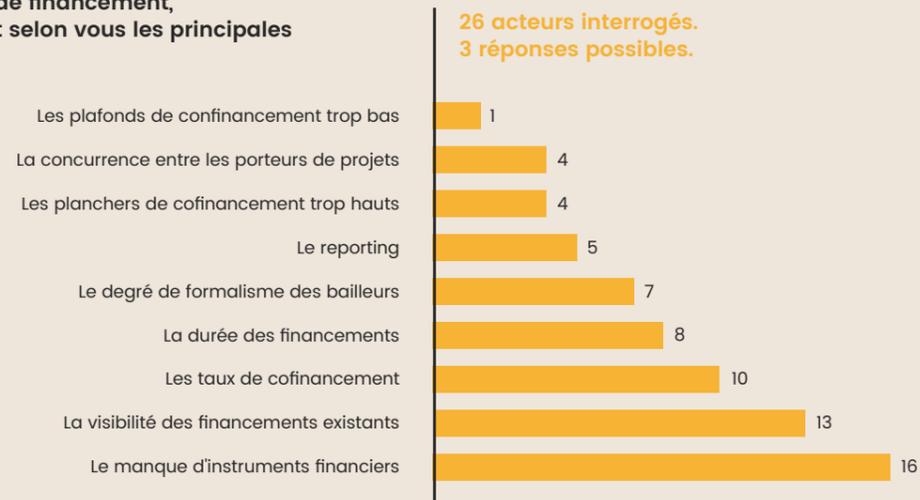
Enfin, il est intéressant de souligner que le secteur privé et les ventes de prestations occupent une part non négligeable dans le financement des projets.

**Graphique 12 :**  
 Auprès de quels bailleurs financez-vous vos projets d'ECSI ?



**Le manque d'instruments financiers adaptés, principale difficulté évoquée par les acteurs**

**Graphique 13 :**  
En matière de financement, quelles sont selon vous les principales difficultés?



Lorsque l'on interroge les acteurs de l'ECSI sur leurs principales difficultés en matière de financement, c'est le manque d'instruments qui vient en premier lieu avant les considérations techniques caractérisant les financements.

Ce résultat peut être mis en perspective avec la taille des projets. En effet, nous avons vu que les acteurs mènent plutôt des projets de taille modeste or il n'existe pas aujourd'hui d'instruments financiers dédiés aux mésos projets.<sup>49</sup>

Il est intéressant de souligner que les deux principales difficultés concernent la disponibilité des financements (manque d'instruments et manque de visibilité quand ils existent) adaptés plus que les difficultés d'accès ou leur inadéquation aux besoins.

<sup>49</sup> Il n'existe pas en France de dispositif de financement à la fois généraliste, sans condition de localisation et fondé sur le droit à l'initiative pour les projets dont les budgets sont compris entre 150 000 et 300 000 euros.

**L'AFD, UN BAILLEUR PUBLIC IMPORTANT DE L'ECSI EN FRANCE**

Le questionnaire soumis aux membres d'Educasol et aux RRMA laisse apparaître l'importance de l'AFD dans le cofinancement des projets d'ECSI. En effet, 73 % des acteurs ayant répondu citent l'AFD.

Il est intéressant de noter que c'est également le cas de certains RRMA alors que leurs projets ne sont pas à ce jour directement cofinancés par la DPA/OSC. En fait, il ne s'agit pas de projets d'ECSI financés dans le cadre des projets d'intérêt général de la DPA/OSC,

mais de cas spécifiques. Un exemple concerne un projet « Terrain » mené en partenariat avec d'autres associations et qui permet de cofinancer un volet ECSI. Un autre exemple concerne des actions spécifiques portées par un RRMA dans le cadre de l'exposition « Nés quelque part » organisée par l'AFD.

**Tableau 1 :**  
Projets 2018 cofinancés par la DPA/OSC au titre de l'EAD

ONG	Intitulé du projet	Montant global en €	Montant subvention en €
<b>Fondation Les apprentis d'Auteuil</b>	« Cultivons la rencontre entre citoyens du monde »	1 394 430 €	836 658 €
<b>Le partenariat</b>	Programme global d'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale du Partenariat pour 2018-2020	1 542 410 €	624 960 €
<b>La ligue de l'enseignement</b>	Développement et accompagnement d'un réseau de jeunes ambassadeurs de l'ECSI, vecteurs de changement en France et à l'international	600 000 €	334 800 €
<b>Etudiants et Développement</b>	Structurer, valoriser et accompagner l'engagement des jeunes et des étudiant·e·s dans des démarches associatives exigeantes de solidarité internationale	1 795 347 €	837 000 €
<b>SCD – Service de Coopération au Développement</b>	PRODDIGE – Regards croisés sur les objectifs du développement durable : volontaires d'ici et d'ailleurs pour promouvoir ensemble les ODD	890 402 €	402 690 €
<b>Cap Solidarités</b>	Entreprendre pour les ODD – Les jeunes s'engagent pour la solidarité internationale grâce aux ODD	302 230 €	120 000 €
<b>OXFAM France</b>	« À égalité ! » – Campagne de sensibilisation en France aux inégalités dans le monde	400 000 €	240 000 €
<b>Solidarité Sida</b>	Solidays : outil de sensibilisation de la jeunesse française à la solidarité internationale et la promotion de leur engagement citoyen	1 540 880 €	558 000 €
<b>e-graine</b>	L'éducation à la citoyenneté mondiale au service de la création d'un monde commun	740 000 €	446 000 €
<b>Comité 21</b>	Tour de France des objectifs de développement durable	351 120 €	180 000 €
<b>FONJEP</b>	Financement de 45 postes éducation au développement – Postes Fonjep 2018/2020	6 450 000 €	1 400 578 €

**Hors FONJEP-EAD, en 2018, le financement des projets d'EADSI représente 5,5 % du dispositif initiatives ONG**

En 2018, dix projets ont été cofinancés au titre de l'EADSI pour un montant total de 4580108 euros. Il s'agit de projets dont la durée est comprise entre un et trois ans, mais l'AFD comptabilise les fonds engagés sur l'ensemble du projet sans distinguer parmi les projets ceux qui sont pluriannuels. Cela limite les comparaisons annuelles. À ces dix projets, s'ajoute le financement du FONJEP-EAD<sup>50</sup> (1400578 euros) ce qui fait un total de 5980686 euros alloués par l'AFD à l'EAD. En valeur absolue, le montant des financements alloués aux projets des ONG est donc en progression de 17,4 % en 2018 et si l'on inclut les postes FONJEP, le montant des financements dédiés à l'EAD augmente de 53 %.

En valeur relative, sachant que le montant total des subventions allouées par l'AFD dans le cadre du dispositif initiatives OSC en 2018 s'élève à 84188825 euros, l'EAD représente 5,4 % des subventions hors FONJEP et 7 % si on inclut le FONJEP. Cette part est stable comparée à 2017 (5,5 %).

**Tableau 2 :**  
**Évolution des financements EAD entre 2015 et 2018**

	2015*	2016	2017	2018*
<b>Montants des subventions dédiées à l'EAD (M€)</b>	3,1	4,3	3,9	5,9
<b>Montant total des subventions (M€)</b>	65	72	71	84
<b>% de l'EAD dans le total des cofinancements</b>	4,8 %	6,0 %	5,5 %	7,0 %
<b>Montant de l'APD (M€)</b>	7986	8494,22	9733,52	
<b>% des subventions EAD dans l'APD</b>	0,04 %	0,05 %	0,04 %	

\*Fonjep-EAD inclus

<sup>50</sup> Le Fonds de coopération de la jeunesse et de l'éducation populaire (Fonjep) est un organisme cogéré par l'État, les collectivités et les associations depuis 1964. Il gère notamment 5232 «postes Fonjep», dispositif qui contribue à l'emploi de salariés permanents qualifiés au sein d'associations agréées de jeunesse et d'éducation populaire. L'AFD finance 45 postes Fonjep d'éducation au développement (EAD) afin de développer auprès du grand public des actions de sensibilisation, d'information et de formation sur les questions de citoyenneté, de solidarité internationale et de développement. Le Fonjep gère les 45 postes et assure l'animation du réseau des postes.

Les comparaisons annuelles sont difficiles à analyser. En effet, les chiffres reflètent aussi l'impact de certains projets pluriannuels au budget élevé. Par exemple, « La semaine de la solidarité internationale » en 2016 (1155 M€) ou les Fonjep-EAD en 2015 et en 2018. En 2017, en revanche, aucun projet de grande ampleur ne vient amplifier les chiffres. Le tableau ci-dessus permet d'observer une tendance qui est plutôt à la hausse depuis 2015.

**Les postes FONJEP-EAD, une contribution directe de l'AFD aux structures de l'ECSI**

Le financement des postes FONJEP ciblés EAD est une autre modalité de soutien de l'AFD à l'ECSI qui ne s'inscrit pas dans une logique « projet ». Ce type de soutien permet en outre d'atteindre des structures qui n'ont pas accès au dispositif « Initiative OSC », soit parce qu'elles ne sont pas éligibles, soit parce qu'elles ne sont pas en capacité de soumettre et de suivre des projets d'un montant supérieur à 300 000 euros de budget. Enfin, comme le montre le tableau ci-dessous, ce dispositif permet de soutenir les acteurs des territoires. 2018 marque le début d'un nouveau

triennal qui permet de financer 45 postes ciblés EAD parmi les 162 candidatures reçues. Le montant est de 8000 euros annuels par poste au lieu de 7500 sur le triennal précédent, soit une hausse de 6,66 %.

Les critères de sélection ont été les suivants :

- La qualité du dossier
- Les autres financements de l'AFD fléchés sur l'ECSI : les structures candidates qui bénéficiaient déjà de financements « Initiatives OSC » sur ces questions n'étaient pas prioritaires
- L'équilibre territorial : les territoires qui n'étaient pas couverts par le dispositif lors des triennaux précédents ont bénéficié de cofinancements, impliquant un rééquilibrage sur les autres régions.

**Tableau 3 :**  
**Liste des structures bénéficiaires**

	Nom de l'association	Région
1	SCD	Rhône-Alpes
2	Pays de Savoie Solidaire	Rhône-Alpes
3	Maison des solidarités	Rhône-Alpes
4	Santé Diabète	Rhône-Alpes
5	UFCV de la Loire	Rhône-Alpes
6	Resacoop Ciedel	Rhône-Alpes
7	Asmae	Ile-de-France/ National
8	Par le Monde	Ile-de-France/ National
9	Attac France	Ile-de-France/ National
10	Eclaireuses et éclaireurs de France	Île-de-France/ National
11	Confédération Paysanne	Ile-de-France/ National
12	E-Graine	Ile-de-France
13	La case	Ile-de-France

14	Yes Akademia	Ile-de-France
15	BFC International	Bourgogne-Franche-Comté
16	Cicodes	Bretagne
17	FDMFR Ile-et-Vilaine	Bretagne
18	Ligue de l'enseignement des Côtes-d'Armor	Bretagne
19	Fédération des œuvres laïques de l'Indre	Centre-Val de Loire
20	Centraider	Centre-Val de Loire
21	Amsed	Grand Est
22	Grandir dignement	Grand Est
23	Gescod	Grand Est
24	Groupe d'appui et de solidarité	Hauts-de-France
25	Cap solidarités	Hauts-de-France
26	ADESAF	Hauts-de-France
27	Adice	Hauts-de-France

	Nom de l'association	Région
28	MJC la Maison	Hauts-de-France
29	Lianes coopération	Hauts-de-France
30	Céméa Martinique	Martinique
31	Radsi	Nouvelle-Aquitaine
32	Avenir en héritage	Nouvelle-Aquitaine
33	Cool'eurs du Monde	Nouvelle-Aquitaine
34	Maison de l'Europe Bordeaux Aquitaine	Nouvelle-Aquitaine
35	So Coopération	Nouvelle-Aquitaine
36	Citim	Normandie

37	Horizons solidaires	Normandie
38	Terres en Mêlées	Occitanie
39	Lafibala	Occitanie
40	Délires d'Encre	Occitanie
41	Occitanie coopération	Occitanie
42	Centre Méditerranéen de la communication audiovisuelle	PACA
43	Secours populaire 13	PACA
44	Territoires Solidaires	PACA
45	Maison des citoyens du monde 44	Pays de la Loire

#### Des projets de structuration du milieu associatif

Pour affiner l'analyse, il peut être intéressant d'observer les chevauchements entre les projets de structuration du milieu associatif (SMA) et les projets d'EAD. Ainsi, en 2018, parmi les projets cofinancés dans la catégorie intérêt général (IG), l'AFD distingue quatre projets pour lesquels les deux sont très présentes. Deux d'entre eux sont des projets inscrits dans la catégorie EAD (portés par E&D et E-graine) et deux d'entre eux sont inscrits dans la catégorie SMA (portés par le CRID et le Collectif Haïti France). En 2017, cela concernait un projet et trois projets en 2016. Ainsi, la classification selon les catégories de projets (SMA ou EAD) ne rend pas compte avec précision du montant que représentent réellement les activités de SMA ou d'EAD. Cette remarque peut être étendue aux projets de terrain qui comportent des volets d'EAD.

#### Des projets de taille moyenne...

Les projets cofinancés par l'AFD sont principalement de taille moyenne. En effet, six projets ont un budget total sur trois ans inférieur à un million d'euros et le budget le plus élevé n'excède pas 1,8 M€. Le taux de cofinancement moyen s'élève à 49,6 % et seuls trois projets atteignent le plafond autorisé de 60 %. Les fonds privés et en provenance des autres ministères sont les plus mobilisés, sans toutefois représenter plus de 26 % en taux moyen.

**Tableau 4 :**  
Cofinancements complémentaires

	AFD	Autres ministères français <sup>51</sup>	UE	Collectivités locales	Financements privés (dont fonds propres)
Nombre d'associations concernées	10	7	2	7	9
Taux de cofinancement moyen par projet	49,6 %	21 %	14 %	10 %	26 %
Taux de cofinancement moyen global *	50%	14 %	3 %	7 %	23 %

\* Ce taux englobe l'intégralité des projets, y compris ceux pour lesquels la participation des autres bailleurs est nulle. Par exemple, si l'on inclut dans le calcul les 8 projets pour lesquels il n'y a pas de cofinancement de l'UE, la part de l'UE est de 3 %.

<sup>51</sup> Le ministère de l'Éducation nationale finance principalement via la DGESCO (associations complémentaires de l'enseignement scolaire) et la DJEPVA (soutien aux réseaux d'éducation populaire)

#### ... portés principalement par des associations de solidarité internationale de taille moyenne et situées en Île-de-France

Parmi les dix associations cofinancées, six ont un budget annuel inférieur à 3 millions, et seules deux d'entre elles ont un budget supérieur à 50 millions. Majoritairement, les organisations cofinancées sont des associations de solidarité internationale (50 %), devant les associations d'éducation populaire et jeunesse (30 %). Elles ont pour la plupart (80 %) un des trois agréments : « Association complémentaire

de l'éducation nationale », « Jeunesse et éducation populaire », « Envoi de volontaires de solidarité internationale ».

#### Une relative redistribution territoriale s'opère à travers les projets

Les associations cofinancées sont issues de 3 régions : Auvergne-Rhône-Alpes, Île-de-France et Hauts-de-France. L'Île-de-France représente le territoire d'implantation le plus répandu (7 associations), mais contrairement à la plupart des associations régionales, ces dernières interviennent sur l'ensemble du territoire national. En outre, six associations, sur les dix qui bénéficient d'un cofinancement de l'AFD redistribuent une partie de la subvention soit sous la forme de financements en cascade pour cinq d'entre elles, soit sous forme de subventions aux membres locaux d'un collectif pour l'une d'elles. La part de ces redistributions varie de 6,5 à 32 % de la subvention. Concernant les outre-mer, quatre projets y prévoient des activités spécifiques. Enfin, quatre projets prévoient des activités dans les pays du Sud.

### Des partenariats entre associations et avec les institutions éducatives

Concernant les partenariats, on observe qu'il s'agit principalement de collaboration avec d'autres associations françaises et les institutions éducatives. Ils impliquent assez souvent des acteurs du Sud (15 %). Les acteurs des territoires (collectivités locales et RRMA) interviennent dans la moitié des projets. En revanche, on note une faible collaboration avec le monde de la recherche, celui des médias et les entreprises. Dans l'ensemble, ces résultats sont assez semblables à ceux que l'on peut tirer du questionnaire soumis aux membres d'Educasol et aux RRMA. La principale différence concerne les acteurs du Sud, qui ne sont cités que par 9 % des acteurs interrogés, contre 15 % pour les projets cofinancés par l'AFD.

Graphique 14 : Les partenariats



### Des projets qui ciblent majoritairement les élèves et étudiants en milieu urbain

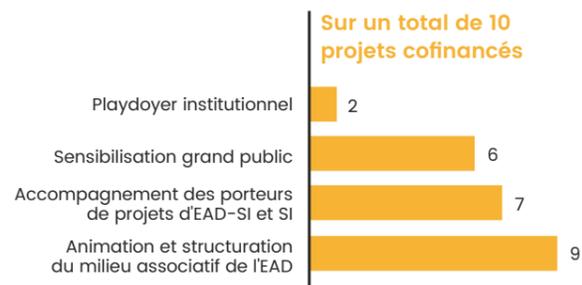
Dans leur grande majorité, les projets développent des activités d'animation et de structuration du milieu associatif de l'ECSI.

Les élèves et les étudiants représentent des publics cibles importants. Huit projets sur dix les concernent. Les jeunes en difficultés sont également ciblés dans six projets.

Seuls trois projets concernent les zones rurales et un seul projet cible les quartiers défavorisés. Les diasporas n'apparaissent pas non plus comme un public ciblé ou bénéficiaire très fréquent, avec seulement deux projets les concernant.

Au niveau de la prise en compte des thématiques transverses, en cohérence avec la place accordée aux jeunes, les scores attribués par l'AFD sont plutôt élevés sur la thématique «jeunesse» (six projets obtiennent la note de 3/3 et trois projets obtiennent 2/3). S'agissant de la prise en compte du genre, les scores sont moins élevés, traduisant la nécessité de poursuivre les efforts en la matière.

Graphique 15 : Type d'activités



## LE CAS PARTICULIER DES RRMA

L'ECSI est une mission essentielle des RRMA. Ces derniers perçoivent, au titre de leur mission de service public, une subvention du MEAE qui s'élève à 713 000 euros en 2017 contre 660 000 euros en 2016 pour l'ensemble des 12 RRMA.

Ces chiffres méritent deux commentaires :

- (1) Contrairement à ce qui est indiqué dans le rapport du GENE<sup>52</sup>, cette somme ne peut être entièrement imputée au titre de l'ECSI dans la mesure où cette subvention n'est pas dédiée à une catégorie d'activités particulière et puisque l'activité des RRMA ne se limite pas à la seule ECSI.
- (2) En outre, il faut considérer l'augmentation de 2017 à la lumière du contexte particulier puisque d'une part le nombre de RRMA a progressé et que, d'autre part, certains d'entre eux ont fusionné pour être en adéquation avec la nouvelle carte régionale.

## COMPARATIF EUROPÉEN

### DES FINANCEMENTS

#### DÉDIÉS À L'ECSI

Deux études européennes permettent d'avoir des éléments d'appréciation et de comparaison s'agissant du financement de l'ECM en Europe :

- La confédération des ONG européennes CONCORD a publié, en 2018, un rapport sur le financement public européen de l'ECM entre 2011 et 2015 (jusqu'en 2016 quand les informations étaient disponibles) « Éducation à la Citoyenneté Mondiale en Europe : combien compte-t-elle pour nous ? »<sup>53</sup>
- Le GENE (Global Education Network Europe) a publié, en 2018, son rapport annuel «The state of global education en Europe 2018»

#### Les limites de l'exercice

- (1) **Des difficultés d'ordre terminologique.** En effet, la pluralité de notions utilisées par les différentes parties prenantes, entre pays et au sein d'un même pays, peut se traduire par des différences de contenus ayant des conséquences sur ce qui est inclus ou non dans les budgets.
- (2) **Des difficultés liées aux règles budgétaires** propres à chaque pays. En effet, il se peut que

dans certains pays, les fonds alloués à l'ECM ne soient pas isolés, mais répartis entre différentes lignes budgétaires.

- (3) **Des difficultés liées au mode de collecte des données.** En effet, Concord s'est appuyé sur un questionnaire renseigné par ses membres pour récolter des informations qui ont ensuite été recoupées. Or il apparaît parfois quelques écarts.
- (4) Une dernière limite de l'exercice, et probablement la principale, provient de la difficulté à **prendre en compte l'ensemble des financements publics de manière exhaustive.** En effet, dans la majorité des pays, il n'existe pas de budget distinct concernant l'ECM au sein des institutions en charge de l'éducation formelle. Ainsi, l'essentiel des données accessibles concerne le plus souvent les ministères et les institutions des affaires étrangères et du développement international. Les fonds qui pourraient être alloués par d'autres ministères en charge de l'environnement, de l'agriculture, etc. ne sont pas connus.

### Qui finance l'ECM en Europe ?

#### Le rôle des États et de l'Union européenne

Selon les ONG sollicitées dans le cadre de l'étude réalisée par CONCORD, l'État serait le principal bailleur pour les activités d'ECM pour 55 % d'entre elles. Cela concerne les pays où le revenu national brut par habitant (RNB) est le plus élevé : « l'Europe des quinze plus la Norvège ». Pour les 45 % d'ONG restantes, ce sont les bailleurs européens et/ou internationaux, et cela concerne les nouveaux États membres, ceux qui ont le RNB par habitant le moins élevé.

Au niveau européen, il s'agit principalement des financements de la Commission européenne via les appels à projets du programme DEAR.<sup>54</sup> Au niveau national, les études montrent que ce sont les ministères des Affaires étrangères et les agences de développement qui sont les principaux bailleurs de l'ECM, suivis des ministères de l'Éducation et ses agences.

Ces deux catégories d'institutions interviennent selon des modalités très différentes :

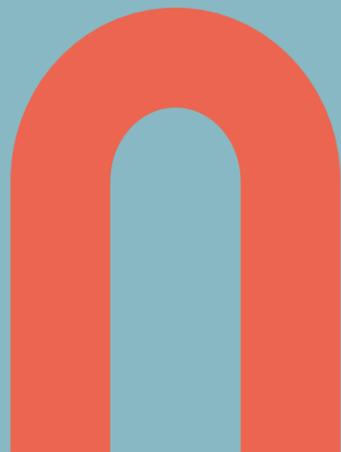
- Au niveau des ministères des Affaires étrangères et des agences de développement : les ONG sont les principales bénéficiaires de la contribution dans une logique d'appels à projets et dans des objectifs d'EAD à destination d'un large public.
- Au niveau des ministères et des institutions de l'éducation : les fonds alloués bénéficient essentiellement aux organismes publics en charge des programmes scolaires, de la formation des enseignants, etc. Les enseignants, les élèves et les familles sont plus spécifiquement ciblés dans le cadre de mesures de fonds pour répondre aux besoins actuels en termes de renforcement de compétences des élèves.

<sup>52</sup> « The state of global education en Europe 2018 », GENE (Global Education Network Europe), 2018

<sup>53</sup> Traduction assurée par Educasol

<sup>54</sup> Ce programme est présenté en page 13 de ce rapport



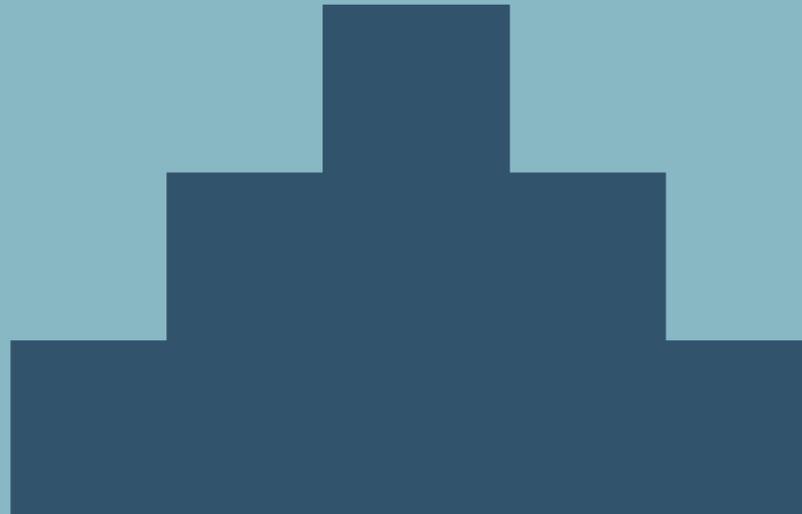


# Deuxième Partie



## FOCUS THÉMATIQUES 2018

Cette seconde partie s'articule autour de trois initiatives particulières portées par des acteurs de l'ECSI. La première initiative concerne la dimension mobilisatrice de l'ECSI grâce à un travail collectif qui a rassemblé les expériences de trente acteurs sous la direction d'Educasol en 2018. Sophia Mappa, chercheuse en sciences sociales, soulèvera quelques questions de méthode pour nous engager à approfondir la réflexion. La présentation des « Tandems Solidaires », mis en œuvre par deux réseaux régionaux multi-acteurs, BFC International et Occitanie Coopération, nous permettra dans un second temps d'aborder les spécificités de l'ECSI en milieu scolaire. Cette présentation sera prolongée par le regard d'un expert en la personne de Monsieur Boyries, inspecteur d'Académie à Grenoble. La troisième initiative présentée a été entreprise dans le cadre de l'observatoire d'Educasol. Elle concerne une première expérience pour élaborer une cartographie de quatre festivals nationaux : le festival Alimenterre, le festival des Solidarité, Migrant'Scène et la Fête des possibles. Ce travail collectif sera mis en perspective par Julien Bécasse et François Grolier, de France Volontaires, qui a animé une démarche similaire dans le cadre de la cartographie de France Volontaires publiée en 2017.



# 1— L'ECSI au service de la mobilisation citoyenne

En 2016, à l'initiative d'Educasol, une trentaine d'acteurs français de l'ECSI s'engageaient dans une réflexion individuelle et collective pour interroger leurs pratiques et proposer une analyse critique de leurs capacités à transformer le lien social pour agir en faveur du bien commun. À partir de ce travail, Educasol a produit une publication : « *Mobiliser le lien social pour renforcer le pouvoir d'agir – 30 expériences d'ECSI* ».

« Notre modernité vit dans un étrange paradoxe », écrit Philippe Meirieu dans la préface de l'ouvrage. « Car nous nous savons profondément reliés, nous voudrions bien pouvoir agir sur le monde, mais la connaissance même de ce qui se passe autour de nous, en permanence et en "temps réel", nous sidère et nous tétanise, au point de nous assigner souvent à l'indifférence ». Comment sortir de cet état de paralysie face aux nombreux défis qui se présentent et qui ont été mentionnés dans la première partie de cet État des lieux ? La culpabilisation et l'injonction à agir sont de peu d'efficacité, car ce ne sont pas des moteurs de l'action. L'ECSI le peut-elle ? À quelles conditions ?

À ces questions Philippe Meirieu répond en 3 points :

- (1) L'ECSI doit « aider à ouvrir les yeux sur l'altérité et trouver en l'autre ce qu'il partage avec moi ».
- (2) Elle doit aider chacun à « se construire librement dans un collectif » conçu comme un espace de débats sécurisant et ouvert où chacun trouve « la confiance nécessaire pour oser penser par lui-même ».
- (3) Elle doit répondre au besoin d'idéal propre à l'humain en aidant chacun à s'« autoriser des engagements divers » au service d'un avenir commun.

Jusqu'alors considérés en arrière-plan dans les actions d'ECSI, le « bien vivre ensemble » et l'interculturalité sont désormais devenus les thèmes centraux des acteurs selon Sébastien Bailleul, alors responsable du Festival des solidarités. Mais concrètement, comment l'ECSI peut renforcer le lien social ? Quelles actions sont susceptibles d'enclencher des dynamiques de changement et d'engagement ? Comment les acteurs de l'ECSI s'y prennent-ils pour servir leurs ambitions transformatrices ?



## Ouvrir les yeux sur l'autre et sur soi : « l'interculturalité en action »

Comment vivre auprès de cet autre que je ne comprends pas ? Comment interagir avec l'autre sans nier ma propre identité ? L'interculturalité traite de cet ensemble de relations et d'interactions entre les différentes cultures porteuses de codes et de représentations qui peuvent être liées à la nationalité, la religion, l'âge, le groupe social d'appartenance, etc.

L'objectif de ces rencontres est double :

- Faire prendre conscience des différences culturelles autant que des similitudes entre les individus
- Faire prendre conscience de ses propres représentations du monde autant que de celles de l'autre

Ce qui fait la spécificité des approches c'est leur caractère concret. En effet, cette prise de conscience n'est pas théorique. Elle est incarnée. Elle est le résultat d'une expérience de vie.

La démarche n'est pas simple et un accompagnement est indispensable pour faire de ces vécus interculturels des expériences positives. En effet, une mise en relation sans préparation peut tout aussi bien conduire à masquer les différences ou au contraire à renforcer les préjugés qu'il s'agit de déconstruire. La capitalisation de ces expériences permet de dégager quelques conditions à respecter pour optimiser les chances de succès :

- **L'envie** : le caractère volontaire de la démarche est essentiel. L'expérience de l'arbre à palabre en donne une illustration à travers l'exemple de ces personnes, un peu trop incitées à participer, et qui sont restées en marge des échanges.
- **La réciprocité** : trop souvent la solidarité internationale est appréhendée dans une relation univoque du nord vers le sud. Le projet de Migration et Développement propose de lutter contre cela en faisant venir aussi de jeunes Marocains en France pour mener un projet commun.
- **La confiance** : instaurer un climat bienveillant avec des règles claires est une condition nécessaire pour encourager les échanges et favoriser la participation de chacun, quelle que soit sa position par rapport à l'autre. L'exemple de cette jeune fille qui participe au projet de Solidarité Laïque sur son lieu de vacances est parlant : elle exprime sa difficulté à donner son véritable point de vue dans le cadre d'une activité partagée avec sa famille.
- **Le temps** : la responsable du projet présenté par Cool'eurs du Monde le dit bien : notre action « n'a pas permis de passer de la mixité à la cohésion sociale », « notre association a lancé une dynamique (...), mais la cohésion sociale se travaille au quotidien ».

Ces quelques règles doivent permettre d'aller au-delà d'une simple rencontre pour initier un véritable échange au cours duquel les participants vont pouvoir reconnaître « mutuellement leur identité et

leurs compétences ».

Cette démarche d'accompagnement, Michel Sauquet<sup>57</sup> la théorise dans ce qu'il qualifie de « démarche d'intelligence interculturelle » et qui comporte 3 temps : le temps du questionnement, le temps de l'analyse et le temps de la « négociation socioculturelle ».

## Oser parler pour pouvoir agir

Les méthodes de l'ECSI s'inspirent largement des principes de l'éducation populaire qui situe le point de départ de l'acte pédagogique dans la réalité de l'éduqué et qui vise un objectif d'émancipation et de transformation. Cette conception transformatrice et politique de l'éducation est au cœur des pratiques d'ECSI qui tentent à travers les différents projets d'impulser une triple dynamique : (1) une prise de conscience du statut de chacun dans les grands déséquilibres mondiaux et de son rôle dans la reproduction des inégalités (2) une prise de conscience de la capacité de chacun à agir et (3) le passage à l'action.

Le point de départ de cette ambition émancipatrice réside dans la participation des acteurs, c'est-à-dire leur prise de parole dans un cadre qui leur permet de se faire entendre. Enfants, migrants, précaires, l'ECSI s'adresse souvent à ce public éloigné du débat public. Sans oublier l'impalpable « grand public ».

Les initiatives présentées dans le document sont extrêmement variées : jeux de rôle organisés par l'association Touiza Solidarité en Île-de-France pour susciter la parole de jeunes étrangers sur la question environnementale, recueil d'idées pour les faire voyager avec Lise de par le monde, universités populaires organisées par ATD Quart Monde, etc.

Au-delà de la prise de parole, la question de l'écoute et du partage est aussi essentielle pour faire naître le sentiment d'appartenance à un groupe et faire émerger des messages collectifs. De nombreuses techniques d'animation de l'ECSI sont conçues en ce sens, notamment les débats citoyens qui, comme l'exprime un participant sont « plus qu'un travail collectif (...) un véritable moment de démocratie » où le message produit reflète la dimension participative et la prise en compte des positions minoritaires. De ce point de vue, souligne le collectif AI@mbik, les outils numériques ont ouvert des espaces de mobilisation très forts qui peuvent venir étoffer les pratiques de l'ECSI.

Enfin, dernière étape du processus, il s'agira de porter les messages aux oreilles des décideurs. De nombreux

<sup>57</sup> Président d'Educasol de 2013 à 2016, enseignant et consultant sur les questions d'interculturalité. Il est auteur de plusieurs ouvrages et notamment du « Culturoscope : 70 questions pour aborder l'interculturel » en 2016, avec M. Vielajus, éd. CL Meyer.

projets d'ECSI comportent un volet plaidoyer. Dans le document, l'animatrice d'ATD Quart Monde interrogée se félicite de l'adoption d'un amendement proposé par l'association pour faire reconnaître la vulnérabilité économique et sociale comme un critère de discrimination.

Le plaidoyer n'est pas la seule forme d'action promue par l'ECSI. De très nombreux projets travaillent la prise de conscience en lien avec une expérience concrète dans le cadre d'un projet. Il s'agit d'éviter l'effet de sidération évoqué par Philippe Meirieu en proposant des possibilités d'action à plusieurs niveaux qui permettront à chacun de déployer sa capacité à agir.

### Méthode et posture de l'animateur

Initier des rencontres multiculturelles, donner la parole, encourager l'engagement... les enjeux sont puissants et les démarches complexes. Dès lors, il semble intéressant de s'interroger sur les méthodes et la posture de l'animateur d'ECSI.

Le rapport identifie deux éléments de méthodes :

- (1) Aborder les sujets dans leur globalité et leur interconnexion, c'est-à-dire comme des problématiques universelles qui concernent tous les citoyens du monde.
- (2) Donner à expérimenter la relation et l'engagement. Cela peut se faire à travers des animations ludiques (jeux des chaises, débats mouvants, etc.), techniques (construction d'une éolienne, d'un lave-mains, etc.), artistiques (création d'un CD musical, de poupées de chiffon, etc.) ou à travers l'implication dans un projet (boutique de commerce équitable, chantier de jeunes, etc.).

Quant à la posture de l'animateur, Ritimo appelle à la vigilance sur plusieurs points :

- (1) L'animateur n'est pas un donneur de leçons : son rôle consiste à favoriser les interactions et la réflexion.
- (2) L'animateur n'est pas un expert : il n'est pas là pour dispenser un savoir, mais pour faciliter l'émergence des savoirs contenus dans le groupe. Il doit par ailleurs éviter de laisser des contre-vérités sans réponses.
- (3) L'animateur n'est pas un vulgarisateur simpliste : s'il doit s'efforcer de rendre les situations complexes plus compréhensibles, il doit le faire sans excès de simplification pour éviter les stéréotypes du type : « tous les Africains sont pauvres », « tous les immigrés sont des victimes », etc.

### Comment faire d'une bonne intention une action porteuse de changement social ?

Au-delà de toutes les considérations qui précèdent, comment peut-on s'assurer que les actions entreprises produisent le changement souhaité ?

Le rapport identifie des pistes qui sont autant d'enjeux :

#### Renforcer les pratiques d'évaluations

Les modèles d'évaluation issus de la solidarité internationale s'avèrent inadaptés aux projets d'ECSI qui concernent des changements de représentations et de comportements et non pas directement des changements sur les conditions matérielles. Les approches orientées changement, qui se concentrent sur les acteurs, offrent des clés de lecture tout à fait pertinentes pour l'ECSI. Plusieurs acteurs de l'ECSI et Educasol ont fait partie du programme PRISME initié en 2014 par le F3E et qui a réuni 28 organisations pour expérimenter de nouvelles approches évaluatives.

#### Renforcer les compétences par la formation, la capitalisation et les échanges

Fortes de leurs expériences, de nombreuses associations proposent d'accompagner les acteurs désireux de s'engager dans des projets d'ECSI. Édition de guides pratiques, formations, pépinière... de nombreuses initiatives existent. Notamment dans le cadre des collectifs et des réseaux. Ces outils et démarches demandent à être mieux connus et mutualisés.

#### Aller chercher les gens où ils se trouvent dans une logique pluri-acteurs

Par définition, la « sensibilisation » concerne des publics peu informés, impliqués et convaincus. Or, dans la pratique, atteindre les cercles de « non convaincus » reste souvent un vœu pieux. Ce constat conduit certains participants à une véritable remise en cause. Il serait aujourd'hui nécessaire de bousculer les pratiques pour faire sortir l'ECSI de sa zone de confort afin de : (1) faire évoluer le discours et remettre en question le jargon d'initiés, (2) faire émerger les sujets qui intéressent les concitoyens (3) s'associer aux acteurs impliqués dans les dynamiques de changement social en dehors du cadre de l'ECSI (acteurs de la transition, acteurs sportifs, etc., aux niveaux local, national et international)

Pour réaliser ces ambitions et favoriser la mobilisation citoyenne au service du changement social, les acteurs de l'ECSI sont aujourd'hui amenés à observer, pour mieux les partager et les questionner, leurs propres pratiques.

# Travailler les questions de méthode pour préciser les enjeux de l'ECSI

Par Sophia Mappa  
Professeure honoraire des Universités  
Consultante internationale  
Psychanalyste  
Membre du conseil scientifique d'Educasol

Une foule d'expériences intéressantes sont présentées dans ce fascicule intitulé « Mobiliser le lien social pour renforcer le pouvoir d'agir ». Elles peuvent servir de base pour aller plus loin dans la réflexion sur les enjeux de l'ECSI et pour une meilleure définition des actions que les acteurs seront appelés à entreprendre dans l'avenir. Dans les limites de ce texte, qui se veut court, nous nous focaliserons sur quelques questions de méthode.

## PENSER LES TERMES

Depuis les années 70-80 du siècle dernier, nous assistons à une inversion de plus en plus prononcée des modes de pensée qui ont prévalu par le passé dans le monde occidental. Autant la modernité<sup>38</sup> avait privilégié la rigueur dans la définition des catégories utilisées pour se penser, penser autrui et le monde, autant la post modernité a glissé vers une imprécision du sens que recouvrent les mots. Cela entraîne une difficulté notoire de savoir de quoi on parle à chaque fois et de décider au-delà ce qu'on souhaite et peut changer. Il faudra donc mieux préciser dans l'avenir le sens des mots qu'on utilise : démocratie, citoyenneté, lien social, intérêt commun, solidarité, développement durable, vivre ensemble, interculturalité, etc.

<sup>38</sup> Par modernité, nous entendons le système socio-culturel qui a émergé dans l'Europe de l'Ouest avec la Renaissance et s'est développé jusqu'au milieu du XXe siècle dans les pays qu'on appelle sommairement l'Occident. On peut le résumer grossièrement à ses deux traits principaux : le capitalisme et la démocratie. Le système dans lequel nous vivons aujourd'hui, qualifié par certains de post modernité ou d'hyper modernité est foncièrement différent du précédent.

Arrêtons-nous un moment sur deux exemples loin d'être exhaustifs : qu'est-ce que la démocratie ? Aurait-il suffi de créer des lieux de rencontre et que tout le monde s'exprime pour être en **démocratie** ? Ou faut-il encore savoir quel est le projet politique qui est visé par la parole collective encouragée ? Si tout le monde se met d'accord pour élire une Assemblée de sorcières, sommes-nous en démocratie, se demandait Schumpeter, au siècle dernier ? Autre exemple, **la citoyenneté**. S'agit-il vraiment de la capacité des enfants et des adultes de s'exprimer sur leurs droits et de les revendiquer, comme on le lit ici et là ? Ce faisant, ne prenons-nous pas le risque d'oublier les devoirs de l'individu vis-à-vis de la collectivité et de l'enfoncer dans le repli sur soi et dans l'individualisme qui sont des problèmes majeurs de nos sociétés ? Si la citoyenneté exprimait, dans un passé encore récent, **des valeurs politiques mises en acte**, quelles sont les valeurs politiques qui animent aujourd'hui les acteurs de l'ECSI ?

## SE PENSER SOI-MÊME POUR POUVOIR PENSER L'AUTRE

La nécessité de comprendre les autres cultures traverse l'ouvrage et on ne peut que s'en féliciter. Mais peut-on penser et, *a fortiori*, comprendre l'altérité sans comprendre notre propre monde ? La rencontre avec les autres n'a-t-elle pas comme préalable la rencontre avec soi-même ? Or, comprendre notre propre monde signifie l'effort collectif de comprendre les valeurs de ce dernier, ses problèmes et ses réussites. Il signifie surtout de comprendre la manière dont nous participons, individuellement et collectivement, à la fabrication de ce monde que nous voulons par ailleurs changer. La solidarité, nationale ou internationale, est-elle compatible avec la sacrosainte concurrence qui structure le monde occidental ? Est-elle compatible avec l'individualisme, le chacun pour soi, l'emprise de l'argent, les inégalités croissantes ? Comment les acteurs de l'ECSI se positionnent vis-à-vis de ces problèmes **par les actes** ? Les ONG, les collectivités territoriales,

les écoles, sont-elles solidaires avec les autres ONG, collectivités ou écoles? Il nous semble que cette réflexion devrait être au cœur des projets et actions construits dans le cadre de l'ECSI : quels problèmes de nos sociétés voulons-nous résoudre par notre action? D'où viennent-ils? Quelle est leur nature? Sommes-nous acteurs de la construction de ces problèmes ou les responsables en sont-ils toujours les autres? De la réponse à ces questions dépend une définition de la finalité de nos actions qui ne soit pas une simple fuite en avant et qui favorise vraiment le changement.

Si notre monde est «devenu tellement opaque», comment pouvons-nous comprendre les autres? Ici aussi, les expériences dont fait état le fascicule peuvent servir de base pour aller plus loin. S'il est vrai qu'il y a quelque chose de l'universel dans l'humanité, que faisons-nous des différences? Comment les appréhender? Comment travailler avec elles? Voilà un défi qu'il faudrait affronter dans l'avenir.

## PENSER LA FINALITÉ DE NOS ACTIONS

L'impression qui se dégage à la lecture des expériences est une certaine imprécision au sujet des objectifs à atteindre. Imprécision qui semble parfois venir de la recherche d'un idéal, sans trop chercher à savoir comment le réaliser. Que signifie en effet la finalité, souvent affirmée, de construire «un monde plus juste et harmonieux»? Que serait-ce précisément? Et comment irait-on vers ce monde à partir de nôtre? Créer des lieux de rencontre avec les autres (immigrés, autres sociétés), libérer la parole, élaborer des messages collectifs, etc. sont-ils des finalités en soi ou des moyens au service d'un projet politique global et lequel? Les réponses données par chaque ONG sont encore partielles du fait des objectifs spécifiques choisis

par chacune d'entre elles pour agir, suivant les injonctions des bailleurs de fonds. La définition d'Educasol qui perçoit l'éducation à la citoyenneté en tant que formation au politique et au changement des rapports sociaux est une réponse qui implique, elle, une vision globale des problèmes à résoudre. Il faudrait, à notre avis, travailler dans ce sens et lier les objectifs particuliers à des objectifs politiques globaux, peut-être différents les uns des autres, mais en débat entre eux.

Admettre le conflit dans les rapports sociaux.

L'évitement du conflit est une autre inversion opérée par nos sociétés post-modernes par rapport à la modernité. Autant cette dernière avait fait du conflit d'idées un moteur de clarification des rapports sociaux et de changement, autant nos sociétés interdisent la «polémique» et favorisent le consensus. On évite ainsi de parler des différences, entre autres culturelles, pour mettre en avant ce qui est commun à l'humanité, ou supposé l'être. On évite aussi de parler des difficultés d'un projet, même si parfois on les mentionne, sans pour autant tenter une explication de la nature de ces difficultés. Cela entraîne la difficulté de penser le monde réel, ainsi que l'idéalisation de soi et d'autrui et, in fine, la difficulté de changer. Car, les divergences et les différences sont toujours là. Elles sont juste occultées, jusqu'à ce qu'elles explosent par la violence, comme cela arrive de plus en plus souvent dans les sociétés contemporaines.

## PENSER LE CHANGEMENT

«L'ECSI est une démarche pédagogique, fondamentalement politique (dont la) finalité est la recherche de changements», peut-on lire à la page 12 du

fascicule. Plus précisément, elle consisterait en «l'action sur les représentations, les savoirs, les aptitudes, les attitudes».

Voilà un défi majeur pour les acteurs sociaux, défi qui soulève des questions importantes :

- Quel est le sens des changements envisagés? S'agit-il de changements de surface ou est-il question de changer le fonctionnement même des individus et des collectifs? Agir sur les représentations, les savoirs, les aptitudes d'un individu et/ou d'un collectif signifie agir sur ce qui est tapi dans la profondeur de leurs âmes, sur ce qu'ils ont appris dès leur prime enfance, qui de surcroît, échappe souvent à la conscience des acteurs.

- Qui est le sujet du changement? Qui décide de ses orientations et qui agit pour le réaliser? Agir sur soi-même est certes une visée difficile, mais réalisable à condition que ce soit le sujet lui-même qui ait décidé de changer. Mais peut-on changer sous l'injonction de quelqu'un d'autre? En d'autres termes peut-on agir sur les autres pour les changer d'en haut et/ou de l'extérieur? Les échecs essuyés par le passé ont montré les effets pervers des actions visant à transformer les autres.

- Est-ce que le changement est un désir universel, ou pour de nombreuses cultures dans le monde est-ce la fidélité à la tradition posée comme intouchable qui est privilégiée? Suffit-il de parler de changement pour que ça change ou faut-il encore l'engagement de l'action d'une masse significative d'acteurs? La question ne concerne pas seulement les pays non occidentaux, mais ces mêmes sociétés occidentales. Tant ces dernières sont davantage obnubilées par le désir de changer les autres à leur image que de penser la nécessité de leur propre changement.

- Qu'en est-il du temps nécessaire pour que des changements significatifs puissent voir le jour? Croit-on vraiment, à l'instar de certains bailleurs de fonds, qu'on peut changer en l'espace d'un court laps de temps? A-t-on jamais vu un individu ou une société changer du jour au lendemain?

- Last but not least, peut-on penser que les résultats du changement peuvent être minutieusement prédéfinis, ou faut-il accepter l'idée de la philosophie moderne qu'il y a toujours quelque chose d'indéterminé dans le changement?

## EN CONCLUSION

**Ce qui précède ne concerne pas seulement les acteurs de l'ECSI, mais globalement nos sociétés actuelles. Du reste, les acteurs qui se proposent de changer le monde sont socialisés dans ce monde-là. D'où la difficulté d'en prendre la distance et de le comprendre. C'est en travaillant sur soi, sur ses propres représentations et valeurs que l'on peut poser la question du changement de son monde. C'est aussi en travaillant avec les autres qu'on peut prendre la mesure des différences et de la nécessité de trouver des solutions communes à des problèmes communs.**



## 2— Les « Tandems Solidaires »

Le dispositif existe depuis 2003. Aujourd'hui, Les Tandems Solidaires concernent deux régions : Bourgogne-Franche-Comté et Occitanie (depuis 2016). Il s'agit d'un dispositif multi-acteurs coordonné par des académies (Dijon, Besançon et Toulouse), les réseaux régionaux multi-acteurs (BFC International et Occitanie Coopération) et avec le soutien de plusieurs collectivités territoriales.

Les Tandems Solidaires se présentent comme une démarche «en résonance avec les ODD» et inscrite dans l'esprit de l'éducation à la citoyenneté mondiale (ECM) de l'UNESCO.

L'Éducation nationale affirme que les apprentissages scolaires ne sont pas exclusivement au service de l'insertion professionnelle, mais obéissent à un objectif plus global pour accompagner un parcours de vie des élèves. L'école doit ainsi relever plusieurs défis : «donner du sens aux enseignements (et) démontrer aux élèves l'utilité de travailler en complémentarité, les uns avec les autres, et en interdisciplinarité afin de résoudre des problématiques complexes et globales».

Pour les acteurs engagés dans les Tandems Solidaires, la démarche d'ECM peut assez naturellement trouver sa place au sein de l'institution de l'Éducation nationale. En tant que pédagogie transversale, elle concerne toutes les disciplines et tous les âges, et peut s'appliquer de façon formelle ou informelle. Néanmoins, certaines missions et certains cadres formels offrent des concordances plus particulières :

- (1) l'ECM constitue un des outils dont l'école peut se saisir pour contribuer à certaines des missions qui lui sont confiées et tout particulièrement l'éducation au développement durable (EDD), l'Éducation au Développement et à la Solidarité Internationale (EAD-SI) et le parcours citoyen.
- (2) Certains cadres d'interventions, parce qu'ils privilégient la pédagogie de projet, offrent des contextes particulièrement favorables aux démarches d'ECM : les enseignements pratiques interdisciplinaires (EPI) au collège, l'enseignement moral et civique qui concerne les écoles, collèges et lycées, les foyers socio-éducatifs et les maisons des lycéens, les voyages scolaires et le dispositif d'accompagnement des enfants et de leurs parents dans le cadre du contrat local d'accompagnement scolaire (CLAS), et les projets d'enseignements expérimentaux en lycée.

Notons également avec Florence Kohtz, de BFC International, que «L'ECSI intègre trois des sept composantes du socle commun de connaissances et de compétences que tous les jeunes doivent avoir acquises à l'issue du collège : la culture humaniste, les composantes sociales et civiques, l'autonomie et l'initiative.»

Le dispositif des Tandems Solidaires a été pensé pour répondre aux enjeux et besoins de l'Éducation nationale et agricole et pour sensibiliser les jeunes aux ODD et aux enjeux de solidarité et de citoyenneté. Il s'adresse à tous les enfants scolarisés, de la maternelle à la terminale dans les établissements d'enseignement général, professionnel, agricoles ainsi que spécialisés.<sup>59</sup>

<sup>59</sup> Les Instituts Médicaux Éducatifs par exemple

### Une méthodologie pluriacteurs active et inscrite dans la durée

Chaque projet s'inscrit sur toute la durée de l'année scolaire et se fonde sur la constitution de binômes : un groupe d'élèves (accompagné d'une équipe éducative) et une association engagée dans la coopération, de solidarité internationale, de développement durable, ou d'éducation populaire.

Tout au long de l'année, le projet est animé et accompagné de plusieurs manières :

- Formation aux enjeux et méthodes de l'ECM (pour le public enseignant et pour les associations)
- Suivi individualisé
- Temps de rencontres entre acteurs
- Appui à l'organisation de temps de restitution
- Appui financier (forfait de 500 € par tandem)

Le rôle des RRMA est prépondérant dans la coordination, l'animation, l'appui, la formation, le suivi, l'évaluation et la valorisation des projets.

### Des approches innovantes aux retombées positives sur l'ensemble des acteurs

Le recul sur ce dispositif, qui existe depuis plus de quinze ans, permet de vérifier les atouts de ce type de pédagogie innovante au sein des établissements scolaires et les effets positifs sur l'ensemble des parties prenantes :

#### 1. Pour les élèves : enthousiasme, curiosité et mobilisation

L'approche par projet qui est proposée offre aux enfants et aux adolescents la possibilité de modifier leur posture. Forcés de proposition, ils expriment leur créativité et peuvent s'impliquer véritablement dans une production (pièce de théâtre, éolienne, cuisine, etc.) qui donne du sens aux apprentissages.

La relation avec les associations et les bénévoles est aussi un plus. Le témoignage concret d'un bénévole en contact avec le terrain est bien plus percutant que des informations véhiculées par les médias ou l'enseignant. La dimension intergénérationnelle entre de jeunes élèves et des adultes souvent retraités n'est pas à négliger. Elle donne l'occasion de modifier les regards réciproques.

En outre, le projet permet aux élèves de s'ouvrir au monde sans nécessairement devoir se déplacer physiquement.

Enfin, et il s'agit là d'une dimension extrêmement intéressante, ce type de réalisation s'avère être un outil tout à fait pertinent en termes de revalorisation pour les élèves en difficulté.

La pédagogie d'éducation à la citoyenneté mondiale mise en œuvre dans le cadre du dispositif des Tandems Solidaires agit sur les savoirs (acquisition de connaissances, compréhension des mécanismes générateurs d'inégalités, analyse des causes et des conséquences), les savoir-être (sentiment d'appartenance à une humanité commune, partage

de valeurs et de responsabilités, empathie, solidarité et respect des différences dans la diversité) et pour terminer sur les savoir-faire (agir de manière responsable aux niveaux local, national et mondial pour promouvoir un monde durable et en paix.)

#### 2. Pour les établissements scolaires : mise en pratique de la transversalité et enrichissement des pratiques

La réforme des collèges (mise en place à la rentrée 2016) prévoit notamment la mise en place d'enseignements pratiques interdisciplinaires, mais dans bien des cas, les enseignants sont démunis pour opérationnaliser ce découplage. Les partenariats avec les associations et l'accompagnement proposé dans le cadre des Tandems Solidaires offrent des solutions à ceux qui souhaitent s'engager dans cette voie pour expérimenter de nouvelles pratiques. Le projet de fabrication d'éoliennes pour le Sénégal dans un collège de Pontarlier en offre une bonne illustration où le professeur d'histoire-géographie est intervenu sur le thème du déséquilibre Nord-Sud pour créer des affiches pédagogiques. Le professeur de mathématiques s'est chargé des tracés et des mesures des différentes pièces qui ont ensuite été réalisées durant les cours de technologie. Le professeur de français a mis en place une correspondance épistolaire avec deux collèges sénégalais situés dans les communes où les éoliennes seront installées. Enfin, le professeur d'arts plastiques s'est occupé de la décoration.

Les activités déployées dans un cadre renouvelé modifient le regard que les enseignants et les élèves portent chacun les uns sur les autres.

D'un point de vue académique, des liens peuvent être réalisés assez facilement avec d'autres dispositifs existants (Parcours Citoyens, Eco-Lycées, etc.).

#### 3. Pour les associations : valorisation et visibilité de leurs savoir-faire et expériences

Pour les associations, les Tandems Solidaires sont une opportunité de mettre en lumière leurs actions et d'établir le lien entre leurs projets de développement et des actions d'ECSI structurées. En outre, les associations bénéficient d'un accompagnement et d'une sorte de label dans la mesure où les académies sont impliquées, ce qui facilite leur collaboration avec le milieu scolaire.

#### 4. Pour les collectivités : soutien des politiques publiques au service du bien vivre ensemble

Les Tandems Solidaires constituent pour elles un moyen de mener une politique publique d'ECSI et de développement durable. Elles soutiennent le tissu associatif de leur territoire qu'elles aident à monter en compétence. De plus, ce dispositif s'exerce dans le cadre de leurs compétences. À ce jour, des régions, des villes et des départements participent au dispositif.

### Quelques chiffres pour l'année scolaire 2017-2018

#### En Bourgogne-Franche-Comté :

- 36 Tandems (+33 % par rapport à 2016-2017) ont été soutenus dans 5 écoles, 14 collèges et 12 lycées
- 1210 élèves (+28 %) ont été impliqués sur 8 départements, soit la totalité du territoire pour la première fois depuis l'origine du dispositif.
- 98 personnes (+172 %) formées : 70 enseignants, 26 associatifs et 2 salariés de collectivités

#### En Occitanie (où le dispositif est plus récent) :

- 19 tandems (+36 %) ont été soutenus dans 8 écoles,
- 5 collèges et 6 lycées

## CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES

- Le succès du dispositif est palpable. Et plusieurs régions ont engagé une réflexion pour le mettre en place. C'est le cas dans le Grand Est, en Pays de la Loire, en Centre-Val de Loire et Hauts-de-France. Pour l'instant, le Grand Est a mis en place un dispositif similaire, mais avec un nom différent (le Dispositif ODD).
- Une clé du succès réside dans la relation entre les élèves, leurs enseignants et les associations. Il est essentiel d'accorder un grand soin à la qualité de la rencontre, de bien définir les rôles de chacun et leur valorisation respective.
- Le rôle d'une structure tiers (les RRMA) est essentiel pour faire le lien entre les différents partenaires, tout particulièrement avec les collectivités territoriales qui, en Bourgogne-Franche-Comté notamment, mettent en place des politiques publiques spécifiques par le biais d'appels à projets « Tandems Solidaires » en direction des établissements scolaires. Le RRMA peut également animer un comité d'orientation réunissant les différents partenaires du dispositif pour faciliter le dialogue et la concertation.
- Malgré les bons résultats, des freins demeurent, notamment dans les établissements où certains enseignants et chefs d'établissement restent hermétiques à la démarche et entravent le bon déroulement de projets qui nécessitent ouverture et souplesse.
- Si les effets sont positifs sur les élèves, les changements attendus ne doivent pas être surestimés. Un enseignant souligne que « c'est surtout sur l'estime de soi, la valorisation et les valeurs humaines que le projet se positionne ».
- Parmi les pistes d'évolution évoquées par BFC International et ses partenaires figurent : l'internationalisation du dispositif (via la mise en réseau d'établissements et d'associations à l'échelle européenne ou internationale, notamment en lien avec les projets de coopération menés par les acteurs eux-mêmes), la réalisation d'outils de promotion et de valorisation des projets menés (fiches techniques, site web, outils de présentation vidéo, etc.), la mise à jour d'un guide méthodologique et de capitalisation et une restitution formelle au sein des collectivités partenaires.

## L'EDD-SI dans l'académie de Grenoble

Par Pascal Boyries  
IA-IPR d'histoire-géographie  
Doyen des IA-IPR  
Coordonnateur académique EDD,  
académie de Grenoble.

### L'ÉDUCATION À LA CITOYENNETÉ, UN OBJECTIF MAJEUR DE L'ÉCOLE

L'ECSI n'existe pas en tant qu'objet identifié en milieu scolaire, pour autant depuis plusieurs années un travail important est engagé sur ce sujet à travers la convergence de différentes politiques éducatives.

En ce qui concerne l'éducation à la citoyenneté, il s'agit bien évidemment d'un des objectifs majeurs de l'école, et ce depuis ses origines. Aujourd'hui, elle est abordée à travers trois angles :

- Celui des enseignements et en particulier la formation spécifique que constitue l'enseignement moral et civique (EMC) qui court de l'école primaire à la terminale. Mais également les autres enseignements qui apportent les outils techniques et intellectuels aux élèves qui permettent l'expression de cette citoyenneté : l'esprit critique, la culture nécessaire.

- Celui des parcours éducatifs : « santé », « avenir » sur l'orientation, « artistique et culturel » et « citoyenneté » qui concernent l'ensemble de la scolarité. « Il s'agit d'une acquisition progressive de connaissances et de compétences qui s'accumulent tout au long du cheminement de l'élève, un cheminement dont le principal moteur doit être l'élève lui-même.

Son accompagnement par toute l'équipe pédagogique doit lui permettre à la fois de structurer ses acquis et de s'approprier son propre parcours. Cette appropriation pourra ainsi contribuer à donner au parcours sa dimension individuelle<sup>60</sup>.

- Le quotidien de la classe et de l'établissement qui fournit aux enseignants et aux élèves de multiples occasions d'interroger la citoyenneté, de la mettre en œuvre, occasions que les élèves peuvent faire figurer dans leur parcours éducatif.

Ces trois entrées intègrent la nécessité de travail avec des partenaires de l'école : parents d'élèves, associations, élus, voire entreprises. Le bon fonctionnement de l'établissement scolaire s'appuie sur ces éducations, il permet de travailler le vivre ensemble, le « faire société », il permet également aux élèves de s'engager :

- Dans les différentes instances : au conseil de la vie lycéenne (CVL), dans la maison des lycéens (MDL), au conseil de la vie collégienne (CVC), comme délé-

gué de classe, comme élu au CA,

- Dans la vie de l'établissement à travers un club (club éco-citoyen par exemple).

Certains de ces engagements s'appuient sur une légitimité issue des élections, d'autres sur une légitimité à conquérir à travers ses actions, leur pertinence, leurs effets, les valeurs qui les soutiennent.

Mais, cette éducation à la citoyenneté concerne essentiellement les échelles de proximité : l'établissement, la commune. Des connaissances sont apportées sur les autres échelles : le département, la région, la nation, l'Europe, le monde, mais il s'agit davantage de connaissance que de mise en pratique, cette dernière étant difficile à mettre en œuvre.

<sup>60</sup> Site eduscol : <http://eduscol.education.fr/cid101019/les-parcours-educatifs-ecole-college-lycee.html>

## L'ÉDUCATION AU DÉVELOPPEMENT ET À LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE (EAD-SI) EST UNE PRÉOCCUPATION DE L'ÉDUCATION NATIONALE DEPUIS LE MILIEU DES ANNÉES 2000

L'EAD-SI converge vers l'éducation au développement durable (EDD) avec la note de service de 2009, puis y est intégrée lors de la troisième phase de généralisation de l'EDD en 2011. Aujourd'hui EDD et Solidarité Internationale (SI) sont indissociables, les questions d'EDD ne pouvant être observées qu'à des échelles diverses et sur des territoires divers, comme chacun sait, elles se préoccupent d'économie, de social, d'environnemental et de culture et la SI nourrit la réflexion EDD de la même manière que l'EDD nourrit les questions de SI. Sur l'académie de Grenoble, le groupe de travail académique est du reste un groupe EDD-SI.

**Par contre, dans les programmes scolaires la SI est moins présente**

Si une **action solidaire** doit être réalisée en classe de cinquième dans le cadre du programme d'éducation morale et civique, celle-ci est la plupart du temps réalisée en partenariat avec une association locale autour d'une action de proximité. Elle interroge la notion de solidarité, mais tombe souvent dans le biais de l'aide qui n'est qu'une approche à sens unique.

La **solidarité internationale** permet de dépasser ce cadre, mais elle est plus complexe à mettre en place et l'enseignant seul dans son établissement, voire même l'équipe isolée ont de

grosses difficultés à développer ce type d'actions : il faut trouver une association partenaire, identifier des partenaires, et engager une action qui permette de réfléchir à la notion de solidarité, de mesurer les effets sur les élèves et surtout, pouvoir l'inscrire dans la durée.

**L'ECSI croise éducation à la citoyenneté, éducation au développement durable et solidarité internationale, mais elle est à construire par les équipes des établissements**

Dans le monde actuel, compte tenu des enjeux environnementaux, économiques et sociaux, compte tenu des tensions qui existent, du retour des radicalismes, **travailler avec les élèves sur le lien entre ces trois objets est essentiel.** Cela permet de croiser les cultures, d'apprendre à connaître l'autre afin de le comprendre sans le juger, de travailler sur les représentations réciproques, de les interroger, d'interroger leur origine, de les déconstruire. Le contexte international actuel confronte les cultures de plus en plus à travers



une situation de dépendance déséquilibrée : exploitation par les Nord des ressources des Sud, crise climatique aux effets plus marquée dans les Sud, migrations de population qui déshumanisent, etc. La SI permet d'interroger les enjeux, de croiser les points de vue des personnes des Sud et des Nord, de redonner une humanité en regardant l'autre chez lui

lorsqu'il est en situation de force et d'équilibre. Elle interroge tout de suite les modalités d'action de chacun et donc les formes d'expression de la citoyenneté de chacun dans son territoire, mais également à d'autres échelles, en intégrant en particulier l'échelle mondiale.

Ainsi, l'EDD-SI est une porte d'entrée qui apparaît dans la plupart des projets d'ECSI. Parce qu'elle correspond à des problématiques qui sont mondiales. Elle est particulièrement intéressante parce que si ces problématiques sont mondiales, elles ont toutes une déclinaison locale et leur déclinaison est extrêmement liée aux questions culturelles, et au contexte géographique et économique. Les questions d'accès à l'eau potable, d'accès à une alimentation saine et équilibrée, d'accès à l'énergie, de préservation de la biodiversité se retrouvent partout, mais ne veulent pas dire la même chose pour un Grenoblois, un Dakari, un Tunisien, un Malien.

Pour autant, l'ECSI ne fait sens qu'à condition de **s'imposer un certain nombre de passages obligés.** «Être solidaires», n'est pas poser la question «de quoi as-tu besoin?» Ce n'est pas non plus décider seul de ce dont l'autre a besoin. Cela conduit à des extrêmes comme cette école sénégalaise dont une des classes était accaparée par les livres reçus en don — et donc qu'il n'est pas concevable de jeter — et dont les enseignants ne savaient que faire, car non articulés avec les programmes sénégalais. Par contre, ils se trouvaient obligés d'entasser les élèves dans les deux classes restantes. Rentrer par la dimension citoyenne permet d'éviter cet écueil. Elle conduit à interroger les valeurs, la question des choix à faire, de l'engagement de sa force, de sa durabilité. Elle conduit à s'appuyer sur des partenaires et donc à s'interroger sur leurs objectifs, à s'interroger sur leur compatibilité avec les nôtres, leurs points de convergence.

## LES ÉQUIPES ÉDUCATIVES ONT BESOIN DE S'INSCRIRE DANS UN RÉSEAU PLURI-ACTEURS

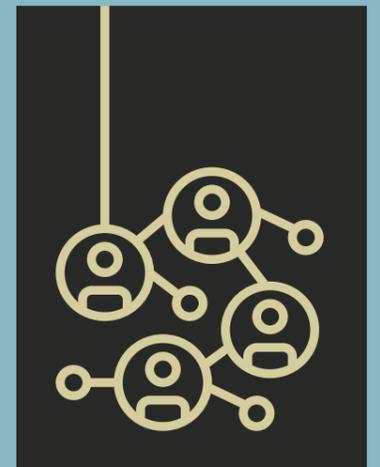
Pour lancer des actions d'ECSI, les équipes éducatives des écoles et établissements scolaires ont besoin de soutien. Ce soutien peut venir du milieu associatif, des collectivités territoriales, ou du système éducatif lui-même. Ce sont les **partenaires** déjà évoqués. L'expérience montre que ces approches ne s'inscrivent réellement dans la durée et dans un équilibre éthique que lorsque ces acteurs travaillent ensemble, savent s'écouter, ont des actions qui s'inscrivent bien dans une complémentarité. Les exemples de Besançon, Dijon et Montpellier avec le dispositif «**Tandems Solidaires**» s'inscrivent dans cette logique. Sur l'académie de Grenoble il n'existe pas de dispositif installé, mais un partenariat fort entre le **monde associatif** (ADOS<sup>61</sup>, Pays de Savoie solidaires<sup>62</sup>, Tetraktys<sup>63</sup>, École de la Paix<sup>64</sup>, etc.); le groupement d'intérêt public RESACOOP<sup>65</sup>; l'académie de Grenoble à travers la délégation académique aux relations européennes et internationales et à la coopération (DAREIC), la mission EDD-SI, la délégation académique à la vie lycéenne, la médecine scolaire et l'académie de Lyon; **les académies sénégalaises** de Matam, Tambacounda, Ziguinchor et Kédougou; **les collectivités territoriales** (Drôme, Ardèche, Savoie, Isère, Région AURA). Bien entendu la force des liens entre ces différents acteurs connaît des variations, mais depuis plus de dix ans, ils se tissent et permettent un renforce-

<sup>61</sup> [www.ados-association.org](http://www.ados-association.org)  
<sup>62</sup> [www.paysdesavoiesolidaires.org](http://www.paysdesavoiesolidaires.org)  
<sup>63</sup> [www.tetraktys-association.org](http://www.tetraktys-association.org)  
<sup>64</sup> [www.ecoledelapaix.org](http://www.ecoledelapaix.org)  
<sup>65</sup> [www.resacoop.org](http://www.resacoop.org)

ment progressif de l'engagement des équipes pédagogiques, une consolidation de leurs compétences. Les associations apportent leur connaissance du terrain et la logistique, elles servent de pont entre le Nord et le Sud, et en particulier de pont culturel et limitent les risques de bévue. Les CT s'appuient sur les premiers pour développer des politiques de SI dans différents domaines : accès à l'eau, à l'éducation, aux soins. Elles apportent également parfois des financements, point sur lequel l'Europe est essentielle à travers ses fonds, fonds que le GIP aide à gérer. Les académies enfin, apportent leur savoir-faire éducatif, un cadre d'action, des compétences professionnelles. Récemment, l'académie s'est engagée également autour des ODD de l'UNESCO et du réseau des écoles associées : 11000 écoles associées dans 180 pays.

Pour que cela fonctionne, **il faut établir des liens solides et durables entre ces acteurs.** Ce n'est pas une mince affaire, car les personnes changent, les dynamismes évoluent, les choix politiques également. Pour nous inscrire dans la durabilité nous nous appuyons sur plusieurs principes :

- Celui de l'échange permanent : les actions sont pensées, construites, animées en commun, autour de valeurs communes et explicites, dans la connaissance et le respect des objectifs réciproques de chacun, en s'appuyant sur les compétences de chacun. La clé de voute en sont les co-formations qui nourrissent notre culture commune tout en respectant l'identité de chacun.
- Celui de rencontres régulières entre les différents acteurs, parce que ces liens passent également par les personnes : réunions ici et là-bas, séminaires franco-sénégalais ou franco-africains.
- Celui de l'officialisation des liens à travers des conventions : conventions avec les académies sénégalaises en particulier.



• Celui de l'implication des différents acteurs des institutions éducatives : les formations et séminaires intègrent enseignants, formateurs, chefs d'établissements, inspecteurs.

• Celui de l'inscription dans la durée autour d'objets d'étude pluriannuels. Ainsi les travaux entre le Sénégal et l'académie de Grenoble portent sur les représentations réciproques; la place des élèves dans la gouvernance scolaire; l'évaluation des acquis des élèves, des dispositifs et des projets et à travers cela, l'approche par compétences et la formation des acteurs éducatifs.

• Celui de l'appui sur le réseau d'établissements en démarche de développement durable de l'académie (E3D) et, plus récemment du réseau d'école associées de l'UNESCO.

• Celui de l'accompagnement des établissements par des chargés de mission DAREIC et EDD, et un réseau de référents EDD-SI départementaux.

Ces travaux sont accessibles sur le site Londo Tiloo ([www.fr.londotiloo.org](http://www.fr.londotiloo.org)) et ont fait l'objet d'une capitalisation accessible sur le site du rectorat de Grenoble.<sup>66</sup>

<sup>66</sup> [www.acgrenoble.fr/edd/file/Actualites\\_2018\\_2019/RECTORAT\\_DOCUMENT\\_CAPITALISATION\\_FINAL.pdf](http://www.acgrenoble.fr/edd/file/Actualites_2018_2019/RECTORAT_DOCUMENT_CAPITALISATION_FINAL.pdf)

## QUAND LE SÉNÉGAL INSPIRE LA GOUVERNANCE SCOLAIRE DANS L'ACADÉMIE

L'ensemble de ces travaux a conduit à repenser la place des élèves dans la gouvernance d'établissements scolaires en adaptant au contexte français les gouvernements scolaires du Sénégal<sup>67</sup>. Côté professeurs, formateurs et inspection, ils ont également permis d'éclairer l'approche par compétences en croisant les regards entre les

différentes cultures et de penser davantage la progressivité des apprentissages, et donc la construction de l'autonomie des individus autour de ces apprentissages. Or, cette autonomie est un élément clé de la formation citoyenne. Ainsi l'ECSI nourrit le système éducatif français au niveau de ses élèves, de ses enseignants, de ses cadres.

Elle favorise les liens interculturels, renforce la place de l'humain dans les approches éducatives, nourrit les liens entre différents acteurs, et bien sûr place les élèves en situation d'interrogation, de manipulation et donc de construction de leur citoyenneté voire de leurs citoyennetés.

<sup>67</sup> Académie de Grenoble, Région AURA, ADOS, Matam-Bigona, « Se former ensemble en éducation à la citoyenneté mondiale », 2015

## 3— Cartographie de 4 festivals nationaux d'ECSI

Cette cartographie donne à voir les acteurs, les publics et les actions menées dans le cadre de 4 festivals nationaux d'ECSI en 2017 :

**Le Festival des Solidarités** : anciennement la Semaine de la Solidarité Internationale, la manifestation existe depuis 21 ans. Elle mobilise une quarantaine de membres au sein du comité de pilotage et 12 coordinations en région (Coras). Plus de 2600 structures s'impliquent dans l'organisation d'évènements.

**Le Festival Alimenterre** : coordonné par le CFSI depuis 12 ans, ce festival concerne les enjeux agricoles et alimentaires. 25 structures nationales sont partenaires de l'évènement qui est organisé sur l'ensemble du territoire français et dans une dizaine de pays par plus de 1000 organisations.

**La Fête des Possibles** : portée par le Collectif pour une transition citoyenne, la Fête des possibles vise à donner de la visibilité aux initiatives citoyennes en France et en Belgique pour un monde « plus juste, plus écolo et plus humain ».

**Le Festival Migrant'Scène** : créé en 2000 par la Cimade à Toulouse, Migrant'Scène propose aujourd'hui, en lien avec ses 85 groupes locaux, des évènements sur l'ensemble du territoire pour « déconstruire les préjugés et remettre à l'honneur l'hospitalité ».

### Première expérimentation menée dans le cadre de l'observatoire de l'ECSI

L'objectif de cette cartographie inédite est de faciliter la compréhension des principaux enjeux des festivals : couverture territoriale, diversité des acteurs, émergence de thématiques et de formes d'action nouvelles. Elle vise trois enjeux :

- (1) Créer des passerelles avec les autres acteurs qui œuvrent à la mobilisation individuelle et collective dans un projet global qui va au-delà de l'ECSI « traditionnelle »
- (2) Refléter les dynamiques territoriales pour révéler les complémentarités dans la diversité des actions, des thématiques et des acteurs impliqués, au service de démarches de plaidoyer communes à l'ensemble des strates territoriales (locales, régionales et nationales).
- (3) Expérimenter une démarche méthodologique pour mettre en cohérence les indicateurs et les typologies entre les 4 acteurs.

### Cinq mois de travail nécessaires pour relever les défis méthodologiques et organiser les données

Cinq mois de travail ont été nécessaires pour établir les six cartes qui nous donnent à voir : le nombre d'acteurs et d'actions par département, la typologie des acteurs et des thématiques abordées par région et les publics visés et les actions par région.

La principale difficulté concerne l'harmonisation de la typologie. Considérons, par exemple, les données thématiques : contrairement au Festival des Solidarités, le Festival Migrant'Scène, la Fête des Possibles et Alimenterre ne disposent pas d'information précise et concernent de manière générique les thématiques « migration », « transitions » et « alimentation/ agriculture ». Un autre exemple concerne le public jeune, distingué par les uns et assimilé à l'ensemble pour d'autres.

### Une cartographie qui révèle la forte implication des territoires derrière de vraies disparités

Excepté en Corse, où seule une action est recensée, le territoire est bien couvert. Mais de fortes disparités existent entre les régions et surtout au sein des régions entre les départements.

#### La bonne surprise des territoires ruraux

Les régions les mieux couvertes sont Bourgogne-Franche-Comté, Auvergne-Rhône-Alpes, Normandie et Nouvelle-Aquitaine (avec plus de 8 acteurs<sup>68</sup> sur 100 000 habitants). Les moins dynamiques sont la Corse, les DROM-COM, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Hauts-de-France.

Au sein de ces régions, de gros écarts sont constatés entre départements. Contrairement au cliché, il est intéressant de souligner que le caractère rural des territoires n'est pas corrélé à une baisse de la participation. Au contraire, les départements qui comptent le plus grand nombre d'acteurs en proportion du nombre d'habitants sont souvent des territoires ruraux. 12,55 acteurs sur 100 000 habitants sont impliqués en Bourgogne-Franche-Comté contre 5,814 en Île-de-France.

#### Des festivals qui mobilisent à des degrés divers

Les événements qui mobilisent le plus d'acteurs sont les festivals généralistes : Festival des Solidarités (48 % du total des acteurs mobilisés comptabilisés) et Fête des possibles (30 %). Le Festival Alimenterre occupe une place particulièrement importante en région Centre (36 % des acteurs mobilisés et 54 % des événements). Migrant'Scène, festival très ciblé, ne représente que 5 % du nombre d'activités totales et 6 % des acteurs mobilisés comptabilisés. La région Auvergne-Rhône-Alpes est plus particulièrement investie dans Migrant'Scène (12 % des actions organisées, soit presque autant que pour Alimenterre par seulement 6 % des acteurs mobilisés). La situation dans les DROM-COM est intéressante où le Festival Alimenterre représente 89 % des actions menées par 20 % des acteurs tandis que Migrant'Scène mobilise 71 % des acteurs à travers des actions qui ne représentent que 3 % des initiatives organisées sur les territoires.

#### Conclusion : mise en évidence des disparités et de l'impact des structures locales

Ces différentes cartes donnent à voir le dynamisme citoyen dans les territoires. Excepté pour la Fête des possibles, il faut souligner ici le rôle joué par les structures régionales pour ancrer ces événements dans leurs territoires.

Elles donnent aussi à s'interroger sur les raisons des écarts constatés au niveau géographique et selon les différents événements.

<sup>68</sup> Chiffres non exhaustifs qui ne comptabilisent que les acteurs en lien avec les coordinations nationales des festivals

### Des typologies d'acteurs et de thématiques qui reflètent les stratégies locales

#### Le poids des associations

Dans toutes les régions, les associations sont la catégorie d'acteurs la plus mobilisée excepté en région Centre-Val de Loire où les établissements scolaires sont très impliqués dans le festival Alimenterre. Excepté dans les DOM-TOM, les collectifs locaux jouent un rôle important. Ils sont particulièrement présents en Bourgogne-Franche-Comté, Bretagne et Centre-Val de Loire.

#### Faible implication des collectivités locales et des entreprises

Hormis dans les DROM-COM, on observe une très faible implication des collectivités locales en tant que porteuses directes des activités (en moyenne 2,6 % des acteurs). De fait, les collectivités se positionnent le plus souvent en soutien technique et/ou financier des actions menées. Les entreprises sont également peu présentes avec une exception en Normandie grâce à l'implication de certains réseaux tels que Biocoop et la Fédération des agriculteurs biologiques dans la Fête des possibles.

#### Alimentation/agriculture et transitions, les thématiques privilégiées

L'alimentation/agriculture et les transitions sont les thématiques les plus courantes (respectivement 29 % et 24 % des actions en moyenne) avec néanmoins de fortes disparités : 62 % des actions en région Centre concernent l'alimentation contre seulement 12 % en Île-de-France. L'implication des directions régionales du Ministère de l'Agriculture dans le Festival Alimenterre influence beaucoup les résultats.

Au niveau des transitions, elles concernent 40 % des actions en PACA contre seulement 7 % en région Centre.

La thématique « migrations », traitée à la fois dans le cadre de Migrant'Scène et du Festival des Solidarités est plus particulièrement abordée en Auvergne-Rhône-Alpes (17 % des actions) et en Bourgogne-Franche-Comté (15 %).

#### Conclusion : Pourquoi certaines thématiques ont-elles plus de succès que d'autres selon les territoires ?

La cartographie permet d'établir des corrélations entre catégories d'acteurs et thématiques qui offrent des pistes à creuser.

### Publics visés et type d'actions

#### Les « adultes », principale cible des festivals devant les « jeunes »

Si globalement le public « adulte » est la principale cible des festivals (64 % des animations ciblent ce public<sup>69</sup>), certaines régions se distinguent par une forte mobilisation envers le public scolaire. C'est le cas dans les DOM-TOM (49 %), en région Centre (42 %) et en Nouvelle Aquitaine (36 %). Il est intéressant de souligner que ces interventions sont dans certaines régions plutôt le fait des associations que des établissements scolaires.

Les jeunes constituent la seconde catégorie la plus ciblée (46 % des animations), tout particulièrement en Auvergne-Rhône-Alpes (58 %) et en Provence-Alpes-Côte d'Azur (53 %).

#### La difficile évolution des types d'intervention

Les projections/débats constituent la forme d'intervention privilégiée (35 % en moyenne) devant les rencontres/rassemblements (23 %). Là encore, des corrélations seraient à affiner entre nature des festivals et nature des activités et des publics cibles. La place du Festival Alimenterre est très fortement corrélée à celle des projections.

Les animations participatives promues notamment par le Festival des Solidarités progressent, mais se heurtent au manque de financements, ainsi qu'au manque fréquent de compétences des acteurs pour l'organisation de ce type d'actions.

**Conclusion :** prévoir une cartographie des formations Il pourrait être pertinent de croiser la cartographie des activités avec une cartographie des formations et des appuis proposés. Les cartographies peuvent s'avérer utiles à l'élaboration de stratégies concertées.

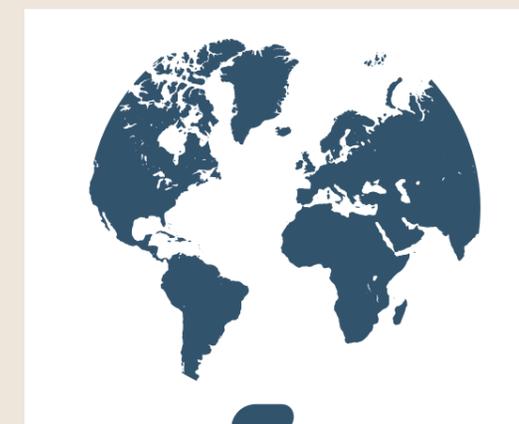
<sup>69</sup> À noter qu'une même animation peut cibler plusieurs publics

## CONCLUSION ET PERSPECTIVES

Cette cartographie nous offre trois bonnes surprises :

- (1) Contrairement à une idée reçue qui voudrait que les zones urbaines soient les plus investies, il existe un réel savoir-faire dans les zones rurales qui s'avèrent très mobilisées.
- (2) Malgré les baisses de subventions opérées dans de nombreux territoires, les activités d'ECSI se poursuivent (bien qu'avec une ampleur souvent réduite) témoignant de la résilience des acteurs et de leur motivation
- (3) Des ponts sont lancés entre les acteurs de l'ECSI et les acteurs de la transition écologique et solidaire

Cette première cartographie pose des jalons dont l'intérêt premier est sans doute de mettre en évidence les possibilités ouvertes dans le cadre d'une réflexion partagée pour renforcer l'ECSI.



# Derrière la cartographie des festivals, les intérêts et défis d'une démarche partagée d'observation.

## L'expérience d'un observatoire des Engagements Volontaires et Solidaires à l'International

Par Julien Bécasse, chargé de mission études, et François Grolier, chargé de mission capitalisation et valorisation, France Volontaires

Depuis longtemps partenaires, France Volontaires et Educasol ont participé à plusieurs travaux de capitalisation conjoints<sup>70</sup> qui mettent en évidence la façon dont l'Éducation à la Citoyenneté et à la Solidarité Internationale (ECSI) et l'Engagement Volontaire et solidaire à l'International (EVSI) peuvent être en résonance. En effet, mobilisant l'une comme l'autre le concept et les principes de l'interculturalité, ce sont des approches qui proposent aux acteurs de s'inscrire dans des démarches de « changement » (individuel, sociétal, au niveau des pratiques, des représentations, etc.).

La parution de la *Cartographie des Festivals* éclaire le travail entrepris par Educasol dans le cadre de son observatoire, dispositif qui vise à suivre l'évolution

de l'ECSI en France et qui célèbre sa première année. Finalement, qu'apportent ces démarches au secteur de l'ECSI? Pourquoi est-il si important de soutenir et d'assurer ces approches? Qu'est-ce qui est en jeu? La plateforme *France Volontaires*, qui dispose d'un dispositif d'observation de l'EVSI depuis sa création peut apporter un éclairage heuristique.

### LES TRAJECTOIRES D'UN OBSERVATOIRE POUR RENDRE INTELLIGIBLE L'HÉTÉROGÉNÉITÉ DE L'EVSI

Dans les années 2000, le secteur de l'EVSI opère une recombinaison notable. Les lois de 2005 et de 2010<sup>71</sup> bousculent les pratiques,

<sup>71</sup> La loi de 2005 régit le Volontariat de solidarité internationale, auparavant fixé par décrets. Elle fixe les conditions d'agrément des associations, le statut juridique de ce volontariat ancré dans la coopération internationale. →

et en octobre 2009 la plateforme France Volontaires est créée, sur les bases de l'*Association française des Volontaires du Progrès*<sup>72</sup>. À la fois association et opérateur du Ministère des Affaires étrangères, son objet est le développement du volontariat international, il doit donc dire, montrer et représenter l'EVSI.

*France Volontaires* regroupe une diversité d'acteurs de ce champ : humanitaire et développement, collectivités et ministères, acteurs de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la solidarité internationale, ou encore du volontariat individuel et des chantiers collectifs. Des cultures, des discours et des pratiques divers sont ainsi amenés à se côtoyer et à collaborer. De plus, le volontariat international reste peu connu du grand public et

La loi du 10 mars 2010 installe le Service civique dans le paysage national, et cadre par ailleurs les formes de volontariat en France.

<sup>72</sup> L'AFVP était l'une des plus importantes associations laïques d'envoi de volontaires dans le cadre de projets de développement. Elle est fondée en 1963 à l'initiative du président Charles de Gaulle et de son ministre de la Coopération Raymond Triboulet, dans un contexte postcolonial qui voit le développement de corps nationaux de volontaires.

du monde universitaire où il ne constitue pas un objet de recherche en soi.

L'observatoire de l'EVSI est créé, dès 2010, pour répondre à ces enjeux : quantifier et qualifier l'EVSI pour mieux le comprendre. Mais le contexte rend l'observation difficile, car l'EVSI souffre d'un manque de données homogènes fiables.

### Comblant l'absence de données, cartographier le volontariat international

Il existe en effet une triple difficulté. D'une part, les données qui sont disponibles sont collectées pour suivre l'activité sans rigueur scientifique. D'autre part, les variables et catégories diffèrent d'une organisation à une autre. En outre, aucune collecte harmonisée de ces données n'existe alors<sup>73</sup>. Enfin, s'ajoute la nécessité d'observer les engagements internationaux individuels et collectifs qui se jouent « hors dispositifs »<sup>74</sup>.

Sans données fiables, point de mesure fiable. Différentes opérations sont alors menées pour combler ces limites. Des études systématiques sur l'EVSI sont réalisées tant au niveau des régions françaises de départ, que des pays d'accueil<sup>75</sup>, pour mieux estimer le nombre de volontaires et leurs profils, les caractéristiques de leur mobilité, ou comparer les formes d'engagement.

<sup>73</sup> On s'inspire ici de l'analyse de C. Leroux (2015).

<sup>74</sup> Avec la création de France Volontaires, « une nouvelle définition des EVSI voit le jour », rappelle C. Leroux (2015). En effet, la plateforme doit dorénavant s'intéresser aux engagements bénévoles à l'international, élargissant le spectre de l'EVSI. Mais ces engagements sont multiples, non cadrés par des dispositifs gouvernementaux, souffrant donc de données fiables.

<sup>75</sup> Les études répondent à des protocoles similaires (méthode, pilotage, mise en réseau local), et sont accompagnées par l'observatoire. Au total, douze études régionales sont réalisées, et une quinzaine d'études « pays ». Elles sont consultables sur le site de l'observatoire : [www.observatoire-volontariat.org](http://www.observatoire-volontariat.org)

L'observatoire outille ensuite les acteurs de l'EVSI grâce aux *Espaces Volontariats* qui deviennent des instruments localisés de collecte de données. Enfin, il coordonne, appuie ou réalise des études thématiques (poids économique de l'EVSI, acteurs des chantiers internationaux, résilience des VSI, etc.).

Si certains biais ne peuvent être évités, il devient envisageable d'observer de grandes tendances sur l'EVSI en France<sup>76</sup>. Mais l'observatoire va aller plus loin, pour faire de l'EVSI un objet identifiable et mesurable, mis à l'agenda politique et universitaire. C'est ainsi qu'est lancée la collection de la *Cartographie des EVSI*, qui connaît à ce jour deux éditions : 2013 et 2017.

Ces deux *Cartographies* ont des caractéristiques communes. Dans la tradition des « atlas », elles sont pensées comme des états des lieux du champ de l'EVSI sur une période donnée. Elles sont le fruit d'un travail de collecte de données, qui servent de base à des représentations (carto) graphiques innovantes de l'EVSI. De plus, il s'agit de productions multi-acteurs (tant sur l'élaboration cartographique, le travail éditorial, que la rédaction), qui permettent des regards croisés entre acteurs universitaires et organisations représentantes des EVSI<sup>77</sup>. Enfin, elles sont pensées dans un processus d'apprentissage : amélioration continue de nos pratiques d'observation et mise en place d'une démarche pédagogique auprès d'étudiants en géographie.

Pendant dix ans, il a fallu « ruser, combiner, adapter, bricoler, et finalement, innover »<sup>78</sup>. Mais

<sup>76</sup> Voir l'analyse de C. Leroux (op. cit), sociologue et chargée de cet observatoire entre 2015 et 2017.

<sup>77</sup> Organisations représentées dans le pilotage : France Volontaires, l'INJEP, le laboratoire CNRS PASSAGES (Université de Bordeaux), Cotravaux, CLONG-Volontariat, et uniquement pour 2013, le CCFD-Terre Solidaire et le FONJEP.

aujourd'hui, les apports de ces cartographies sont tout à fait intéressants. Elles ont participé à mettre à l'agenda scientifique le volontariat international – objectivant l'EVSI – et ont durablement amélioré, documenté et renforcé les pratiques de collecte de données.

### Derrière la représentation cartographique, les enjeux de positionnement

Les processus d'objectivation ne sont pas neutres, ils impliquent des choix qui mettent en scène des jeux d'acteurs. L'exemple de la représentation (carto) graphique de l'EVSI dans les *Cartographies de l'EVSI* est à ce titre éclairant.

Dans les publications, deux unités de mesure de l'EVSI sont généralement utilisées : l'unité « mission », basée sur le nombre d'individus en mission sur une période, et le « mois-volontaire », basé sur le nombre total de mois passés par année dans un pays. Or, le choix de l'unité de mesure n'est pas neutre. Ainsi, en 2011 le choix du recours à l'unité « mission » se traduit par une valorisation du volontariat court (chantiers collectifs, etc.) alors qu'en 2017, le recours à l'unité « mois-volontaire » donne une bien plus grande visibilité aux volontariats « longs » (VSI, SC, etc.)<sup>79</sup>. Pourtant, dans ce laps de temps, on n'observe ni une explosion du volontariat long ni une baisse drastique du volontariat court. Seul le choix méthodologique est en cause. Pour les acteurs impliqués, ce choix n'est donc pas anodin en termes de visibilité. Ils ont trouvé un consensus pour adopter une cartographie en conséquence qui permet de distinguer les deux catégories de volontariats sans les comparer.

<sup>78</sup> Noucher M., « Observer les engagements volontaires et solidaires à l'international : pari ambitieux, pari réussi ? », in Leroux C. et Pissot O., *Cartographie 2017 des engagements volontaires et solidaires à l'international*, Ivry-sur-Seine : France Volontaires, 2017, p.106.

**D'un observatoire à une observation partagée. Outil versus processus.**

Après presque dix ans d'expérience, France Volontaires a choisi d'évoluer pour passer d'une structure «observatoire» de nature exogène vers un dispositif de co-construction sur un mode «fonction d'observation partagée», plus souple et qui renforce sa nature de plateforme en accompagnant les différents acteurs de l'EVSI pour mutualiser leurs connaissances en les intégrant dans les démarches d'observation. Si l'objectif reste d'observer l'utilité sociale du volontariat, et si la cartographie reste l'objet structurant (une 3e édition est prévue pour fin 2020), l'ambition est aujourd'hui de renforcer encore la pratique en matière de collecte de données et de production de connaissances.



**QUELLES PERSPECTIVES POUR UN OBSERVATOIRE DE L'ECSI ?**

L'observatoire d'Educasol veut « identifier et valoriser les acteurs de l'ECSI, leurs pratiques, les politiques publiques impliquées, les différentes ressources existantes [et entend] disposer d'un état des lieux évolutif de l'ECSI, accessible aux acteurs (...) intéressés par (...) le

changement social initié par l'ECSI à l'échelle des territoires, et entre les territoires»<sup>80</sup>. À bien des égards, il se rapproche de ce qui a été entrepris à France Volontaires<sup>81</sup>. Par son objet d'abord : comme l'EVSI, l'ECSI est éparé, diffus, difficilement saisissable, rendant son observation difficile. Ensuite, les observatoires sont ancrés dans des dynamiques multi-acteurs, intégrés à une plateforme, et destinés à nourrir d'autres activités (par exemple : du plaidoyer, ou de l'innovation). Plusieurs défis se posent aujourd'hui à l'observatoire d'Educasol, au regard de ses ambitions...

Tout d'abord, «cartographe n'est pas jouer». La parution de la Cartographie des Festivals illustre, cartographe, c'est faire des choix de catégories et de représentation graphique, et s'arrêter aux données disponibles. Ces choix peuvent toutefois être contrebalancés par la réalisation d'enquêtes sur des sujets plus circonscrits.

Ensuite, observer demande des ressources spécifiques : du temps, des moyens financiers, des ressources humaines dédiées. Il faut donc être conscient que la capacité de l'observatoire à répondre aux enjeux sera fonction des ressources qui lui seront allouées.

De plus, il faut veiller à installer ce que M. Noucher appelle une «stratégie d'administration des données»<sup>82</sup>, c'est-à-dire organiser la «veille de la qualité sémantique du système d'information», et donc des d'instruments d'observation efficaces et pérennes.

Enfin, il faut prendre au sérieux la question de la production de connaissances et des méthodes d'observation. Il apparaît donc fondamental de nouer des partenariats avec des acteurs de la recherche, pour permettre la discussion scientifique de méthodes et catégories, à l'image du partenariat entre France

Volontaires et l'UMR Passages, laboratoire CNRS de l'Université de Bordeaux, déterminant dans l'entreprise des Cartographies.

La première coproduction de l'observatoire d'Educasol (*la Cartographie des Festivals d'ECSI*) a permis d'illustrer les difficultés d'appréhender des «démarches protéiformes» d'événements organisés par des acteurs différents, mais rassemblés autour d'une certaine conception de l'ECSI. Mais, en discutant de typologies communes et des processus de collecte de données, la démarche a opéré un rapprochement significatif des acteurs, pour une amélioration des pratiques de collecte et une interrogation commune de l'objet «festivals d'ECSI».

Par ailleurs, notons que les deux principales productions qui y sont développées apparaissent complémentaires : *l'État des lieux annuel de l'ECSI en France* étant un support parfait pour des enquêtes ponctuelles autant que pour observer l'évolution de certains enjeux, prolongeant une *Cartographie (numérique)* de l'ECSI — en construction — qui permettrait enfin la mise en carte et la connexion des acteurs de l'ECSI en France. Véritables dispositifs stratégiques des organisations de la société civile, les observatoires doivent être au cœur de véritables dynamiques collectives portées par les structures.

<sup>80</sup> Selon la feuille de route de l'observatoire de l'ECSI.

<sup>81</sup> Étant entendu que la pratique « cartographique » regroupe des démarches très hétérogènes. Les Cartographies de l'EVSI et la Cartographies des Festivals apparaissent comme des objets bien distincts, malgré des démarches qui se recoupent.

<sup>82</sup> Noucher M. « Épilogue méthodologique : quelles leçons tirer de cette mise en carte ? », in Leyle D. et Lunel M., *Cartographie 2013 des engagements volontaires et solidaires à l'international*, Ivry-sur-Seine : France Volontaires, 2013, p.99

# Annexes

## ANNEXE 1

### ÉLÉMENTS DE BIBLIOGRAPHIE

**AFD**, «Cadre d'Intervention Transversal 2018-2023»

**Berville H.**, «La modernisation de la politique partenariale de développement», août 2018

**BFC International**, «Tandems Solidaires. Recueil d'initiatives d'Éducation à la Citoyenneté Mondiale», Ed. Bourgogne-Franche-Comté, 2018

**CNCD**, «Diplomatie et territoires. Pour une action extérieure démultipliée. 21 propositions pour un nouveau partenariat MAEDI/collectivités territoriales», La documentation française, MAEDI, Paris 2017

**CICID**, Relevé de conclusions, 8 février 2018

**CONCORD**, «Éducation à la Citoyenneté Mondiale en Europe : combien compte-t-elle pour nous ?», 2018

**CRID**, «Pour une éducation aux transitions»

**Educasol**, «Projet associatif et cadre stratégique d'Educasol (2017-2021)»

**Educasol**, «Cartographie des acteurs et des actions de quatre festivals nationaux d'ECSI», 2018

**Educasol**, «Mobiliser le lien social pour renforcer le pouvoir d'agir», 2018

**Étudiants & Développement**, «Agir en France pour la solidarité internationale... c'est possible», octobre 2018

**France Volontaires**, Educasol, «ECSI-EVSI, intégrer l'Éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale dans l'accompagnement d'un engagement volontaire et solidaire à l'international», Ivry-sur-Seine, France Volontaires, 2017.

**Leroux C.** «Observer les dynamiques d'engagements volontaires à l'international : défis et enjeux», Cahiers de l'action, vol. 46, no. 3, 2015

**Leyle D. Lunel M. (coord.)**, «Cartographie 2013 des engagements volontaires et solidaires à l'international» Ivry-sur-Seine, France Volontaires, 2013

**Leroux C. Pissoat O. (coord.)**, «Cartographie 2017 des engagements volontaires et solidaires à l'international», Ivry-sur-Seine, France Volontaires, 2017

**Grega P. et Sierra AM.**, «Cartographie de l'éducation au développement et à la Solidarité Internationale», DRIS, AFD, août 2012

**UNESCO**, «Éducation à la Citoyenneté Mondiale. Préparer les apprenants aux défis du XXIe siècle», 2015.

**UNESCO**, «Repenser l'éducation. Vers un bien commun mondial ?», 2015, UNESCO.ORG

**UNESCO**, «Global citizenship education and the rise of nationalist perspectives : réflexions and possible ways forward», 2018, UNESCO.ORG

**Wegimont L.**, «State of global education 2018», GENE

## ANNEXE 2

### LISTE DES ACTEURS AYANT RÉPONDU AU QUESTIONNAIRE

Action Contre la Faim

Aide et Action

Bourgogne-Franche-Comté International (BFC International)

CCFD Terre solidaire

CEFODE Coopération et Formation au Développement

CENTRAIDER

Centre de Recherche et d'Information pour le Développement (CRID)

Comité Français pour la Solidarité Internationale (CFSI)

Délégation Catholique pour la Coopération (DCC)

Ensemble Contre la Peine de Mort (ECPM)

Étudiants et Développement

Fédération Artisans du Monde

Forum des Organisations de Solidarité Internationale Issues des Migrations (FORIM)

Festival des Solidarités

GIP RESACOOOP

Horizons Solidaires

KuriOz

Le partenariat

Lianes Coopération

Réseau Associatif pour le Développement et la Solidarité Internationale (RADSI) Aquitaine

Ritimo

Service de Coopération au Développement (SCD)

Solidarité Laïque

Starting Block

Territoires Solidaires

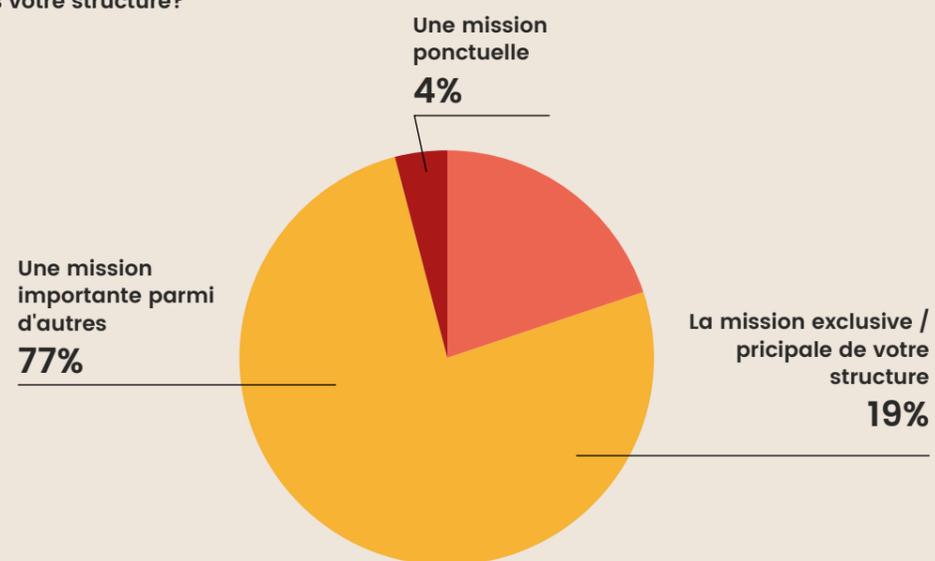
Union Nationale des Maisons Familiales et Rurales d'Éducation et d'Orientation (UNMFREO)

**ANNEXE 3**

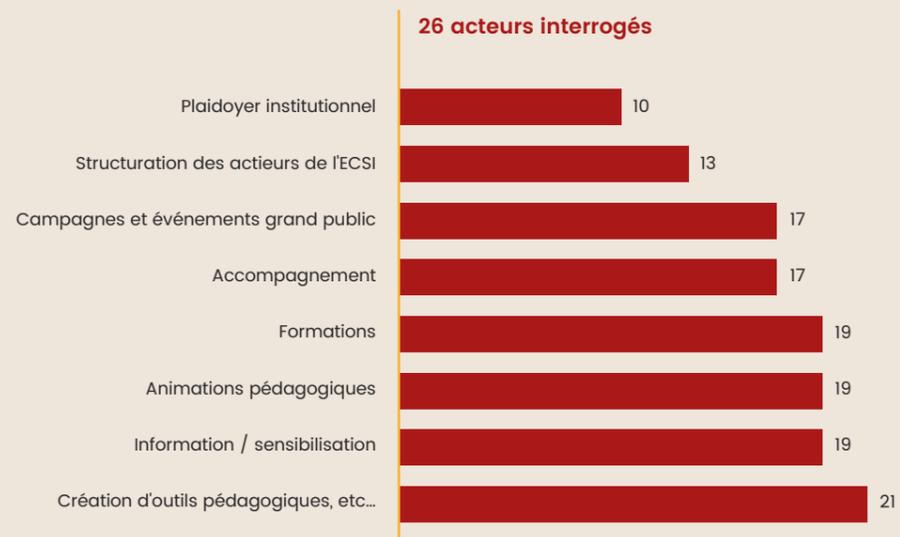
**RÉSULTATS COMPLÉMENTAIRES**

**ISSUS DU QUESTIONNAIRE**

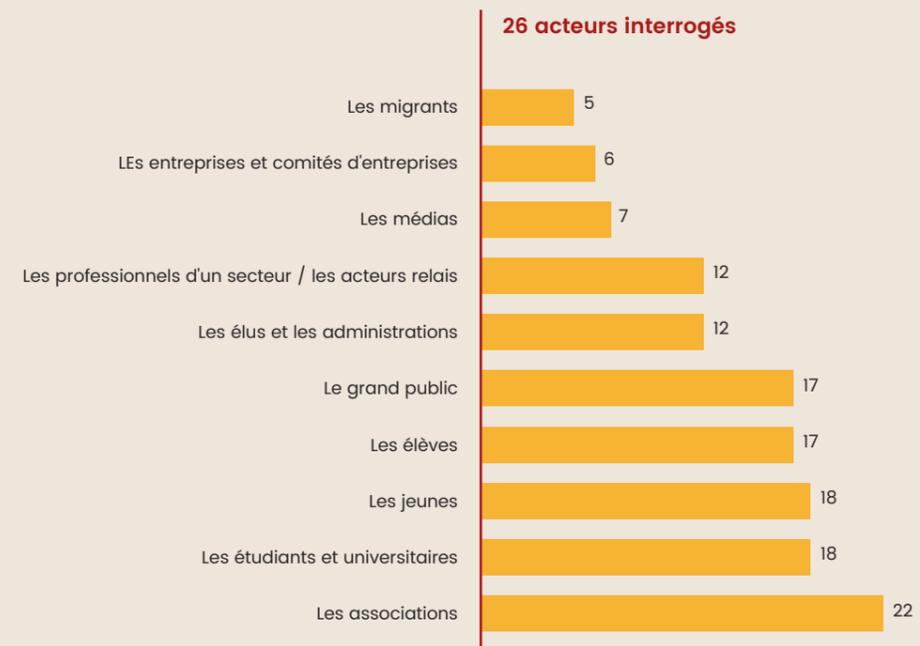
**Graphique 16 :**  
Quelle part de votre activité représente l'ECSI dans votre structure ?



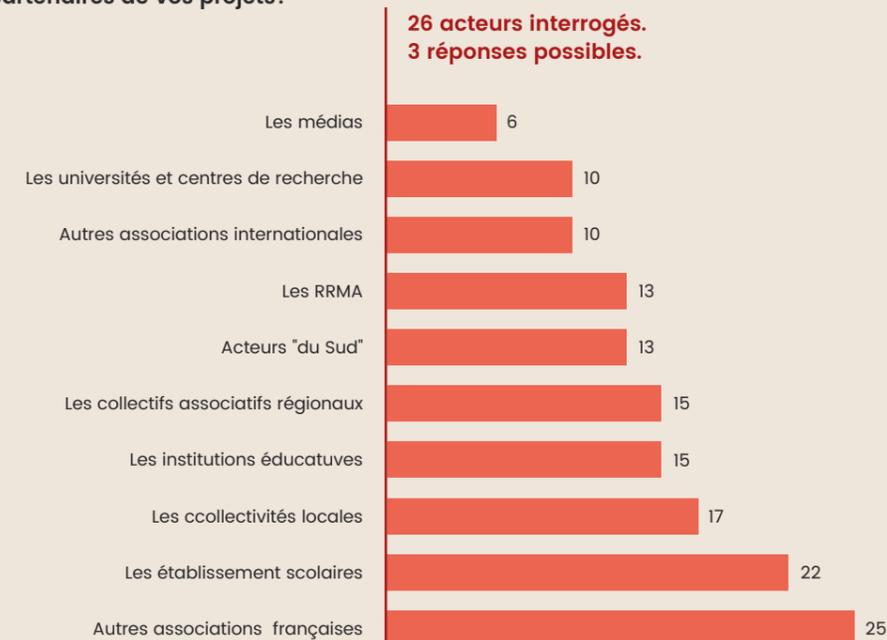
**Graphique 17 :**  
Quels types d'activités d'ECSI menez-vous ?



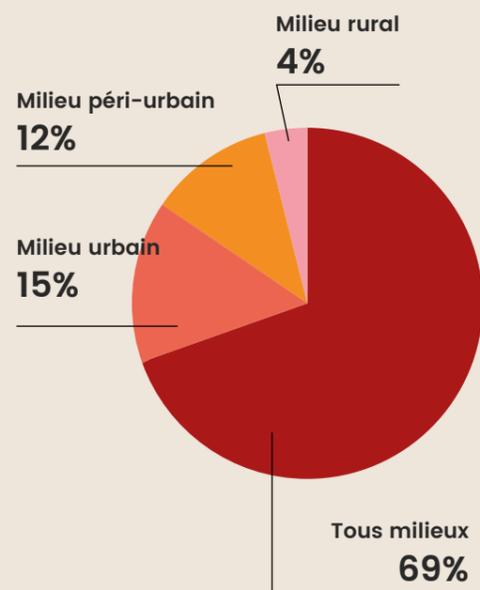
**Graphique 18 :**  
Quelles sont les cibles de vos projets ?



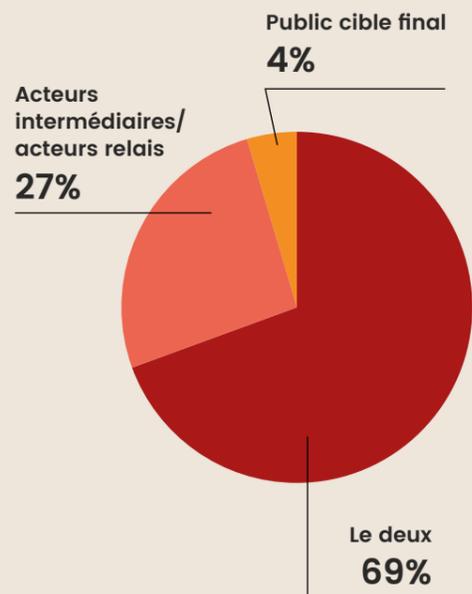
**Graphique 19 :**  
Qui sont les partenaires de vos projets ?



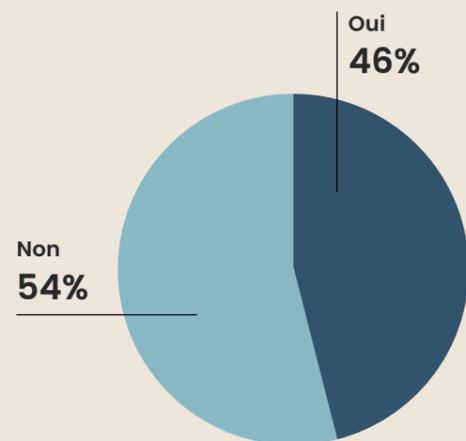
**Graphique 20 :**  
Dans quels milieux s'inscrivent les cibles de vos activités?



**Graphique 21 :**  
Vos activités s'adressent-elles à des acteurs intermédiaires ou au public final?

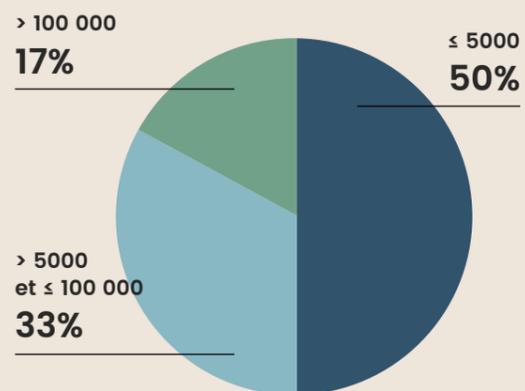


**Graphique 22 :**  
Pouvez-vous estimer le nombre de personnes touchées par vos projets en 2018?



**Graphique 23 :**  
Combien de personnes estimez-vous avoir touchées en 2018?

(Parmi les 12 acteurs ayant répondu favorablement à la question précédente)



## ANNEXE 4

### LE FINANCEMENT DE L'ÉDUCATION

**GLOBALE EN EUROPE** Tableaux extraits de la revue du GENE 2018

**Tableau 1 :** éducation globale et financement DEAR 2016-2017 (en euros sauf spécification indiquée)

Country	DEAR/GE Volume 2016	DEAR/GE Volume 2017
Austria	4 200 000	4 200 000
Belgium	30 050 000	29 973 620
Czech Republic	555 000	555 000
Estonia	348 000	200 000
Finland	1 900 000	1 400 000
France	4 300 000 (AFD) 660 000 (MFA*)	3 900 000 (AFD) 713 000 (MFA*)
Germany	31 580 000	35 000 000
Greece	USD 1 130 000	
Ireland	3 400 000	4 376 324
Italy	2 500 000	7 143 924
Latvia	48 800	37 844
Lithuania		68 600
Luxembourg	2 020 000	2 350 000
Malta	2 240 662	
Norway	91 000 000 NOK	91 000 000 NOK
Poland	2 460 000 PLN	2 050 000 PLN
Portugal	USD 1 120 000	USD 1 120 000
Slovakia	100 000	135 000
Spain	46 400 000	
Sweden	127 471 000 SEK	137 500 000 SEK

\*MFA=MEAE

Source : The funding figures have been submitted to GENE as part of country reporting in connection with GENE Roundtables during 2017 and 2018 (spring), with the exception of Sweden, where the source is the website of the Swedish International Development Co-operation Agency [www.sida.se](http://www.sida.se)

**Tableau 2 : Évolution de l'APD et des financements de l'éducation globale (2016-2017)**

Country	ODA volume change from 2016 to 2017	GE/DEAR volume change from 2016 to 2017
Austria	Reduction	Same
Belgium	Reduction	Reduction
Czech Republic	Reduction	Same
Estonia	Reduction	Reduction
Finland	Reduction	Reduction
France	Increase	Reduction (AFD) Increase (MFA*)
Germany	Reduction	Increase
Greece	Reduction	No data
Ireland	Reduction	Increase
Italy	Increase	Increase
Latvia	Increase	Reduction
Lithuania	Increase	No data
Luxembourg	Increase	Increase
Malta	Increase	No data
Netherlands	Reduction	No data
Norway	Reduction	Same
Poland	Reduction	Reduction
Portugal	Increase	Same
Slovakia	Increase	Increase
Slovenia	Reduction	Reduction
Spain	Reduction	No data
Sweden	Increase	Increase

\*MFA=MEAE



Lancé en janvier 2018, l'observatoire de l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (ECSI) vise à rassembler dans une démarche partenariale la diversité des acteurs de l'ECSI. Son objectif est d'identifier et de valoriser ces acteurs, leurs pratiques et les dynamiques qu'ils portent sur les territoires. Il vise également à observer l'évolution des politiques publiques en faveur de l'ECSI. L'observatoire produit régulièrement un état des lieux de l'ECSI dont l'édition 2018 est le premier numéro.

Le comité de pilotage de l'observatoire comprend actuellement les structures suivantes :



Publication réalisée avec le soutien financier de l'Agence française de Développement

